



SIVoM Val de Banquière
21 boulevard du 8 mai 1945
06730 Saint-André de la Roche
Tél : 04 92 00 50 50
www.sivomvaldebanquiere.fr



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

**Petite Enfance - Animation du Territoire - Social - Formation
Environnement et sécurité - Travaux - Communication - Budget**



LE MOT

DU PRÉSIDENT

Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-39, impose aux établissements publics de coopération intercommunale et syndicats intercommunaux, l'élaboration d'un rapport d'activités destiné à informer les élus et les administrés des communes adhérentes sur l'ensemble des actions réalisées, leurs objectifs, leurs coûts et leur impact.

Le rapport est présenté en fonctionnement de nos compétences statutaires et vous permet de prendre connaissance de la diversité et du dynamisme de nos actions, en particulier :

- Le développement d'initiatives en faveur de l'éducation à la protection de l'environnement à la protection de l'environnement à tous âges,
- L'importante concertation intercommunale qui a permis l'élaboration de la convention territoriale globale et renouvellement du CEJ.
- La création et le développement des espaces de vie sociale pour favoriser l'inclusion numérique et le lien social.

Vous le verrez, notre syndicat s'adapte et évolue en permanence.

Je remercie vivement mes chers collègues Maires, les vice-présidents, les membres du bureau et tous les délégués siégeant au sein des différentes instances, ainsi que toutes nos équipes pour leur investissement constant et leur esprit d'initiative et d'innovation qui ont permis, malgré des contraintes budgétaires strictes de maintenir et de développer des services publics de proximité pour nos administrés.

MERCI !

Honoré Colomas
Président du Syndicat

SOMMAIRE

PETITE ENFANCE	4
CRÈCHES	6
HALTE GARDERIE	17
RELAIS ASSISTANT MATERNEL	20
LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS	24
LUOTHÈQUE	33
AUTRE	39
.....	
ANIMATION DU TERRITOIRE	43
DIVERS	44
ENFANCE	49
JEUNESSE ET SÉJOURS	92
SPORT	107
.....	
SOCIAL	125
.....	
CENTRE DE FORMATION	156
.....	
ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ	168
.....	
TRAVAUX	173
.....	
COMMUNICATION	181
.....	
BUDGET	191

PETITE ENFANCE

CRÈCHES

HALTE GARDERIE

RELAIS ASSISTANT MATERNEL

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

LUDOTHÈQUE

AUTRE



Petite Enfance

Le Pôle Petite Enfance du SIVoM Val de Banquière est organisé comme suit :

L'**accueil collectif** des jeunes enfants représenté par :

- 7 établissements multi-accueil,
- 1 crèche familiale,
- 1 halte-garderie

Soit **263 places** en accueils collectifs proposées sur le territoire.

L'**accueil au domicile** soutenu et encadré par le Relais Assistants Maternels est assuré par **122 assistantes maternelles agréées** sur l'ensemble du territoire.

Sont également proposés :

- 4 Lieux d'Accueil Enfants Parents,
- 2 ludothèques

Avec un nombre total de 545 heures d'ouverture.

Ces services contribuent chacun avec sa spécificité à l'accompagnement des familles et jouent un rôle de soutien dans les situations de prévention, de vulnérabilité ou encore de handicap.

QUELQUES CHIFFRES CLES – ACCUEILS 2018 :

559 ENFANTS DONT :

- 38 enfants avec un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)
- 15 accompagnements spécifiques (intervention de la psychologue petite enfance et/ou institutions partenaires)
- 44 enfants dont les parents sont en insertion professionnelle
- 4 enfants dans le cadre d'un accueil d'urgence

Crèche « la Barboteuse » de Castagniers

Présentation:

Adresse : 4648 Route de la Loubière – 06670 Castagniers

Agrément : 23 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 12

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : **58 enfants**

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Castagniers	23
Aspremont	20
Saint Blaise	13
Levens	2

Les faits marquants 2018:

Le jardinage

Il fait partie intégrante des activités au sein de la crèche. Après s'être équipés de bacs, d'un composteur, de vraies pelles de jardiniers pour travailler la terre, l'espace de découvertes a été agrandi en recyclant l'enclos à tortue (qui a perdu son occupante en fuite..), en bac de transvasement de terre. Ce bac fait la joie et les explorations des grands comme des plus petits. Quand le beau temps s'installe les activités liées aux manipulations de la terre peuvent reprendre. Cette année de nombreux bulbes ont fleuri nos jardinières. En plus des fraises qui jalonnent le passage des enfants, nous avons goûté nos tomates et nos salades et observé la croissance d'un petit melon et d'une courgette !

Le jardin et le jardinage sont devenus des espaces d'accueil et d'activités diversifiées pour les enfants et leurs parents, que l'éducatrice propose d'animer et de mettre à disposition dans le cadre des lieux d'Accueil Enfants/Parents, des samedi matins de la Barboteuse.

Comme les années précédentes, nous avons reconduit notre rencontre inter-générationnelle, en faisant la connaissance des résidents et de l'équipe d'animation et des jardins de la maison de retraite de Tourette Levens. Cette rencontre a été riche de bouturages, d'échange de graines et de savoirs faire entre « petits » et « grands ».



Le yoga

Avec une professionnelle intervenant auprès des enfants



Yoga en famille et avec l'éducatrice : Nous avons expérimenté le Yoga avec une professionnelle habituée aux jeunes enfants. Notre rencontre a été riche d'enseignements mutuels et d'approfondissements que nous pouvons exploiter dans nos activités d'éveils corporel.

L'éducatrice a organisé des sessions en lien avec la disponibilité des parents. Comme pour les séances « Petites Parenthèses », un tableau d'affichage permet aux familles de prendre connaissance des activités proposées et de s'y inscrire.



Crèche « les Pt'its Bouts » de Colomars

Présentation:

Adresse : 10 Chemin du Génie – 06670 Colomars

Agrément : 25 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 14

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : **59 enfants**

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Colomars	53
Aspremont	5
Tourrette-Levens	1

Les faits marquants 2018:

Vernissage à la Mairie de Colomars

Les enfants de la crèche et des écoles exposent leurs œuvres ! Les petits comme les grands sont invités à venir les admirer, cette rencontre est suivie d'un apéritif partagé.

Café des parents : continuité

Une fois tous les 2 mois environ un temps de partage est proposé avec les parents autour d'un café le matin, de 7h30 à 9h30. Cette rencontre informelle est très appréciée des parents.

Fête de Carnaval

La fête de Carnaval a réuni petits et grands pour une bataille de confettis avec un partage de bugnes confectionnés par les enfants ! Ambiance festive, colorée et musicale à l'accordéon avec Patricia !

Participation au Printemps des poètes

Les enfants ont réalisé des peintures qui ont été exposées à la Salle Bauma de Colomars sur le thème de « l'Ardeur ». La crèche a été primée et a reçu trois beaux livres.

Partenariat avec la boulangerie de Colomars

Les enfants ont réalisé la décoration de la vitrine de la boulangerie au fur et à mesure des saisons.

Cette année l'accent est posé sur les émotions des enfants et beaucoup des ateliers mis en place à la crèche ont été en lien avec cette thématique : les livres, les histoires, les comptines, atelier pâtisserie...

Crèche « Li Calinous » de La Trinité

Présentation:

Adresse : 18 Chemin de l'Olivaie – 06340 La Trinité

Agrément : 45 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 21

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : **107 enfants**

Nom de la commune	Nombre d'enfants
La Trinité	102
Saint-André de la Roche	5

Les faits marquants 2018:

Maintien du projet autour du portage en écharpe ou portage dit « respectueux » qui est mis en place dans la crèche depuis septembre 2012 et qui rencontre un vif intérêt autant auprès des professionnelles que des familles.

Développement du projet jardinage « Du jardin à l'assiette »

Les enfants ont pu suivre l'évolution des cultures, arroser, manipuler la terre et ensuite déguster les tomates, fraises, concombres du jardin pour le plaisir des papilles !

Mur des familles

Dans chaque sections, les parents peuvent découvrir que chaque groupe a créé un « Mur des familles » avec les photos des parents, grands-parents, animaux de compagnie... pour instaurer un rituel sécurisant où les enfants vont voir les photos, les montrer aux autres enfants.

A l'entrée de la crèche se trouve **un espace aménagé pour les parents**. L'équipe a souhaité réfléchir à un aménagement de l'espace qui permet aux parents d'avoir une place au sein de la crèche avec de la documentation, des revues, des livres pour enfants...

Give Box

Mise en place d'une boîte où les parents peuvent déposer des objets qu'ils n'utilisent plus et qui pourraient servir à d'autres enfants. Cela évite le gaspillage et les dépenses inutiles. Chacun peut se servir librement et gratuitement.

Crèche « La Ritournelle » de Levens

Présentation:

Adresse : Rue Robert Préaud – 06670 Levens

Agrément : 30 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 15

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : **73 enfants**

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Levens	66
Tourrette-Levens	2
La Roquette sur Var	4
Saint-André de la Roche	1

Les faits marquants 2018:

Est mis au cœur de l'accueil la prise en compte de l'enfant et de sa famille. Dans un premier temps, les parents sont invités à s'inscrire dans un **projet de familiarisation** au sein de la crèche afin de développer ensemble le lien de confiance.

Par la suite, l'équipe de la crèche les fait **participer à différents temps de vie et de fête** au sein de la structure : café des parents, goûter partagé, portes ouvertes aux séances de baby-gym, séance de musique, initiation du cirque, diverses fêtes de la crèche...

Leur est également proposé de **participer à des temps de sensibilisation autour des besoins physiologiques de l'enfant, d'une démarche écologique, d'une alimentation saine et biologique**... Tout au long de l'année, une documentation en lien avec ces initiatives (bibliothèque des parents, recettes faites par les enfants...) est tenue à leur disposition.

L'équipe propose aux enfants des **activités variées et libres** dans lesquelles ils sont le plus possible en groupe restreint afin de réduire l'impact du collectif durant leur journée (pâtisserie, tapis de jeu individuel, peinture, pâte à modeler, sable magique, transvasement, motricité, jeux libres, lecture, chants...).

Cette année, une **psychomotricienne** est venue soutenir les professionnelles dans leur travail quotidien auprès des enfants.

Crèche « La Grenouillère » de Saint-André de la Roche

Présentation:

Adresse : 33 Boulevard du 8 mai 1945 – 06730 Saint-André de la Roche

Agrément : 45 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 23

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : **121 enfants**

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Saint-André de la Roche	95
Tourrette-Levens	7
Falicon	10
La Roquette sur Var	2
La Trinité	6
Castagniers	1
Levens	1

Les faits marquants 2018:

En avril 2018, la rénovation d'une partie de la crèche et notamment la création d'une cuisine sur place s'est achevée. Cela a permis de passer d'un agrément de 35 à 45 enfants. La cuisine sur place, avec embauche d'un cuisinier qualifié, a permis l'amélioration gustative et qualitative des plats donnés aux enfants. Les menus sont travaillés en amont entre le cuisinier et la puéricultrice de la crèche afin de concocter des menus équilibrés, de saison.

Thème de l'année

Après plusieurs échanges en équipe, le thème retenu est celui des « couleurs », un thème adapté aux tous petits.

Ainsi, 4 groupes ont été créés :

- Les Aquarelles pour les bébés
- Les Turquoises, les Fuchsias et les Lilas pour les moyens-grands.

Ateliers gourmands

Les parents ont été invités à confectionner sucrés/salés avec leurs enfants accompagnés des agents de la crèche. Les échanges qui en découlent sont très riches et permettent de mieux nous connaître.

Depuis avril 2018, le cuisinier propose des activités culinaires aux familles afin de varier les échanges.

Ateliers d'art plastique

Depuis septembre 2018, Stéphanie TERIER (artiste plasticienne) anime des séances d'arts plastiques avec les enfants. Les parents sont également conviés régulièrement à ces séances artistiques autour de la manipulation de différents supports, matières (papier, glaise, collage, peinture...). Un vrai moment privilégié hors du temps !

Crèche « L'Oustalet » de Saint-Martin-du-Var

Présentation:

Adresse : 3 Avenue Pasteur – 06670 Saint-Martin du Var

Agrément : 27 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 13

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : **60 enfants**

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Saint-Martin-du-Var	47
Saint Blaise	2
Castagniers	2
Levens	1
La Roquette sur Var	8

Les faits marquants 2018:

Café des parents

Proposé une fois par mois lors de l'accueil du matin dans le service des bébés depuis la rentrée de septembre. Il permet de créer un lien enfant / parent / professionnelle. L'enfant prend un peu plus de temps avec son parent dans la section, ce qui lui permet de partager avec lui ce qu'il vit pendant sa journée à la crèche.

Ce temps de partage favorise également l'échange parents / professionnelles, une relation de confiance s'installe.

Communication avec les parents

Lors de cette année nous sommes parvenus à mettre en place une **plateforme photo en ligne accessible aux parents**. Nous prenons très régulièrement des photos qui sont ensuite transférées sur la plateforme, les parents sont ravis d'avoir des photos de leurs enfants au sein de la crèche. Nous avons également réalisé une **gazette** sur le dernier trimestre de l'année qui sera poursuivi trimestriellement.

Animaux

La crèche a accueilli à la rentrée deux bébés tortues. Elles sont présentes dans la sections des moyens/grands. Les enfants apprécient les regarder et les nourrir.



Médiathèque

Des sorties à la médiathèque sont organisées afin de faire découvrir aux enfants de nouveaux livres. Ils peuvent également en choisir afin de les ramener à la crèche et ainsi les partager avec les autres copains qui n'ont pas pu profiter de la sortie.



Crèche de Tourrette-Levens

Présentation:

Adresse : 71 Chemin Saint Sébastian – 06690 Tourrette-Levens

Agrément : 30 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 15

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : **43 enfants**

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Tourrette-Levens	36
Aspremont	3
Levens	2
Saint-André de la Roche	2

Les faits marquants 2018:

Projet « Nissart »

Une auxiliaire de puériculture qui maîtrise la langue locale a proposé « un bain » de niçois aux enfants âgés de 18 mois à 3 ans.

Par le biais de comptines, de chansons, d'imagiers elle a proposé un vocabulaire simple et accessible dont le seul objectif est le plaisir des mots, de l'échange et du partage. Le spectacle de la fête de fin d'année, écrit et réalisé par l'équipe, a été joué devant les enfants et les familles en français et en niçois.

Projet Baby gym

Il est directement lié à l'importance du développement moteur des jeunes enfants. Il complète et enrichit le **projet motricité libre** mis en place dans la section des bébés. Il est essentiel pour les nourrissons d'être dans une liberté de mouvements afin de franchir les différentes étapes qui les mènent de la position couchée sur le dos à la position debout et à la marche, à leur propre rythme et selon leurs propres impulsions et ressentis.



Projet « Ateliers cuisine »

Ces ateliers sont animés par Guillaume notre cuisinier. Il propose souvent aux enfants la confection de gâteaux aux fruits ou au chocolat. C'est vraiment un moment de plaisir pour eux, fiers de réaliser quelque chose avec le cuisinier, et ravis de déguster leur préparation au goûter.



Projet jardinage

A l'initiative du cuisinier, ce projet permet aux enfants de prendre conscience d'où viennent les légumes qu'ils consomment et de quelle manière. Ils apprennent par leur action (semer, arroser, protéger des insectes, récolter) que l'on peut agir sur la nature, avec les éléments, et l'importance de prendre soin nécessaire à la pousse des végétaux. Ils découvrent également différents insectes et habitants de la terre. Les 5 sens sont en action pour leur plus grand plaisir.



Crèche Familiale de La Trinité

Présentation:

Adresse : 18 Chemin de l'Olivaie – 06340 La Trinité

Agrément : 23 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 8

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : **16 enfants**

Nom de la commune	Nombre d'enfants
La Trinité	15
Saint-André de la Roche	1

Les faits marquants 2018:

Deux assistantes maternelles ont obtenu un quatrième agrément, permettant de maintenir la continuité de service lors d'absence de personnel.

Halte-Garderie Inter'Val Formation

Présentation:

Adresse : 18 Chemin de l'Olivaie – 06340 La Trinité

Agrément : 15 enfants par jour

Jours et horaires d'ouverture : les mardis et vendredis de 9h à 17h

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 4

Spécificités de la halte-garderie:

- Accueil des enfants des assistants maternels privés en formation sur leur temps de travail.
- Accueil des enfants des familles fragilisées, en réinsertion professionnelle et en accompagnement avec Inter'Val Formation.

Activités de la halte-garderie:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année (tout public confondu) : **22 enfants**

Nom de la commune	Nombre d'enfants
La Trinité	11
Saint-Martin-du-Var	4
Saint Laurent du Var	1
La Grave de Peille	4
Nice	2

Nombre d'assistants maternels par commune : **9 assistants maternels**

Nom de la commune	Nombre d'enfants
La Trinité	3
Saint-Martin-du-Var	2
Saint Laurent du Var	1
La Grave de Peille	1
Nice	2

Activité de janvier à décembre 2018 :

Mois	Nb de jours d'ouverture	Nb d'heures d'ouverture	Nb de présences réelles	Nb de présences réelles
Janvier	8	64	37	61
Février	8	64	37	70
Mars	7	56	32	59
Avril	8	64	34	58
Mai	5	40	20	42
Juin	9	72	29	67
Juillet	9	72	20	46
Août	0	0	0	0
Septembre	8	64	44	65
Octobre	9	72	64	91
Novembre	8	64	43	72
Décembre	6	48	33	60
Total	85	680	393	691

Récapitulatif des heures et actes pour 2018 :

Mois	Assistants maternels	RSA	Total heures	Assistants maternels	RSA	Total actes
Janvier	0	173	173	0	37	27
Février	36,9	186,55	223,45	5	37	42
Mars	0	191,85	191,85	0	32	32
Avril	93,1	177,6	270,7	14	34	48
Mai	0	85,8	85,8	0	20	20
Juin	0	145,6	145,6	0	29	29
Juillet	0	94,85	94,85	0	20	20
Août	0	0	0	0	0	0
Septembre	0	0	0	0	44	44
Octobre	76,2	334,85	411,05	11	64	75
Novembre	0	315,1	315,1	0	43	43
Décembre	0	170,85	170,85	0	33	33
Total	206,2	1 876,05	2 082,25	30	393	423

Relais Petite Enfance

Présentation:

Adresse : 2 rue du Ghet – 06730 Saint-André de la Roche

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 5

Activités:

Tableau des assistantes maternelles par communes et nombre de places d'accueil :

Communes	Nb d'assistantes maternelles	nombre de places d'accueil
Aspremont	2	7 TC
Castagniers	8	22 TC – 6 TNC – 1 PERI
Colomars	5	14 TC – 2 TNC – 1 PERI
Falicon	2	8 TC
La Roquette sur Var	3	7 TC - 1 TNC
La Trinité	29	70 TC – 10 TNC – 5 PERI
Levens	25	73 TC – 8 TNC – 3 PERI
Saint-André de la Roche	17	42 TC – 5 TNC – 2 PERI
Saint-Blaise	2	6 TC – 1 TNC
Saint-Martin-du-Var	14	37 TC – 5 TNC – 1 PERI
Tourrette-Levens	15	41 TC – 2 TNC – 1 PERI
Total	122	327 TC – 40 TNC – 14 PERI

(TC = Temps Complet / TNC = Temps Non Complet / PERI = Périscolaire)

Tableau de participation aux Matinées du Relais :

Communes des lieux d'animation	Nb d'activités proposées	Nb d'assistants maternels (moyenne par séance et par groupe)	Nb d'enfants (moyenne par séance et par groupe)
La Trinité	54	6	13
Levens + Saint-Blaise	49	6	16
Saint-André de la Roche + Falicon	58	4	11
Saint-Martin-du-Var + Castagniers + Colomars + La Roquette sur Var	48	7	16
Tourrette-Levens + Aspremont	52	5	11
Total	261	28 (moyenne par semaine)	67 (moyenne par semaine)

La LUDOMOBILE :

Communes des lieux d'animation	Nb de séances proposées	Nombre de prêts			Nb d'assistantes maternelles	Nb d'enfants
		jeux	livres	mallettes		
La Trinité	9	94	16	16	63	132
Levens	10	47	13	4	65	168
Saint-André de la Roche	8	32	0	7	41	86
Saint-Martin-du-Var	9	98	0	7	99	204
Tourrette-Levens	10	76	0	4	77	163
TOTAL	46	347	29	38	345	753

Les faits marquants 2018:

3^{ème} Rencontre « Parents – Assistants Maternels »

Le Relais organise cette rencontre entre les parents ayant reçus un accord partiel ou un refus pour leur demande de place en crèche et les assistants maternels ayant encore des disponibilités d'accueil.

Une quinzaine de personnes ont répondu à l'invitation qui avait lieu à Tourrette-Levens, ainsi qu'une dizaine de partenaires institutionnels.

Convaincu de l'utilité de ce rendez-vous, la faible participation nous oblige à repenser l'organisation de celui-ci.

Matinée professionnalisante avec la PMI de St André

Dans le cadre de la professionnalisation des assistants maternels et du partenariat avec le centre de PMI, le Relais a proposé une matinée de travail, le samedi 13 octobre 2018. Le thème « A l'écoute des bébés : motricité libre, portage respectueux et soins apportés au bébé » a attiré une quinzaine de professionnelles de tout le territoire.

Réparties en 3 ateliers, les assistantes maternelles ont été mis en situation par des jeux de rôle (être dans la position de l'enfant, de l'adulte, du parent...) afin de mieux appréhender le ressenti et les besoins de l'enfant et adapter la position de l'adulte face à cela.

Au-delà des apports théoriques, cette matinée commune PMI-RAM a également vocation à renforcer la collaboration entre les 2 services, démontrant ainsi, un travail consensuel et une vision partagée du métier assistante maternelle.

Matinées professionnalisantes sur la parentalité

Depuis juillet 2017, les RAM ont vu leurs compétences renforcées sur l'accompagnement professionnel des assistants maternels.

Partant de cette nouvelle prescription, l'équipe du RAM a proposé aux assistantes maternelles du territoire de travailler conjointement sur les pratiques professionnelles dans un objectif d'amélioration des conditions d'accueil individuel du jeune enfant.

Sept professionnelles et deux animatrices ont, durant 3 samedis, réfléchi et étudié « la communication professionnelle ». A l'issue de ce travail, une synthèse a été élaborée sous forme de livret. Ce document est mis à disposition des autres assistants maternels qui souhaiteraient s'informer sur cet aspect de l'accompagnement à la fonction parentale.

La création de ce dossier démontre une volonté et un engagement commun entre l'équipe du RAM et les professionnels, de parfaire l'accueil à domicile.

Partenariat avec la médiathèque de Saint André de la Roche

Ce nouveau projet s'inscrit dans la démarche d'ouverture du Relais vers les autres services publics présents sur le territoire.

En concertation avec la responsable de la médiathèque de Saint André de la Roche, des matinées « les livres aident à grandir » sont proposées aux assistants maternels afin de sensibiliser les très jeunes enfants (0/3 ans) à l'univers du livre.

A l'heure du tout numérique, les agents de la collectivité ont voulu remettre le livre au cœur de l'accès à la culture.

L'action repose sur un accueil des assistants maternels, des enfants et des parents qui le souhaitent dans les locaux de la médiathèque.

Les animatrices RAM et la responsable du lieu proposent des lectures collectives d'albums, de comptines... du temps pour permettre aux enfants de manipuler librement les livres sous l'œil bienveillant des adultes.

Lieu d'Accueil Enfants-Parents de Castagniers

« Les Ateliers enfants-parents des Samedis de La Barboteuse »

Présentation:

Adresse : 2648 Route de la Loubière – 06670 Castagniers

Jours et horaires : 2 à 3 samedis par mois de 10h à 12h.

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Activités de la structure:

Amplitude annuelle réelle d'ouverture au public :	53h30
Nombre de séances dans l'année :	19
Nombre de familles différentes accueillies dans l'année :	40
Nombre d'enfants différents accueillis dans l'année :	55
Nombre d'adultes différents accompagnants dans l'année :	63

Répartition mensuelle de la fréquentation jusqu'au 31 décembre 2018 :

Mois	Nombre d'heures
Janvier	5h
Février	7 h30
Mars	7 h30
Avril	2 h30
Mai	2 h30
Juin	5h
Juillet	5h
Août	0
Septembre	6h
Octobre	2 h30
Novembre	6h
Décembre	4h
Total	53h30

Fréquentation par âge de jusqu'au 31 décembre 2018 :

	A naître	0 / 3 ans	4 / 6 ans	Total
Nb d'enfants	0	27	28	55

Qualité de l'adulte accompagnant jusqu'au 31 décembre 2018 :

	Mère	Père	Grand-mère	Grand-père	Autre	Total
Nb d'adultes	39	20	1	0	3	63

Les objectifs liés à l'accompagnement à la fonction parentale:

Le temps dans un lieu d'accueil enfants-parents contrairement à ce qu'offrent les crèches pour satisfaire les besoins de temps professionnel et/ou personnel des parents, le LAEP propose un espace où la temporalité est pensée, proposée d'être vécue autrement, libre et non conditionnée par les exigences du travail. Ces temps adaptés au rythme de l'enfant, à son « tempo » permettent aux parents une écoute, une observation, une disponibilité et une attention à leur enfant vers des réponses plus adaptées, réfléchies et une satisfaction au plus près des besoins.

L'espace : L'établissement d'accueil est adapté aux jeunes enfants et aux adultes.

L'activité : Elle n'est pas importante en soi, elle n'existe que pour favoriser la rencontre avec l'autre, la relation à l'autre. Elle est un « outil relationnel » La créativité de chacun fait se rencontrer ici l'imaginaire de l'enfant et celui, parfois oublié de l'adulte accompagnant. Aux ateliers, les parents se rencontrent et rencontrent leurs enfants en laissant libre cours à leurs sensations, réactions et vécus infantiles. Ils sont surpris de se découvrir être pris en exemple pour leur enfant en étant eux-mêmes.

Le cadre rassurant des adultes : Chaque atelier fait découvrir et vivre des situations nouvelles. Les échanges sont nombreux, intéressants constructifs. La fonction de l'accueillante se définit par la fonction du regard, de la présence et de l'écoute qui accueille, soutient avec ou sans parole, sans jugement. Cette réceptivité a une fonction de soutien et d'étayage. La place que laisse l'accueillante à l'adulte-parent est un espace à la fonction parentale.

Les besoins exprimés par les familles :

Un besoin d'étayage : Les difficultés, les inquiétudes et responsabilités éducatives n'empêchent pas la construction de l'enfant et son accompagnement, mais bien souvent un réajustement. En fréquentant les LAEP, les parents se disent souvent soulagés, moins inquiets, plus confiants dans leurs potentialités, apaisés.

Un besoin de réconfort : Les mères fréquentant régulièrement les ateliers expriment ce sentiment de réconfort. Réconfort ressenti lorsqu'elles partagent les mêmes situations, interrogations, inquiétudes concernant l'éducation de leur enfant. Il est encourageant de partager une même situation, les parents se comprennent d'autant mieux et ces discussions créent des liens.

Un besoin de temps : D'un temps de qualité ! Besoin de prendre le temps, de s'accorder du temps avec son enfant, une parenthèse. Les parents culpabilisent souvent de ne pouvoir offrir du temps à leur(s) enfants.

Lieu d'Accueil Enfants-Parents Li Calinous de La Trinité

Présentation:

Adresse : 18 Chemin de l'Olivaie – 06340 La Trinité

Jours et horaires : les lundis de 9h30 à 11h30 et les mercredis de 14h30 à 16h30

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Activités de la structure:

Amplitude annuelle réelle d'ouverture au public : **170h**

Nombre de séances dans l'année : 85

Nombre de familles différentes accueillies dans l'année : 27

Nombre d'enfants différents accueillis dans l'année : 32

Nombre d'adultes différents accompagnants dans l'année : 43

Répartition mensuelle de la fréquentation jusqu'au 31 décembre 2018 :

Mois	Nombre d'heures
Janvier	18 h
Février	16 h
Mars	12 h
Avril	14 h
Mai	12 h
Juin	16 h
Juillet	18 h
Août	0
Septembre	16 h
Octobre	20 h
Novembre	16 h
Décembre	12 h
Total	170 h

Fréquentation par âge de jusqu'au 31 décembre 2018 :

	A naitre	0 / 3 ans	4 / 6 ans	Total
Nb d'enfants	0	29	3	32

Qualité de l'adulte accompagnant jusqu'au 31 décembre 2018 :

	Mère	Père	Grand-mère	Grand-père	Autre	Total
Nb d'adultes	26	5	2	1	9	43

Les objectifs liés à l'accompagnement à la fonction parentale:

Les deux temps d'accueils sur des demies journées différentes permet de toucher des publics différents et leurs attentes sont elles aussi différentes Cette année ces publics ne fréquentent qu'un de ces deux temps.

Le lundi les familles présentes sont souvent sans emploi , isolées , en manque de maillage familial proche et pouvant les soutenir.

Ce temps permet aux familles isolées de pouvoir trouver une écoute et une orientation personnelle en fonction de ces besoins.

Le temps d'accueil du mercredi regroupe des familles qui ont souvent plusieurs enfants (fratries) et qui ont mercredi de repos .

Ce temps d'accueil des fratries est souvent celui des questionnements autour de la place de chacun. Faire ensemble pour donner à chaque enfant ce dont il a besoin.(besoin de se sentir grand , ou envie de grandir)

Cette année , comme toujours, un groupe se fidélise restant ouvert à de nouveaux participants et permet un rendez-vous hebdomadaire qui s'inscrit dans l'organisation des familles.

Concernant la réorientation des familles , cette année nous avons orienté des familles sur le centre de formation Inter'Val Formation, mais aussi auprès de la psychologue du Pôle Petite Enfance afin que ces familles soient accompagnées au mieux.

Lieu d'Accueil Enfants-Parents de Saint-André de la Roche « La bulle paren'thé »

Présentation:

Adresse : 33 boulevard du 8 mai 1945 – 06730 Saint-André de la Roche

Jours et horaires : Les jeudis de 8h30 à 11h

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Activités de la structure:

Le LAEP « La bulle paren'thé » de Saint-André de la Roche a ouvert en septembre 2018.

Amplitude annuelle réelle d'ouverture au public :	35h
Nombre de séances dans l'année :	14
Nombre de familles différentes accueillies dans l'année :	10
Nombre d'enfants différents accueillis dans l'année :	11
Nombre d'adultes différents accompagnants dans l'année :	11

Répartition mensuelle de la fréquentation de septembre au 31 décembre 2018 :

Mois	Nombre d'heures
Janvier	
Février	
Mars	
Avril	
Mai	
Juin	
Juillet	
Août	
Septembre	7h30
Octobre	10h
Novembre	10h
Décembre	7h30
Total	35h

Fréquentation par âge de septembre au 31 décembre 2018 :

	A naitre	0 / 3 ans	4 / 6 ans	Total
Nb d'enfants	0	11	0	11

Qualité de l'adulte accompagnant de septembre au 31 décembre 2018 :

	Mère	Père	Grand-mère	Grand-père	Autre	Total
Nb d'adultes	9	1	1	0	0	11

Les objectifs liés à l'accompagnement à la fonction parentale:

Les besoins exprimés par les familles :

- **lien social :**

De nombreuses familles fréquentant le LAEP cherchent à rencontrer d'autres familles, d'autres enfants pour ne plus rester isolées, sans réelles opportunités de faire de nouvelles rencontres (familles mutées, grands-parents isolés, congés maternité). Nous pensons répondre à ce besoin exprimé par les familles puisque celles-ci sont désormais régulières et se connaissent de mieux en mieux. L'ambiance est conviviale, les échanges nombreux.

- **socialiser son enfant :**

Aussi important que le lien social du parent, celui de l'enfant. Les familles expriment le besoin d'avoir un lieu adapté à la socialisation de leur enfant et sécurisé. Les enfants de ces familles ne fréquentent presque pas les établissements d'accueil du jeune enfant et rencontrent donc peu d'enfants. Nous avons relevé que ce besoin est essentiel pour les familles et qu'elles ont conscience du caractère bénéfique que cela a sur leur enfant.

- **ouvrir leur enfant à de nouvelles découvertes :**

Les familles nous ont exprimé le besoin de faire découvrir de nouveaux espaces, de nouveaux jeux, de nouvelles matières, activités, supports à leur enfant. Nous pensons répondre à ce besoin en variant les pôles de jeux adaptés au développement de l'enfant. De ce fait, l'espace du LAEP propose une certaine stabilité de jeux (afin d'assurer une permanence sécurisante pour l'enfant) ainsi qu'une zone réservée à l'expression libre et la créativité. Nous intégrons ainsi de la nouveauté à chaque séance, pour toujours plus de découvertes. Ces propositions sortent de ce que les familles proposent habituellement chez elles car souvent « jugées trop salissantes pour la maison » (peinture, semoule, argile, pâte à sel etc..). Elles sont donc ravies de pouvoir le faire au LAEP.

- **être soutenues dans leur fonction parentale :**

Nous relevons que les familles que nous accueillons ont beaucoup de questionnements quant à la maternité, le développement de l'enfant, l'alimentation, la parentalité, l'attachement, l'accordage avec leur tout petit, les soins, l'aspect médical etc... Certaines familles n'ont aucun point de comparaison (pas de famille à proximité, aucun mode de garde, peu de lien social). Nous restons donc perpétuellement à l'écoute de ses questionnements.

Dans une démarche d'écoute active, nous ne donnons pas de réponses toutes faites, nous préférons essayer de donner toutes les clés aux parents pour qu'ils puissent trouver leurs propres réponses. Ainsi nous pensons les aider à avoir confiance en leurs compétences parentales, à les valoriser voire les développer.

Lieu d'Accueil Enfants-Parents de Tourrette-Levens « A l'Unisson »

Présentation:

Adresse : 71 Chemin Saint Sébastian – 06690 Tourrette-Levens

Jours et horaires : les mardis de 16h à 18h30

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Activités de la structure:

Amplitude annuelle réelle d'ouverture au public :	107h30
Nombre de séances dans l'année :	43
Nombre de familles différentes accueillies dans l'année :	43
Nombre d'enfants différents accueillis dans l'année :	72
Nombre d'adultes différents accompagnants dans l'année :	58

Répartition mensuelle de la fréquentation jusqu'au 31 décembre 2018 :

Mois	Nombre d'heures
Janvier	7h30
Février	10h
Mars	7h30
Avril	10h
Mai	7h30
Juin	10h
Juillet	12h30
Août	2h30
Septembre	10h
Octobre	12h30
Novembre	10h
Décembre	7h30
Total	107 h 30

Fréquentation par âge de jusqu'au 31 décembre 2018 :

	A naitre	0 / 3 ans	4 / 6 ans	Total
Nb d'enfants	7	35	30	72

Qualité de l'adulte accompagnant jusqu'au 31 décembre 2018 :

	Mère	Père	Grand-mère	Grand-père	Autre	Total
Nb d'adultes	36	10	4	1	7	58

Les objectifs liés à l'accompagnement à la fonction parentale:

Effets observés sur les enfants accueillis :

- Une possibilité d'individuation
- La prise de conscience de soi et de l'autre
- L'apprentissage des règles collectives
- Passer du temps avec et sous le regard d'autres adultes

Effets observés sur les adultes accueillis :

- Mettre une distance face à une relation trop fusionnelle avec l'enfant
- Echanger ses idées sur l'éducation des enfants.
- Avoir un autre regard sur son enfant.
- Être reconnu et rassuré.



Ludothèque de Saint-André de la Roche

Présentation:

Adresse : 33 boulevard du 8 mai 1945 – 06730 Saint-André de la Roche

Jours et horaires : Les mercredis de 14h à 17h de janvier à avril 2018, puis les mercredis de 9h à 12h depuis mai 2018

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Activités de la structure:

Répartition mensuelle de fréquentation jusqu'au 31 décembre 2018 :

	Nombre d'heures	Nombre d'enfants	Nombre d'adultes
Janvier	15	5	6
Février	12	0	0
Mars	9	5	6
Avril	12	1	1
Mai	12	33	17
Juin	12	22	10
Juillet	12	8	4
Août	6	10	8
Septembre	12	38	23
Octobre	15	39	30
Novembre	12	12	9
Décembre	6	5	4
TOTAL	135	178	118 (dont 11 accomp. Mineurs + de 6 ans)

Répartition des nouvelles familles par commune :

Communes	Nombre d'enfants
Aspremont	1
Castagniers	1
Falicon	3
Gilette	1
Nice	3
Saint-André de la Roche	20
Tourrette-Levens	3
Total	33

Age des enfants de janvier à décembre 2018 :

	A naître	0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	5-6 ans	Total
Nb d'enfants	0	11	13	10	3	2	4	43
%	0	25,58	30,23	23,26	6,98	4,65	9,30	100

Qualité de l'adulte accompagnant de janvier à décembre 2018 :

	Mère	Père	Assistante maternelle	Grand- mère	Autre	Enfants de + 6 ans	Total
Nb d'adultes	18	3	8	3	1	3	36
%	48,57	8,57	22,86	8,57	2,86	8,57	100

Les faits marquants 2018:

Depuis le mois de mai 2018, les horaires d'ouverture ont été modifiés de 9h à 12h afin de permettre aux familles qui le souhaitent, de fréquenter la ludothèque de Saint André de la Roche le matin, et celle de Tourrette-Levens l'après-midi.

La ludothèque est aussi l'espace d'accueil des assistantes maternelles et des enfants dans le cadre des matinées d'éveil proposées par le RAM, le mardi matin ou le vendredi matin.

La modification des horaires (ouverture le matin) et le nouvel aménagement de la ludothèque ont été favorables à l'accueil de nouvelles familles. Les assistantes maternelles quant à elles, n'accueillant plus ou peu d'enfants le mercredi, sont venues ponctuellement.

Cependant, la fréquentation est très aléatoire. Il faut encore que le lieu se fasse connaître, même si la communication a été revue et développée (flyers communs aux deux ludothèques du territoire, affichages et articles sur le site du SIVoM ainsi que dans les diverses revues et journaux).

Les familles qui viennent trouvent néanmoins ce service adapté et accueillant. La ludothèque répond à une réelle demande de socialisation de leur enfant (rencontrer d'autres enfants, côtoyer un nouvel environnement, prendre du plaisir en découvrant de nouveaux jeux,...)

Les parents prennent plaisir à « prendre le temps » de jouer avec l'enfant, à l'observer dans une situation extra-ordinaire.

La ludothèque est également un lieu de rencontres pour les parents, d'échanges avec l'animatrice.

A noter également, que la disponibilité du lieu les mercredis après-midis, a permis d'accueillir des groupes d'enfants du Centre de loisirs (en fonction du planning des activités de l'ALSH et de la disponibilité de l'animatrice de la ludothèque). Ce partenariat est très positif, il permet aux enfants du centre de loisirs de passer du temps dans un espace différent durant leurs activités périscolaires.

Le Réseau ludothèques du SIVoM

Les deux ludothèques du SIVoM (Saint-André de la Roche et Tourrette-Levens) sont gérées par le Relais Petite Enfance. Une mise en commun des outils de statistiques et fréquentation a été faite.

Les deux ludothèques font partie du réseau ALF PACA.

Les deux référentes des ludothèques échangent régulièrement sur l'organisation, les activités à proposer, la possibilité d'échanges de jeux entre les deux structures.

Ainsi, une journée festive commune aux deux ludothèques a été organisée avec l'intervention de Stéphanie TERRIER, artiste plasticienne, pour un atelier de création de jeux à partir de matériel recyclé et un goûter a été offert aux enfants et aux parents.

Ludothèque de Tourrette-Levens

Présentation:

Adresse : 71 Chemin Saint Sébastian – 06690 Tourrette-Levens

Jours et horaires : Les mercredis de 14h30 à 17h30

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Activités de la structure:

Répartition mensuelle de fréquentation jusqu'au 31 décembre 2018 :

	Nombre d'heures	Nombre d'enfants	Nombre d'adultes
Janvier	15	41	36
Février	12	36	24
Mars	9	26	24
Avril	12	27	26
Mai	12	36	29
Juin	12	38	29
Juillet	12	15	11
Août	3	0	0
Septembre	12	52	29
Octobre	15	53	52
Novembre	12	62	55
Décembre	9	26	22
TOTAL	135	412	337

Répartition des nouvelles familles par commune :

Communes	Nombre d'enfants
Castagniers	2
Châteauneuf	2
Coaraze	1
Contes	3
Levens	8
Saint-André de la Roche	1
Aspremont	1
La Trinité	2
Tourrette-Levens	44
Nice	6
Gilette	4
Total	74

Age des enfants de janvier à décembre 2018 :

	A naitre	0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	5-6 ans	Total
Nb d'enfants	4	10	14	16	11	4	15	74
%	5,41	13,51	18,92	21,62	14,86	5,41	20,27	100

Qualité de l'adulte accompagnant de janvier à décembre 2018 :

	Mère	Père	Assistante maternelle	Grand- mère	Grand- père	Autre	Total
Nb d'adultes	44	10	0	8	3	6	71
%	61,87	14,08	0	11,27	4,23	8,45	100

Les faits marquants 2018:

Aménagement de l'espace et l'organisation des jeux

Un travail autour de l'aménagement de l'espace a été fait avec les différents partenaires utilisateurs de la salle (le Relais Assistants Maternels, le LAEP) en lien avec les objectifs de chacun (nouvel espace sensoriel avec une cabane et des lumières).

Cet échange a permis d'enrichir l'aménagement en croisant les observations de chacun.

Une après-midi créative

La ludothèque a organisé une après-midi autour de la fabrication de jeux avec la récupération pour montrer que l'on peut jouer avec pas grand-chose...

15 enfants et 17 accompagnants ont pu y participer.

Les parents et leur enfant ont fabriqué avec l'accompagnement d'une plasticienne « une pêche aux poissons » : les poissons ont été fabriqués avec des chaussettes, du fil, du riz et des cannes puis ils ont créé un jeu de domino géant avec des gommettes.



Le Réseau ludothèques du SIVoM

Des réunions, une fois par mois, sont organisées avec la responsable de la ludothèque de Saint-André de la Roche pour échanger sur l'organisation, la proposition de jeux, mise en commun de l'outil statistique.

Ouverture la ludothèque durant les vacances scolaires au Centre de loisirs de Tourrette-Levens un groupe de 8 enfants à chaque fois âgés de 3 à 6 ans.

Psychologue Pôle Petite Enfance

Introduction:

Le poste de psychologue a été créé en septembre 2005 pour appuyer la volonté constante du SIVoM Val de Banquière de soutenir et d'améliorer la qualité d'accueil proposée au public au sein de ses établissements Petite Enfance.

Les missions générales sont de contribuer au bien-être des enfants accueillis par l'adaptation des structures et des pratiques professionnelles à leur besoin, de soutenir les professionnels dans une réflexion sur leurs pratiques professionnelles et d'accompagner les familles par l'observation des enfants et la rencontre des parents.

Temps d'observation sur le lieu d'accueil

Objectifs :

Ces observations peuvent être ciblées, par exemple, sur la dynamique du groupe d'enfants, sur une pratique professionnelle ou sur le développement d'un enfant en particulier.

Il s'agit de prévenir et repérer les troubles psychiques du jeune enfant ; de mettre en évidence les pratiques professionnelles inadaptées au développement harmonieux de l'enfant et à son épanouissement psychologique et de pérenniser les pratiques adaptées.

Indicateurs quantitatifs :

- **13 journées par structures collectives**
- **10 participations aux matinées d'accueil du Lieu d'Accueil Enfants-Parents Li Calinous de La Trinité**
- **25 participations aux animations du Relais Assistants Maternels.**

Lien avec les partenaires extérieurs

Objectifs :

Proposer une orientation adaptée aux difficultés rencontrées par le public.

Assurer une continuité et une cohérence entre les différents acteurs institutionnels.

Coordonner des actions de formation des personnels avec nos partenaires.

Indicateurs quantitatifs :

- **67 échanges** ont été nécessaires cette année, avec les écoles, les professions libérales ou les professionnels de services médico, socio, psycho, éducatifs.

Entretiens familiaux

Objectifs :

Soutenir la fonction parentale en informant, accueillant les doutes et inquiétudes et orientant si nécessaire.

Indicateurs quantitatifs :

- **40 entretiens** et **31 appels** ont été réalisés cette année pour des préoccupations variées des familles, comme le sommeil, la gemellité, la relation aux autres par exemple.

Réunions d'informations et d'échanges parents / professionnels

Objectifs :

Elles permettent des échanges entre parents et professionnels sur les thèmes incontournables de la petite enfance.

Indicateurs quantitatifs :

- **8 réunions** ont été effectuées en partenariat avec la référente parentalité, les structures collectives et/ou le Relais Assistants Maternels.

Réflexion sur les pratiques professionnelles

Objectifs :

Echanger autour des questionnements des professionnelles et des observations réalisées afin de soutenir la nécessaire réadaptation constante aux besoins des enfants.

Permettre aux accueillantes de mettre en mots les émotions ressenties au contact des enfants et de leurs familles, afin d'optimiser leur positionnement professionnel.

Favoriser l'accès à des savoirs spécifiques.

Apporter un éclairage spécifique dans l'élaboration des projets du service.

Indicateurs quantitatifs :

- **13 réunions** par structure collective
- **7 réunions thématiques** à destination des professionnels
- **20 réunions** avec l'équipe du Relais Assistants Maternels
- **10 réunions d'échanges de pratique avec les assistantes maternelles de crèche familiale**
- **10 supervisions** du Lieu d'Accueil Enfants-Parents Li Calinous de La Trinité
- **2 supervisions** du Lieu d'Accueil Enfants-Parents A l'Unisson de Tournette-Levens
- **19 réunions d'échanges de pratiques avec les directrices et le DGS**, responsable du Pôle Petite Enfance par intérim
- **Pilotage du travail de préparation du contenu de la journée pédagogique**
- **5 réunions de suivi** des projets issus de la journée pédagogique.

Accompagnement dans le cadre de l'accueil d'enfants nécessitant un accueil spécifique ou porteurs de handicap ou de maladie chronique :

Lors du repérage d'une inadéquation, temporaire ou définitive, entre les possibilités physiques, sensorielles, cognitives, relationnelles, psychiques d'un enfant et les conditions d'accueil proposées habituellement, un accompagnement spécifique est engagé.

Cet accompagnement spécifique a pour but de favoriser l'inclusion, la compensation, l'équité et la représentation positive de la différence.

Objectifs :

Evaluer les besoins de l'enfant au fin de son évolution dans la structure.

Accompagner les parents dans la reconnaissance des compétences et des différences de leur enfant.

Proposer des espaces de parole pour les professionnels autour du handicap, de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille.

Organiser des temps de formation ou d'information autour du handicap.

Être identifié comme interlocuteur spécifique par les partenaires extérieurs.

Indicateurs quantitatifs :

- **35 familles** ont bénéficié de ce type d'accompagnement
- **67 observations spécifiques** ont été menées
- **149 temps d'information et de régulation avec les professionnels** ont été nécessaires pour ajuster régulièrement l'accueil de l'enfant et sa famille.
- **14 orientations** ont abouti à une prise en charge extérieure
- **1 famille** a été accompagnée spécifiquement vers l'institution scolaire
- **3 familles** ont choisi un maintien en crèche, pour leur enfant d'âge scolaire ayant des besoins spécifiques

Ces indicateurs mettent clairement en évidence l'impact fort de l'accompagnement préventif dans la petite enfance.

En effet, au cours de l'année 2018, 35 enfants ont interpellé les professionnels par des spécificités dans leur développement au niveau moteur, affectif, cognitif ou relationnel.

L'appui et les ressources, proposés par les différents professionnels du Pôle Petite Enfance à ces 35 familles, ont participé à une évolution favorable des situations, permettant à 21 enfants de poursuivre leur développement harmonieusement sans prise en charge extérieure.

Certains troubles repérés ne relevant pas de nos compétences, 14 prises en charge extérieures ont été nécessaires et favoriseront par leur précocité le devenir de ces enfants.

CONCLUSION

Les services du Pôle Petite Enfance couvrent l'ensemble du territoire.

Ce rapport d'activité a pour objectif, outre de présenter de façon quantitative les actions, services et prestations du Pôle Petite Enfance, de défendre l'aspect qualitatif de l'accueil des enfants et des familles.

Fondement et ressource de l'ensemble des agents du Pôle, la qualité d'accueil représente un véritable engagement dans lequel tous les personnels s'emploient.

ANIMATION DU TERRITOIRE

SPORTS ET LOISIRS

ENFANCE

JEUNESSE ET SÉJOURS

SPORT





L'enfance 3 – 1 ans

- ACM périscolaires :
15 en gestion SIVoM (5 communes)
6 en gestion communale
- ACM périscolaires mercredis :
6 en gestion SIVoM
4 en gestion communale
- ACM extra-scolaire vacances
8 en gestion SIVoM (6 communes)
4 en gestion communale

Les + :

L'accueil des enfants en situation de handicap

La Petite Ferme de l'Abadie – Les jardins pédagogiques

Les formations d'animateurs

La Jeunesse 11 – 17 ans

- Maisons des Jeunes :
6 en gestion SIVoM (362 jeunes)
2 en gestion communale
1 en gestion Associative
- Animation et accompagnement Social
14 – 17 et 18 – 25 ans
- Le réseau information Jeunesse
et le BIJ de la Trinité

Les + :

Un contact privilégié avec les jeunes

Une démarche éducative, la prévention (addictions, prévention routière)

Des journées inter centres

PÔLE ANIMATION DU TERRITOIRE

122 ETP dont 67 agents « permanents »
renforcé par plus de 180 vacataires

Les + :

Un organigramme structuré

Une professionnalisation accrue

Une mutualisation et optimisation des ressources

Une référente parentalité (inter compétences)

Une référente handicap (inter compétences)

Les Activités sportives

Sport éducatif – Sport loisirs – Sport Santé

- De la Petite Enfance aux Séniors +++

Les + :

- **L'EPS scolaire**

- **Une implication sur l'ensemble des compétences**

(Petite Enfance – Social – Enfance – Jeunesse...)

- **Le « Sport Santé » pour les Séniors**

- **L'évènementiel sportif**

Les Séjours

- 9 séjours inter communaux
(234 enfants et Adolescents)

- 6 séjours ou mini-séjours communaux
(80 Ados)

- 5 mini camps (163 enfants – 46 ados)

Les + :

- **Un réel travail éducatif sur l'autonomie et la socialisation**

- **Des moments d'échange et de partage**

- **Des projets montés avec les jeunes**

Bilan Synthétique 2018



Acteur ou partenaire des politiques Éducatives et de Loisirs des communes du Territoire, le Pôle Animation affirme, chaque année, sa volonté de proposer, pour un large public, des accueils collectifs de Mineurs et des activités de qualité, participant ainsi à l'attractivité du Territoire et au « Bien-Vivre ».

À retenir pour 2018 :

- la signature, avec la CAF, de la convention territoriale globale (CTG) fixant les orientations, priorités et actions pour 2018/2021.
- la signature, avec la CAF, du contrat Enfance Jeunesse 2018-2021 (CEJ) avec des axes de développement conséquents
- la validation, par le Comité de pilotage, du projet éducatif 2019 - 2021
- les excellentes relations partenariales avec les communes et les partenaires (DDCS, CAF, Éducation Nationale...)
- la volonté de professionnaliser nos animateurs en proposant une politique de formation ambitieuse et innovante malgré des équipes « éphémères » avec un fort Turn over !
- l'évolution de la réglementation, (périscolaire du mercredi, encadrement des ACM) impliquant :
 - la rémunération des animateurs vacataires, non plus au forfait mais à l'heure pour les mercredis

- nécessité de posséder le BAFD complet ou un brevet professionnel pour diriger un ACM de plus de 80 jours et plus de 80 mineurs, soit la quasi-totalité de nos structures périscolaire

→ le fort développement des besoins, en terme d'accueil d'enfants scolarisés présentant des situations de handicap et/ou de forts troubles du comportement et nécessitant la présence d'animateurs spécifiques souvent détachés

→ l'augmentation démographique du Territoire, nécessitant d'adapter notre offre de service en fonction des besoins des familles (ouverture ACM St Blaise mercredis et vacances, augmentation d'effectifs sur les temps périscolaires et extra-scolaires).

→ les évaluations très positives des appels à projets, subventionnés par nos partenaires (FPT handicap – FPT ados – Sport sur ordonnance) avec cependant une diminution des montants attribués.

→ une évolution de l'action séjour pour diminuer les coûts de fonctionnement et renforcer leur accessibilité.

Perspectives:

→ vers un label qualité pour nos ACM extra-scolaires afin de valoriser l'image de nos structures et favoriser leur attractivité.

FORMATION / RECRUTEMENT

Tous les secteurs



FORMATION / RECRUTEMENT

Contexte

Le secteur Formation et Recrutement du pôle Animation du Territoire du SIVoM Val de Banquière, permet d'organiser et de planifier, les formations en fonction des besoins de chaque secteur. Concernant le recrutement, la centralisation a pour intérêt, d'éviter les tâches redondantes liées au recrutement de chaque secteur. Une boîte mail avec une adresse unique permet de regrouper les curriculums vitae des candidats, et un dispatching est effectué en fonction des besoins de chaque commune, mais aussi des contraintes géographiques.





FORMATION

Les Formations qualifiantes

INTITULÉ	LA TRINITÉ	SADLR	FALICON	ST BLAISE	ROQUETTE /VAR	CASTAGNIERS	SMV	LEVENS	COLOMARS	COÛT
BAFA 1	4	1			1		4	1		4033
BAFA 3	4	3	1				4	1		3080
BAFD 1	1			1						702.50
BAFD 3		1			1	1				1095
VAE DEEJE	1									1200
PSC1	11	9	1	2						1380
BSB	3	3	1	1		1		1	1	2200
BNSSA	1									190

Les formations complémentaires pour les agents d'animation du SIVoM Val De Banquière

INTITULÉ	LA TRINITÉ	SADLR	FALICON	ST BLAISE	ROQUETTE /VAR	CASTAGNIERS	LEVENS	INTERVENANT
IPCS	36	58	7	4	3	2		NUL
L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL	38	21	9	7	6			ALLIAUME PALLINI
SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT (JARDIN AU PETIT MONDE VERT)	2	2	2					NUL
FORMATION HANDICAP	12	8	5					ISABELLE MILCZAREK

Les formations informatiques

INTITULÉ	LA TRINITÉ	SADLR	FALICON	ST BLAISE	ROQUETTE /VAR	COLOMARS	LEVENS	INTERVENANT
ÉCOL' SOFT	3	2	2			1	1	JC MARTIN



RÉTROSPECTIVE DES TEMPS DE FORMATION

« IPCS : INFORMATION PRÉVENTIVE AUX COMPORTEMENTS QUI SAUVENT »



Nous avons développé ce temps de formation en partenariat avec le SDIS des Alpes Maritimes.

Plus de 100 agents du SIVoM Val de Banquière ont participé à ce temps d'information active.

La méthode de l'IPCS implique que, par la gestion réfléchie de son comportement, le citoyen peut faire face à toute situation, de l'incident à la crise.

Objectifs de l'IPCS :

- Diffuser une culture du risque sur la responsabilité individuelle et la solidarité.
- Sensibiliser chaque individu aux comportements adaptés à la prévention des accidents.
- Préserver la lucidité de l'individu face à un danger.
- Inciter les communautés à l'analyse des risques.
- Faciliter l'élaboration de plan d'urgence face aux risques qui nous entourent.



Thèmes abordés:

- Le comportement humain face au danger. Les émotions. Le leadership.
- Les risques : courants, exceptionnels, majeurs et émergents.
- La planification, la gestion de crise, la communication, l'appel et l'accueil des secours.



L'IPCS permet :

- D'atténuer le nombre de victimes.
- De diminuer les effets destructeurs d'un événement.
- De minimiser autant que possible la dangerosité d'une intervention.
- De diminuer les coûts directs et indirects induits par un sinistre.
- De faciliter l'intervention des secours.



« DÉCOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL »

La formation de « découverte de l'environnement institutionnel » est le premier volet d'une démarche d'intégration et d'accompagnement des nouveaux agents.

Le but étant, sous la forme d'ateliers ludiques de 2 heures, de former et d'informer les nouveaux agents sur leurs environnements professionnels.

À l'issue de chaque atelier, un échange permet d'apporter à chacun un éclairage professionnel à leurs questionnements.



« 5^{ème} JOURNÉE PÉDAGOGIQUE DE L'ANIMATION »



Mercredi 5 septembre s'est déroulée à Saint-André la 5^{ème} journée pédagogique du secteur Animation du SIVoM : « Ensemble pour grandir et faire grandir », à laquelle ont participé plus de 120 agents. Étaient également présents les vice-présidents du SIVoM, Sophie Berrettoni et Jean-Jacques Carlin, ainsi que Franck Levieux, Conseiller d'Éducation Populaire et de Jeunesse de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Alpes-Maritimes.

« C'est une journée exceptionnelle sur le département. Pour une amélioration de la qualité éducative, une implication totale est nécessaire dans chaque centre. Un accueil de loisirs, ce n'est pas une garderie ni une école : il faut que les gamins s'éclatent, mais on doit aussi développer leur éducation, leurs connaissances, leur capacité de socialisation, etc. Et vous avez ce pouvoir, à travers les jeux », a déclaré ce dernier aux animateurs rassemblés pour le lancement de la journée.



Divisés en plusieurs équipes, les animateurs ont participé à six ateliers répartis dans la commune au cours de la journée. Chacun visant à aborder un point spécifique mais aussi à inspirer les animateurs pour de futures activités.

L'ouverture de la journée a été réalisée par Monsieur Franck LEVIEUX, Conseiller d'Éducation Populaire et de Jeunesse de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Alpes-Maritimes.



La journée s'est articulée autour des 6 ateliers sur le thème « LABEL QUALITÉ » suivants :

« L'enfance, la famille et le handicap »

« La formation : positionnement des animateurs »

« La créativité, la décoration »

« Les projets spécifiques : le développement durable, l'écocitoyenneté »

« Les projets spécifiques : le sport, le SIVoM a un incroyable talent »

« L'apologie, l'évaluation »

Cela a permis à l'ensemble des groupes de découvrir et de vivre des animations en lien avec le projet éducatif du SIVoM Val de Banquière.



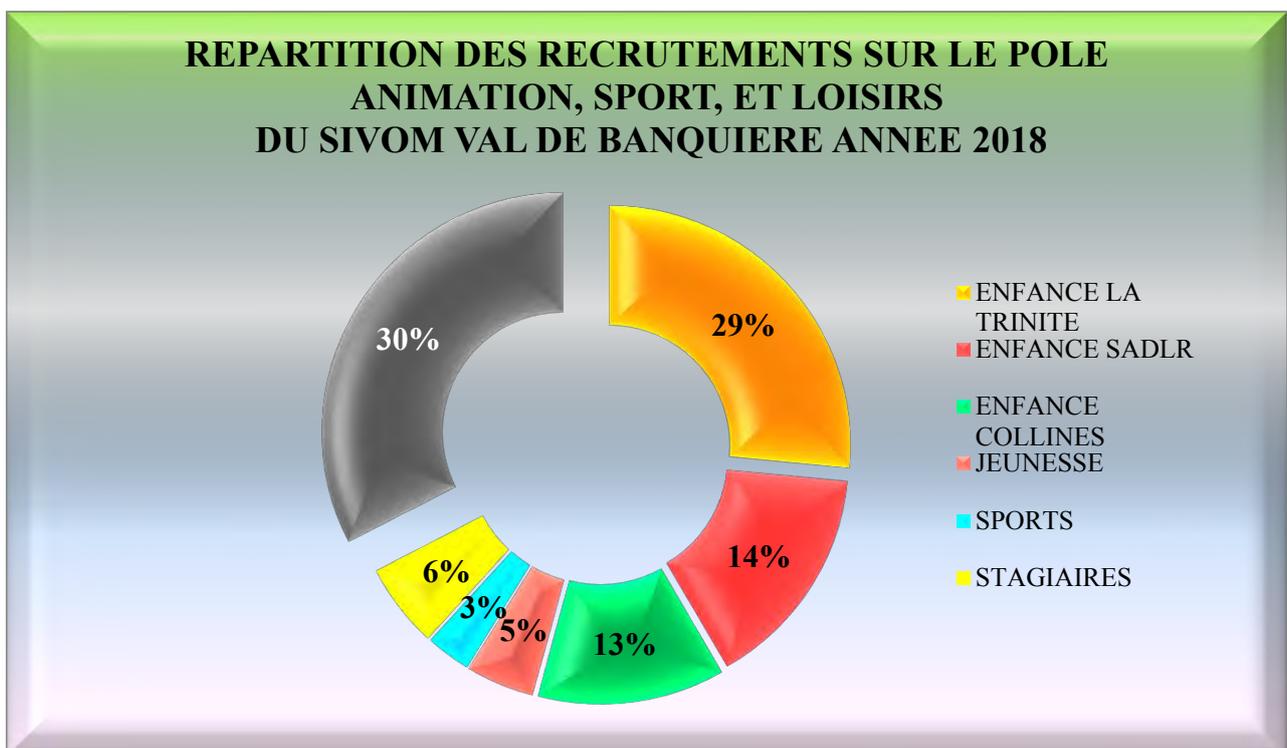
LE RECRUTEMENT

LES CONSTATS

- Sur certains secteurs, le turn over est important.
- Très peu de candidats postulent pour le temps d'animation périscolaire.
- Sur le secteur jeunesse peu de diplômés et expérimentés postulent et souvent ils ne répondent pas à nos critères.

RÉPARTITION DES RECRUTEMENTS EN 2018

350 candidatures dont des demandes de stages ont été traitées pour l'ensemble des activités du Pôle Animation du Territoire.



En 2018, nous retiendrons que 1/4 des candidatures environ ne correspondent pas à nos attentes.

Les candidats sont à la recherche d'un emploi à temps complet avec une garantie de stabilité.

PERSPECTIVES 2019

FORMATION

- *Développer les actions de formation en Interne, en mobilisant les ressources des agents.*
- *Stimuler la cohésion d'équipe au sein de l'ensemble des équipes du pôle animation du territoire.*
- *Intégrer les nouveaux animateurs en les accompagnants dans un processus de formation.*

RECRUTEMENT

- *Responsabiliser les Directeurs du périscolaire et des ACM dans la mise en œuvre de l'action de recrutement.*
- *Développer le réseau de diffusion des annonces.*
- *Raccourcir le temps de recrutement, en ayant une remontée plus rapide et précise des besoins sur chaque secteur.*
- *Mise en place d'un outil commun de base de données pour l'ensemble des secteurs.*

« Accueil et accompagnement des enfants et des adolescents en situation de handicap dans les structures de loisirs SIVoM Val de Banquière »



L'accueil « des différences » en constante évolution

Sur l'année 2018, il y a eu une hausse du nombre d'enfants accueillis (46 au lieu de 41), autant sur les temps périscolaires (surtout le temps méridien), qu'extra-scolaires et notamment une augmentation forte sur les séjours grâce à la collaboration soutenue avec la Responsable et ses équipes qui ont suivi pour exemple une formation sur l'accompagnement du handicap pour le ski.

Cette hausse fait suite notamment à la volonté du SIVoM d'employer des agents pour faire face à la pénurie d'AVS scolaire sur les temps méridien. **Cette augmentation concerne le nombre d'enfants mais pas forcément le nombre d'heures car le SIVoM Val de Banquière a du faire des choix (cf. le point régularité de l'accueil des enfants).** En effet, il y a eu 3512 h d'accueil sur les temps extra-scolaires (mercredi, vacances), 9889 sur les temps périscolaires et 20 enfants ont pu bénéficier des séjours ou mini camps (dont 3 nouveaux en collaboration avec la ville de TOURRETTE LEVENS, soit 288 h).

De plus, ces nouveaux accueils concernent toujours des enfants en **situation de handicap sévère** (autisme, handicap moteur lourd) et ce projet leur a permis d'avoir accès pour la première fois à des structures de loisirs «ordinaires». En effet, ces enfants évoluaient jusqu'alors dans des structures spécialisées (IME, hôpital de jour...). Cependant les structures spécialisées ferment par manque de financement et les parents se trouvent démunis.



Enfants bénéficiaires d'un PAI, un accompagnement de qualité au quotidien

Le SIVoM Val de Banquière a accueilli aussi, 105 enfants (62 en 2015, 91 en 2016, 84 en 2017) bénéficiaires d'un PAI (Alimentaire grave, Asthme (de plus en plus nombreux), crises convulsives, diabète...).

En 2018, le nombre a particulièrement augmenté et ceci a demandé des moyens supplémentaires surtout que certains sont très lourd (comme les diabètes insulino dépendant où les équipes doivent peser les aliments ingérer par l'enfant pour transmettre les informations à l'infirmier qui vient faire l'injection (bonus correcteur). Le taux de sucre dans le sang doit aussi être pris avant le repas par les équipes (soit par stylo, soit par scan quand l'enfant est équipé de ce système).

Les gestes de secours en cas de crise d'allergie (injection d'urgence) sont aussi de plus en plus nombreux, ce qui a nécessité la formation des animateurs par les infirmières scolaires. Beaucoup d'enfant ont aussi, le repas fourni par les parents, avec couverts et plateau spécifique, ce qui demande aux équipes une attention très particulière surtout chez les plus jeunes enfants qui n'ont pas encore pris conscience du danger de leur différence.

Sur les temps extra scolaires, le diabète est aussi source de mobilisation importante car les enfants passent de l'hypoglycémie à l'hyperglycémie très facilement, et les animateurs ne sont pas autorisés à injecter de l'insuline (aussi la famille doit intervenir rapidement après appel). En cas d'hypoglycémie l'enfant est allongé, on lui donne du sucre puis 30 minutes après avec un nouveau contrôle de la glycémie, une collation est donnée si nécessaire).



Accompagnement des enfants présentant des troubles non diagnostiqués, un accompagnement de plus en plus efficace

Le SIVoM Val de Banquière a accueilli 52 enfants en 2018 (27 en 2017, 51 en 2016) présentant des difficultés (principalement des troubles du comportement avec replis, crises, refus de l'autorité, violences physiques ou verbales ou comportements à risque. Le nombre a particulièrement augmenté cette année.

L'une des missions des animateurs référents est de repérer les enfants en souffrance, aussi quand cela est le cas, il instaure avec les parents un dialogue spécifique basé sur la confiance et le non jugement. Ces échanges ont pour but, d'accompagner les parents dans le suivi de leur enfant en leur proposant notamment de bénéficier d'accompagnements de partenaires relais locaux (dispositif PRE, rdv avec la psychologue, échanges collaboratifs avec l'école, PMI). L'équipe d'animation référente est aussi mobilisée afin d'élaborer un projet individuel d'accueil et de suivi. Des bilans réguliers sont effectués afin d'évaluer régulièrement l'évolution de l'enfant. À ce jour et suite aux actions mises en place (depuis le début d'année 2016), l'accueil et l'accompagnement de ces enfants «différents» et adolescents se sont beaucoup améliorés. Les enfants et les familles bénéficient maintenant d'une prise en charge externe (psychologique ou médicale), ce qui explique la baisse considérable du nombre pour les plus âgés (élémentaire et jeunesse). Si les troubles de l'enfant ne disparaissent pas totalement, l'enfant suivi est apaisé et la famille plus réceptive dans la collaboration éducative. Les équipes observent de grands progrès pour les plus âgés..

Ce résultat est en partie dû à l'utilisation efficiente de notre réseau interne (lien de travail avec la coordinatrice handicap sur la petite enfance, renforcement des procédures d'accompagnement sur les structures de loisirs, présence de la psychologue lors des échanges avec la famille...) et aux actions de sensibilisation des équipes.

Cependant, le nombre d'enfants scolarisés en maternelle a explosé cette année et nous avons dû renforcer plusieurs équipes périscolaires et extrascolaires (animateurs référents détachés) afin de mieux accompagner ces nouveaux enfants qui vivent une période de crises et de mise en danger permanente. Il a fallu s'organiser pour accompagner les enfants mais aussi les familles afin que les enfants soient pris en charge le plus rapidement possible.

Pour cela, nous **avons renforcé la collaboration avec le service petite enfance et l'accompagnement à la parentalité.** Ces deux atouts du Syndicat, nous permet de mieux anticiper nos accueils et de faire bénéficier le projet de compétences complémentaires et indispensables, voir transversales.



Un projet de plus en plus efficient

-Un accompagnement des familles de plus en plus important

Lors de l'accueil d'un enfant en situation de handicap sur les accueils, les échanges sont nombreux avec la famille. Les parents sont d'abord de véritables partenaires mais ils ont aussi besoin d'écoute active, parfois de soutien ou d'orientation dans le suivi de leur enfant. En effet, les situations et les parcours sont souvent longs et jonchés d'obstacles et les familles ont besoin d'un espace d'accompagnement apporté par les coordinateurs, les animateurs référents, la psychologue ou la pilote du projet.

Ce besoin d'accompagnement est de plus en plus prégnant, aussi, le temps imparti à encore doublé en 1 an (passant de 0.2 à 0.4 ETP pour la pilote du projet). En effet, les familles se trouvent de plus en plus démunies (droits de l'enfant en situation de handicap, dossiers de plus en plus complexes, se faire entendre par les institutions d'accueil ou de soins, choisir une institution...) et il serait toujours judicieux de prévoir un lieu ressource. Une plaquette informative a été élaborée par la pilote de projet mais elle reste encore trop vague car chaque accueil d'enfant est différent (et les informations spécifiques restent difficiles à obtenir par la MDPH). Il est donc impératif de renforcer le partenariat avec la MDPH pour l'année 2019.

- Une légitimité dans le champ du handicap

Depuis 2015 et surtout 2017, ces accueils se sont beaucoup améliorés et en 2018 nous identifions l'activité des professionnels spécialisés qui accompagne l'enfant. Le SIVoM Val de Banquière a acquis (après de nombreux échanges) une reconnaissance professionnelle et une légitimité (sur le territoire) dans l'accompagnement du handicap par les acteurs spécialisés, de soins, les familles, l'éducation nationale et la MDPH.

C'est pourquoi, les équipes assistent maintenant aux commissions MDPH/Éducation Nationale; aux réunions PAI... Nous échangeons également avec les éducateurs spécialisés sur les régressions ou progrès de l'enfant (échanges téléphoniques, courriels, rapport de suivi de l'enfant échangés), ce qui optimise bien évidemment les objectifs fixés et les progrès de l'enfant accueilli. Des éducateurs viennent sur nos structures pour observer l'enfant dans un nouveau milieu et nous accompagne aussi à toujours mieux accueillir les enfants y compris en partageant leurs outils.

Les familles manifestent également leur satisfaction sur ce point: elles apprécient la cohésion des approches éducatives et la prise en charge globale de leur enfant.

- Des formations, des temps d'échanges réguliers qui rendent nos actions adaptées aux besoins*

- Toute l'équipe référente « enfants différents » dispose des premiers gestes de secourisme et de l'IPCS
- En raison, des besoins identifiés, cette année le SIVoM Val de Banquière a décidé de proposer une formation sur les troubles psychologiques et psychiatriques et sa prise en charge dans une volonté d'inclusion. Pour l'année 2019, il est programmé une autre formation spécialisée: La trisomie 21.
- Le 5 septembre 2018, le SIVoM Val de Banquière a organisé une journée Enfance/Jeunesse, dédiée aux questions de la socialisation et à l'accompagnement à la citoyenneté dans les structures de loisirs.

- Afin de sensibiliser tous les professionnels du Pôle Animation du Territoire et de rendre le projet transversal et partagé par tous, plusieurs temps de formations complémentaires à l'accueil «de la différence» ont eu lieu à destination des directeurs Enfance, et/ou Jeunesse et Coordinateurs du secteur sport.
- Une fois par mois, l'ensemble des animateurs référents se réunissent avec la pilote du projet. Ces rassemblements participatifs ont pour objectifs: d'échanger sur les pratiques d'accompagnement, de préparer les projets de sensibilisation «à la différence», de former les animateurs sur des difficultés identifiées (la posture, l'affect dans une relation duelle...), d'informer sur l'avancée du projet...

- Un bilan positif

5 enfants (accompagnés depuis 2015) sont accueillis à présent sans animateur référent détaché et donc comme tous les autres enfants.

L'objectif d'inclusion est donc atteint.



Un projet transversal et partagé par tous

- Depuis le début de l'année 2018 (comme sur toutes les structures Enfance), les Maisons des Jeunes proposent des projets de sensibilisation à la différence (OLYMPIADE HANDISPORT, initiation au TORBALL ou à la langue des signes, rencontre avec l'équipe de Handi Basket du Cavigal club de Nice, chiens guide aveugle...).

Ces temps d'animations sont essentiels pour changer le regard du handicap dans notre société. Il est donc important d'accompagner, les enfants et les adolescents (futurs citoyens) sur ce point.

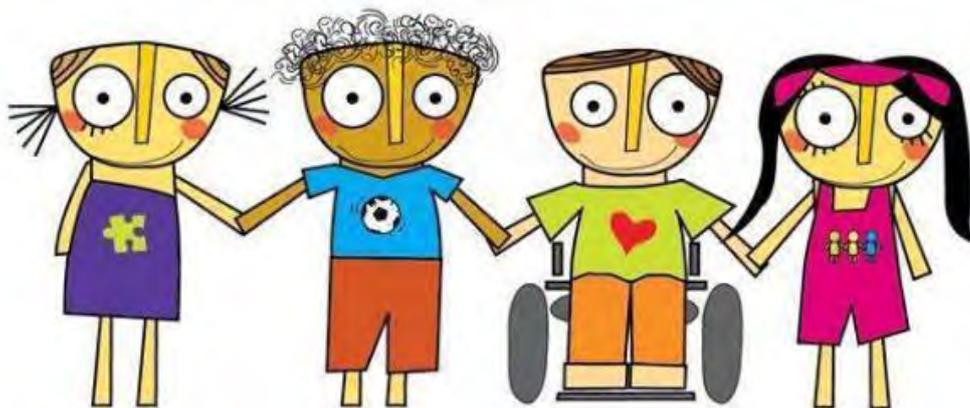
- Plusieurs structures Enfance ont initié UNE SEMAINE DU HANDICAP ou les enfants ont été sensibilisés avec leur famille à ce projet solidaire.

- Le SIVoM Val de Banquière a décidé de recruter également un animateur «différent» depuis 2 ans. Cet adulte référent «en situation de handicap» est un atout pour le projet et sa présence est riche pour les équipes et les enfants. L'équipe du Plan de Saint-André de la Roche a dû se former aux langages des signes et les enfants maîtrisent petit à petit cette nouvelle manière de communiquer. Les enfants et les familles ont su apprécier cette démarche qu'ils félicitent aujourd'hui.

Notre objectif étant centré cette année sur le sport nous avons développé un partenariat avec des associations ou institutions spécialisées dans le handisport et au sport adapté comme le Musée National du Sport de Nice et l'association ANICES (torball et vélotandem). Mais aussi une médiation ludique autour de l'exposition « athlètes extraordinaires, l'aventure de l'HANDISPORT...). Pour la première fois cette année, un atelier handisport a été proposé lors de la fête du sport de Saint André de la Roche.

Perspectives 2019

- continuer à développer les accueils des enfants et des adolescents en situation de handicap (extrascolaire et séjours)
- développer l'accompagnement aux familles qui sont parfois démunies (droits, dossiers administratifs et orientation d'accompagnement spécifiques) en les orientant vers des personnes ressources.
- développer le handisport et le sport adapté
- développer le partenariat avec le GAHD et devenir entité ressources sur le territoire.
- **renforcer et initier un travail transversal et d'inter-compétences avec la Petite Enfance pour une prise en charge cohérente globale, plus efficiente du plus jeune âge aux jeunes majeurs.**



Le secteur des collines composé des ACM d'Aspremont, Castagniers, Falicon, St Blaise et de la Roquette sur Var est placé sous la responsabilité d'un Responsable de secteur Mickaël GUIEU et d'une Coordinatrice Coralie BEACCI. Il regroupe 5 directeurs et 40 animateurs répartis sur les différentes communes.



ACM FALICON – Extra-scolaire

Les faits marquants :

- Projet Passerelle :

La mise en place du projet passerelle vise à créer un lien entre les futurs collégiens qui sont inscrits au centre de loisirs et la Maison des jeunes. À chaque période de vacances, une journée minimum est prévue pour que les futurs adhérents de la maison des jeunes découvrent le lieu, l'équipe et les activités proposée au sein de la structure ado. Ces actions facilitent la transition parfois délicate.

- Les nuits sous tentes:

Tout au long de l'année sur l'accueil de loisirs, l'équipe d'animation organise des nuitées en fonction du projet d'animation mis en place sur la période. Dans la salle polyvalente en hiver et dans les jardins communaux en été. Pour certains enfants, cette action est une première expérience de nuit en dehors de la maison. Ils découvrent alors la vie en collectivité d'une manière différente que celle de l'accueil en journée : préparation du repas, organisation du coin nuit, rangement et préparation de leurs affaires personnelles, nuits avec les copains, petit déjeuner collectif... Ces moments sont très appréciés des enfants et de leurs familles, et nous remarquons que grâce à ces nuitées, un lien de confiance encore plus important se crée avec les parents.

- Développement de la créativité : Cette année encore, lors de chaque période de vacances l'équipe a transformé les locaux du centre de manière à recevoir les enfants dans un univers totalement différent de celui qu'ils côtoient habituellement lors du temps scolaire. Cette année les thèmes ont été les suivants : « Cocooning city », « Il était une fois », « Le pays imaginaire », « Les histoires de Jules Vernes ».





ACM FALICON – Périscolaire

Les faits marquants :

- Projet « sensibilisation au handicap » :

Durant les temps méridiens, les enfants ont pu être initiés à la langue des signes. Une animatrice formée a mis en place des ateliers sur lesquels les enfants ont appris : leurs prénoms, les formules de politesse et de multiples autres mots. De plus, des grands jeux sont organisés régulièrement pour sensibiliser le public aux différents handicaps.

- Festivités de fin d'année:

Pour conclure les activités mises en place par le périscolaire, fin juin, une grande exposition des œuvres produites en ateliers « art plastique » a été organisée par l'équipe, suivi d'un spectacle de chants et danses des enfants de maternelle.



- Partenariat associatif :

Cette année encore, plusieurs partenariats avec les acteurs associatifs de la commune ont été mis en place : Stand animation + spectacle lors de la fête de l'œillet ; organisation de la kermesse avec l'APE ; intervention lecture avec les bénévoles de la bibliothèque ; prêt de matériel avec l'association de danse.

- Projet « Croc Resto »:

Dans le cadre d'une réflexion autour du bien-être de l'enfant lors des temps de repas, nous avons mis en place un nouveau système de restauration. Suite à de nombreux comités de pilotage composés de tous les acteurs liés à la restauration sur la commune le « Croc Resto » est né. Ce système a pour but de développer l'autonomie des enfants, mais surtout de favoriser le bien être lors des repas et l'éducation au goût. Les enfants sont en autonomie dans le restaurant de leur entrée à leur sortie (mise en place de la table, service, débarrassage).



- Évolution des effectifs extra-scolaires :

	2016	2017	2018
HIVER			
NB JOUR OUVERTURE	10	10	10
NB ACTES	290	342	396
MOYENNE FRÉQUENTATION PAR JOUR	29	34,2	39,6
PRINTEMPS			
NB JOUR OUVERTURE	10	9	8
NB ACTES	408	368	396
MOYENNE FRÉQUENTATION PAR JOUR	40,8	40,9	49,5
ÉTÉ			
NB JOUR OUVERTURE	25	28	29
NB ACTES	1046	1319	1651
MOYENNE FRÉQUENTATION PAR JOUR	41,84	47,10	56,9
AUTOMNE			
NB JOUR OUVERTURE	8	9	8
NB ACTES	359	535	425
MOYENNE FRÉQUENTATION PAR JOUR	44,875	59,447	53,12

- Évolution des effectifs périscolaires :

FALICON			
	2016	2017	2018
NB INSCRITS ÉCOLE	127	143	164
NB MATERNELLES	53	61	62
NB ÉLÉMENTAIRES	74	82	102
MOYENNE FRÉQUENTATION MATIN	27	23	36
MOYENNE FRÉQUENTATION MIDI	111	130	145
MOYENNE FRÉQUENTATION SOIR		31	61

- Évolution des effectifs périscolaires « Mercredis » :

	2016	2017	2018
NB JOURS OUVERTURE	34	36	38
NB INSCRITS ANNÉE	48	65	104
MOYENNE FRÉQUENTATION MATERNELLES	19	17	34
MOYENNE FRÉQUENTATION ÉLÉMENTAIRES	15	20	35
TOTAL	34	37	69

*Ouverture en
Extrascolaire
mercredis,
PVS et GVS*



*Directrice :
Indilicato Marion*

ACM CASTAGNIERS

Les faits marquants :

- Développement de la parentalité :

Lors de chaque période, l'équipe organise des actions visant à favoriser les liens avec les familles des enfants accueillis. Tout au long de l'année, ont été organisés : des soirées, des petits déjeuners ou des après-midi jeux ouverts aux familles.

- La nuit sous tente en inter centre:

Durant l'été, les enfants de Castagniers ont rejoint les enfants de Falicon pour une nuit sous tente festive. D'une part cette action a permis aux enfants de découvrir un lieu de socialisation et de vie en collectivité différent de leur structure d'accueil habituelle, mais d'autre part à contribuer à créer des liens avec des enfants de communes voisines.

- Développement de la créativité :

Cette année encore, lors de chaque période de vacances l'équipe a transformé les locaux du centre de manière à recevoir les enfants dans un univers totalement différent de celui qu'ils côtoient habituellement lors du temps scolaire. Cette année les thèmes ont été les suivants : « Circus Party » « Le pays des Merveilles », « Le tour du monde » et « Fantastic Land ».

- Festin d'Aqui :

Pour célébrer la fin d'année scolaire 2017/2018, l'équipe du secteur a organisé sur la structure de Castagniers une grande fête niçoise rassemblant toutes les structures de loisirs du secteur, au programme : spectacle intercommunal « Hôtel beau potage », repas niçois avec les élus de chaque commune, ateliers jeux traditionnels ou à thématique « Nissart », atelier cuisine avec un chef et ouverture aux familles dans l'après-midi.

- Partenariat avec la Petite Ferme de l'Abadie :

Dans le cadre des vacances au pays des Merveilles, le centre de Castagniers a accueilli lors de la période un lapin de la petite ferme de l'Abadie. Les enfants ont pu le soigner, s'occuper de sa cage et partager du temps avec lui. Chaque jour, les enfants avaient des tâches définies pour s'occuper de Junior le joli lapin.



HIVER			
NB JOUR OUVERTURE	10	10	9
NB ACTES	296	345	312
MOYENNE FRÉQUENTATION PAR JOUR	29,6	34,5	35
PRINTEMPS			
NB JOUR OUVERTURE	10	9	8
NB ACTES	318	300	312
MOYENNE FRÉQUENTATION PAR JOUR	31,8	33,33	39
ÉTÉ			
NB JOUR OUVERTURE	15	19	19
NB ACTES	534	751	968
MOYENNE FRÉQUENTATION PAR JOUR	35,6	39,52	51
AUTOMNE			
NB JOUR OUVERTURE	8	9	8
NB ACTES	254	372	374
MOYENNE FRÉQUENTATION PAR JOUR	31,75	41,33	47

- Évolution des effectifs périscolaires « Mercredis » :

MARGUERITES			
	sept à déc. 2016	2017	2018
NB JOURS OUVERTURE	34	36	38
NB INSCRITS ANNÉE	49	89	110
MOYENNE FRÉQUENTATION MATERNELLES	17,58	16,36	14,5
MOYENNE FRÉQUENTATION ÉLÉMENTAIRES	18,33	19,33	23,71
TOTAL	35,91	35,7	38,21





Ouverture en
périscolaire

Directrice :
Indilicato Marion

ACM ROQUETTE SUR VAR

Les faits marquants :

- Lien périscolaire/école :

Cette année un réel partenariat avec les écoles s'est mis en place sur la Roquette sur Var, en effet, outre les relations entre les directrices qui deviennent de plus en plus fluides et complémentaires, les activités ont pu s'accorder à des moments de l'année pour permettre aux différentes équipes de travailler en complémentarité. Les enfants ont pu lors du périscolaire fabriquer des décors pour les manifestations de l'école. De la même manière, les équipes ont participé au Carnaval de l'école avec les enfants.

- Organisation de veillées :

Avant le début de chaque période de vacances scolaire, l'équipe organise des veillées à thème sur une structure, elles sont ouvertes aux enfants des 2 écoles ce qui leur permet de se rencontrer et de jouer ensemble.

- Exposition artistique :

En fin de période, les animateurs organisent des expositions en plein air des travaux des enfants faits lors d'ateliers périscolaires. Ce qui permet aux familles de découvrir les activités du périscolaire sans pénétrer dans l'enceinte de l'école.



- Évolution des effectifs périscolaires :

ROQUETTE SUR VAR			
	2016	2017	2018
NB INSCRITS ÉCOLES	107	147	142
NB MATERNELLES	51	66	63
NB ÉLÉMENTAIRES	56	81	79
MOYENNE FRÉQUENTATION MATIN	26	42	38
MOYENNE FRÉQUENTATION MIDI	107	147	142
MOYENNE FRÉQUENTATION SOIR	51	77	86



Ouverture en
périscolaire



Mercredis,
PVS à partir de
l'automne 2018.

Directeur :
Magnan Jérôme

ACM ST BLAISE – Extra-Scolaire

Les faits marquants :

- Ouverture d'un accueil extra-scolaire

En octobre 2018, la commune a souhaité ouvrir un accueil de loisirs extra-scolaire pour les enfants de St Blaise. Lors de cette première période de vacances les enfants ont été transportés dans le monde magique de Poudlard et ont profité de multiples activités sportives, artistiques et culturelles, pour se terminer par une chasse aux bonbons dans le village.

ACM ST BLAISE – Périscolaire

Les faits marquants :

- Un spectacle de fin d'année

Encore cette année notre spectacle a rencontré un franc succès. Nous avons préparé une grande fête pour le mois de Juin en collaboration avec l'APE. Des chorégraphies, des Play-back, tous les enfants ont participé à cette grande soirée et les parents, qui étaient plus d'une centaine, étaient ravis et très fiers de leurs enfants.

- Le temps méridien:

Cette année nous avons mis en place un nouveau fonctionnement basé sur la permanence d'ateliers ludiques installés dans la cour, en plus de divers activités sportives, manuelles, et artistiques. En effet, les enfants ont la possibilité de choisir entre des jeux de sociétés, de constructions et un atelier lecture et ceci tous les jours.

- Plusieurs projets :

Plusieurs projets d'animation ont été mis en place comme un projet recyclage, un projet sur les Jeux Olympiques, un projet Magie et un projet « art de la scène » lié avec le futur spectacle de fin d'année.

- Les jeux olympiques:

Ce projet a été conduits pendant plusieurs semaines à raison de 2 séances par semaine. Ce projet a permis aux enfants de découvrir de nouveaux sport comme le saut en longueur, le lancé de poids, la course de relais et pleins d'autres disciplines.



- Évolution des effectifs périscolaires :

ST BLAISE			
	2016	2017	2018
NB INSCRITS ÉCOLE	81	91	110
NB MATERNELLES	32	36	41
NB ÉLÉMENTAIRES	49	55	69
MOYENNE FRÉQUENTATION MATIN	20	16	26
MOYENNE FRÉQUENTATION MIDI	79	87	108
MOYENNE FRÉQUENTATION SOIR	39	38	45

- Évolution des effectifs périscolaires « Mercredis » :

MARGUERITES			
	sept à déc. 2016	2017	2018
NB JOURS OUVERTURE	34	36	38
NB INSCRITS ANNÉE	49	89	110
MOYENNE FRÉQUENTATION MATERNELLES	17,58	16,36	14,5
MOYENNE FRÉQUENTATION ÉLÉMENTAIRES	18,33	19,33	23,71
TOTAL	35,91	35,69	38,21

- Évolution des effectifs extra-scolaires :

	2016	2017	2018
AUTOMNE			
NB JOUR OUVERTURE			8
NB ACTES			203
MOYENNE FRÉQUENTATION PAR JOUR			25,5



Ouverture en
extrascolaire

PVS, GVS



Directrice :
Bailet Maryline

ACM ASPREMONT – Extra-Scolaire

Les faits marquants :

- Augmentation des effectifs :

Augmentation du nombre d'enfants participant l'accueil de loisirs Un fait notable d'autant plus que nous n'accueillons plus les enfants de St Blaise et nous ne touchons plus les Aspremontois qui se trouvent en CM2 car ils ont la possibilité d'accéder au club Ado.

- Évolution des effectifs extra-scolaires :

	2016	2017	2018
HIVER			
NB JOUR OUVERTURE	10	10	9
NB ACTES	359	289	300
MOYENNE FRÉQUENTATION PAR JOUR	35,9	28,9	33,33
PRINTEMPS			
NB JOUR OUVERTURE	10	9	8
NB ACTES	418	341	359
MOYENNE FRÉQUENTATION PAR JOUR	41,8	37,88	44,87
ÉTÉ			
NB JOUR OUVERTURE	26	24	25
NB ACTES	1098	948	1449
MOYENNE FRÉQUENTATION PAR JOUR	42,23	39,5	57,96
AUTOMNE			
NB JOUR OUVERTURE	7	9	8
NB ACTES	301	301	359
MOYENNE FRÉQUENTATION PAR JOUR	43	33,44	44,87



VACANCES DE PRINTEMPS AU CENTRE DE LOISIRS DE FALICON

« IL ÉTAIT UNE FOIS... »
Préparez-vous pour un voyage épique
au pays des contes et des histoires

DU 23 AVRIL AU 04 MAI 2018

PROGRAMME

“Les Animaux Fantastiques”
pour les 6/11 ans

“Le Loup au Pays
des Contes”
pour les 3/5 ans

Infos au 04 92 07 92 47
Inscriptions à partir du jeudi 29/03
pour les Faliconnais et les Habitants du SIVOM,
Lundi 09/04 Les enfants fréquentant les mercredis,
Lundi 16/04 Les Extérieurs

CENTRE DE LOISIRS DE CASTAGNIERS

TEA PARTY !

Un joyeux « non »
anniversaire

**Jouidi 26 avril
à 16h**

Venez participer à une Tea Party,
avec vos enfants à partir de 16h
au centre de loisirs de
Castagniers, avec dégustation de
gâteaux, de cocktails,
confectionnés par vos enfants !

**Boissons, bonbons,
gâteaux...
Sont les bienvenus !**

Informations auprès de la directrice
au 06 11 44 70 57
ou alsh.castagniers@svdb.fr

CENTRE DE LOISIRS DE CASTAGNIERS

**JEUDI 26 AVRIL
ET JEUDI 3 MAI
DE 8H À 9H**

Brunch in Wonderland

Les parents sont
conviés à un petit
moment de détente
autour d'un brunch,
avec leurs enfants
tous les jeudis !

Informations auprès de la directrice
au 06 11 44 70 57
ou alsh.castagniers@svdb.fr

VACANCES D'ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS DE CASTAGNIERS

Du 9 juillet au 03 août 2018

LES EXPLORATEURS AUTOUR DU MONDE !

Futurs explorateurs,
nous vous invitons
cet été pour des vacances
autour du Monde,
avec au programme :

découverte de différentes
cultures et traditions,
activités sportives, bricolage,
grands jeux,
activités aquatiques

Informations auprès de la directrice
au 06 11 44 70 57
ou alsh.castagniers@svdb.fr

Inscriptions le 11 juin et 12 juin : de 16h30 à 18h
Mercredi 13 juin et 20 juin : de 15h à 18h
à l'école de Castagniers les moulins

VACANCES D'ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS DE FALICON

À LA CONQUÊTE DE NEVERLAND

Du Lundi 9 Juillet au Vendredi 17 Août 2018

Cet été, préparez-vous pour
l'aventure et venez découvrir
les mystères de Neverland

Inscriptions auprès du secrétariat enfance jeunesse au 04 92 07 92 74
Faliconnais et Habitants du SIVOM : du lundi 04 au jeudi 28 juin
Extérieurs : du lundi 25 au jeudi 28 juin
Pas d'inscription les vendredis
Informations au 06 77 21 64 86

VACANCES D'AUTOMNE AU CENTRE DE LOISIRS DE FALICON

Qu'est-ce que les histoires
à Jules Verne
ont d'imaginaires ?

**DU 22 OCTOBRE AU
02 NOVEMBRE 2018**

Horaires d'ouverture
7h30 à 18h

Les 3/5 ans partiront
à bord du Nautilus
découvrir les
secrets des
fonds Marins.

Les 6/11 ans devront
former une équipe
d'aventuriers pour
voyager au
centre de la terre,
courage et entraide
seront nécessaires.

Informations au 04 92 07 92 74
Inscriptions du 24 septembre
au 11 octobre à la mairie de Falicon

NOUVEAU à Saint-Blaise

À partir des vacances d'automne 2018,

la commune de Saint-Blaise et
le SIVOM Val de Banquière
ouvrent un accueil de loisirs extrascolaire
pour les enfants de la commune
âgés de 3 à 11 ans

Transport des enfants organisé
depuis l'arrêt Saaga vers le village le matin.
Pas de transport retour le soir.

INFOS
Accueil de loisirs
de Saint-Blaise
SIVOM VAL DE BANQUIÈRE
alsh.stblaise@svdb.fr
06 21 77 41 38

Important :
un minimum
de 10 enfants
par jour
est nécessaire
pour maintenir
le service

VACANCES D'AUTOMNE AU CENTRE DE LOISIRS DE SAINT-BLAISE

Cet automne, préparez-vous à embarquer dans un voyage onéreux
pour découvrir la magie de Poudlard !

« Direction Poudlard ! »

pour les 3/11 ans

**Du 22 octobre au
31 octobre 2018**

Au programme :
Ateliers magie
Cérémonie du choixpeau
Partie de quidditch
Ateliers potions magiques
Grands jeux
Ateliers manuels...

INFOS par mail : alsh.stblaise@svdb.fr
Inscriptions à la mairie de Saint-Blaise
Mercredi 19 septembre de 15h à 18h
Samedi 6 octobre de 10h à 12h

VACANCES D'AUTOMNE AU CENTRE DE LOISIRS DE SAINT-BLAISE

HALLOWEEN À POUDLARD !

**31 OCTOBRE 2018
À 14H**

Au Jardin
en face du Centre de Loisirs
de Saint-Blaise

14h : Accueil des parents sorciers
et maquillage d'Halloween

14h30 : Direction la chasse aux
bonbons dans le village de Saint-Blaise !

15h30 : Retour au centre, activités tremblantes
(quizz, jeux sportifs, Expositions
des photographies du Centre)

16h : Goûter sanglant et boissons chaudes

16h30 : Début de l'accueil du soir

infos Tel : 06 21 77 41 38
par mail : alsh.stblaise@svdb.fr

PERSPECTIVES :

- **Communes du secteur :**

- ✓ Construction d'un plan de formation pour les équipes pédagogiques de toutes les structures dans le but d'améliorer les pratiques et les projets proposés aux différents publics accueillis
- ✓ Mise en place du projet « Ludo Resto » sur les différentes structures afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants dans les restaurants scolaires.
- ✓ Développement de la communication visuelle

- **Roquette sur Var :**

- ✓ Stabilisation et formation des équipes en place
- ✓ Renforcement de l'équipe de direction avec la mise en place d'un directeur adjoint

- **Castagniers :**

Délégation de l'organisation périscolaire à un binôme de direction « SIVoM ».

- **St Blaise :**

Stabilisation d'un directeur extra-scolaire

- **Aspremont :**

Prévision de l'ouverture de l'ACM les mercredis

- **Falicon :**

Pérennisation du « Croc Resto »



Le secteur Enfance de Saint André de la Roche est placé sous la responsabilité d'une responsable de secteur, Stéphanie PASTORINO et de 2 coordonnateurs Virginie DI BENEDETTO et Cédric PALLINI. Les missions de chacun sont réparties de manière à optimiser au maximum les compétences des agents et impulser une dynamique de proximité.

5 directeurs/directrices, 33 animateurs et 8 ATSEM sont en poste pour l'encadrement des enfants durant les différents temps d'accueil. Tout est mis en œuvre pour faire participer activement les équipes sur les actions menées sur le secteur enfance mais aussi en partenariat avec d'autres services et les associations.



Les accueils de loisirs périscolaires

Les faits marquants :

- LE CARNAVAL

Un projet porté par le service enfance auquel tous les sites périscolaires participent, des plus petits aux plus grands avec en partenariat le service culture, les associations de la commune et les associations de parents d'élèves. Les enfants des accueils de loisirs ont préparé leur Carnaval en confectionnant des décorations et le char qu'ils ont pu exposer. Cette manifestation a rassemblé plus de 400 personnes, enfants et adultes confondus.



5 accueils de loisirs

3 élémentaires

2 maternels

Ouvertures en Accueil du matin,
pause méridienne et accueil du
soir



- **LE PROJET FLORAL**

Ce projet en partenariat avec l'association d'art floral, permet aux enfants de participer à la vie de la commune. Ils contribuent à la décoration d'un espace au centre de la ville, qui leur est dédié chaque année. C'est encore une action qui est suivie par tous les sites périscolaires. Chacun met sa pierre à l'édifice et apporte des confections en lien avec le thème donné. En 2018, il s'agissait du recyclage.



- **LE PROJET COMMUN**

Pour fédérer une dynamique d'entraide et de partage un projet commun a été lancé tout au long de l'année scolaire en partenariat avec les associations de parents d'élèves et le comité des fêtes. Ce projet avait pour principe l'organisation de diverses actions (confection et vente d'objets, de gâteaux, petit spectacle, loto, tombola, goûter fermier...) afin de récolter une somme d'argent permettant à notre partenariat d'offrir en fin d'année, une journée festive à tous les enfants scolarisés sur Saint André de la Roche. Cette action a permis d'organiser pour les plus grands une journée avec structures gonflables et de proposer aux enfants de maternelle un spectacle de magie. Ce fût un vrai succès.



- **PROJETS « SENSIBILISATION AU HANDICAP » :**

Durant les temps de pause méridienne, les enfants de l'école maternelle du Plan sont encadrés par un animateur sourd muet. Ce dernier a, avec les autres membres de l'équipe d'animation, instauré des rituels où les enfants ont pu apprendre la langue des signes. Ils savent maintenant dire le menu, les formules de politesse, divers mots et même faire des chants en langue des signes. Les animateurs et les ATSEM ont eux aussi été initiés à cette manière de communiquer. Sur chaque site périscolaire et le plus souvent à l'initiative de nos animateurs référents formés dans le cadre du projet Handicap, des grands jeux sont organisés pour sensibiliser les enfants aux "différences".

- **SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE :**

Pour clôturer l'année scolaire plusieurs spectacles sont organisés par les équipes, il peut y avoir du chant, de la danse, des scénettes, travailler avec Marie-Jeanne Lemaire notre intervenante de théâtre bénévole, des sketches, des parodies. Cette année nous avons eu "Un incroyable de talent à Saint André"...

- **UNE FAIM DE LOUP**



Les enfants de l'école Jules Musso allaient, depuis plusieurs années, manger au centre de loisirs. Le restaurant scolaire "une faim de loup " a ouvert ses portes en décembre 2018. Ce fût une belle surprise que les enfants ont beaucoup apprécié. L'espace, les couleurs, la facilité d'accès, ce restaurant est un vrai plaisir pour les enfants et l'équipe d'animation.



- **LE PROJET CRÈCHE**

L'association Lu Presepì de la Roca, s'occupe depuis de nombreuses années, de décorer pour la période de Noël le centre-ville. C'est la 2ème année qu'elle nous sollicite afin de contribuer à cette action et les aider sur des aménagements particuliers. Il s'agissait cette fois-ci de fabriquer des moutons, pour remplacer ceux qui étaient en mauvais état et inutilisables, par les enfants de plus de 6 ans et des décorations de type boules de Noël par les moins de 6 ans.

Les enfants ont donc confectionné tout un troupeau. Pour cela, nous avons récupéré la laine des moutons qui ont été tondus à la petite ferme de l'Abadie, les enfants l'ont nettoyé, faite sécher et travailler pour recouvrir les moutons en bois qu'ils ont aussi découpé et peint. Chaque tâche avait été définie en fonction de l'âge et donc des possibilités des enfants.



- LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES EN CHIFFRES (en heures) :

2016	FACTURES		RÉALISÉS	
	MATIN/MIDI	SOIR (avec l'étude)	MATIN/MIDI	SOIR (avec l'étude)
FONTAINE	14136	6758	11836	3650
PLAN	31906	12680	25944	7128
CHEMIN	21593	9284	18628	4353
COLOMAS	24223	7507	20609	4226
MUSSO	26116	8105	21781	4830

2017	FACTURES		RÉALISÉS	
	MATIN/MIDI	SOIR (Avec l'accompagnement à la scolarité intégré en atelier dans l'accueil du soir)	MATIN/MIDI	SOIR (Avec l'accompagnement à la scolarité intégré en atelier dans l'accueil du soir)
FONTAINE	15386	7280	12933	4256
PLAN	34126	15138	28727	9004
CHEMIN	21293	9547	18248	4519
COLOMAS	22166	8124	19399	5131
MUSSO	22803	7724	19790	5417

2018	FACTURES		RÉALISÉS	
	MATIN/MIDI	SOIR (Avec l'accompagnement à la scolarité intégré en atelier dans l'accueil du soir)	MATIN/MIDI	SOIR (Avec l'accompagnement à la scolarité intégré en atelier dans l'accueil du soir)
FONTAINE	12731	7736	10355	5204
PLAN	33105	17324	26713	9820
CHEMIN	22759	12732	19737	7866
COLOMAS	23474	8632	19925	5386
MUSSO	21547	10332	17732	8282



Ouverture en
Extrascolaire
mercredis,
PVS (sauf Noël)
et GVS

ALSH BABI CLUB

Les faits marquants :

- **DÉVELOPPEMENT DE LA CRÉATIVITÉ :**

Tout au long de l'année, en fonction des différents temps, que ce soient les mercredis ou durant les périodes de vacances, les animateurs en amont puis avec la participation des enfants ont su amener plusieurs univers dans le centre de loisirs grâce à leurs décorations :



- **PROJET « accueil enfants différents » :**

Nous avons accueilli durant l'année 2018 sur le centre de loisir un enfant demandant l'encadrement d'un animateur « référent ». Il s'agit d'un animateur qui est en formation avec la coordinatrice du projet handicap durant l'année. Cet accompagnement se fait principalement lors des sorties. Nous avons aussi accueilli un enfant qui bénéficiait au début de son insertion d'un animateur référent et qui maintenant ne le requière plus. C'est donc une grande avancée. Les animateurs référents ainsi que les autres membres de l'équipe d'animation restent à l'écoute et sollicitent Mme Milczarek s'ils sont en difficulté face à un enfant qui aurait un comportement les amenant à penser qu'il nécessiterait un accompagnement spécifique. Ceci en lien avec les enseignants. Souvent le constat étant identique.

- **PROJET ACM SOLIDAIRE :**

Pour la première fois nous avons participé au projet ACM Solidaires organisé par le Collectif Ensemble Sublimons l'Animation (ESA). Ce projet se déroule durant les vacances d'automne et consiste à faire une collecte de denrées qui sont ensuite données aux partenaires qui assurent la redistribution.



• **LES ACCUEILS EXTRASCOLAIRES EN CHIFFRES (en heures) :**

2016	FACTURES		RÉALISÉS	
	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS
MERCREDIS	6391	5033	6440	5460
HIVER	1840	1488	1648	1416
PRINTEMPS	1752	1668	2016	1696
ÉTÉ	7632	6592	9064	7904
AUTOMNE	2368	2144	1616	1496

2017	FACTURES		RÉALISÉS	
	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS
MERCREDIS	3328	3056	2456	2168
HIVER	2512	2328	1816	1616
PRINTEMPS	2384	2120	2848	2680
ÉTÉ	1016	8816	9120	3384
AUTOMNE	2928	2712	2534	2464

2018	FACTURES		RÉALISÉS	
	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS
MERCREDIS	8888	8104	8256	7600
HIVER	2944	2264	2656	1944
PRINTEMPS	2644	2488	2464	2408
ÉTÉ	11280	11508	10328	10200
AUTOMNE	3104	3184	3008	2920



PERSPECTIVES :

- Maintenir, tout en les renforçant, les temps de formation pour nos équipes. Le renforcement pourra se faire grâce à la réorganisation qui se fera sur l'année 2019 et qui nous permettra de répondre avec plus de réactivité aux besoins sur chaque secteur.
- Développer la communication visuelle auprès des familles pour leur permettre d'avoir une meilleure vision de ce qui est fait par leurs enfants.
- Créer des outils et des temps d'échanges pour permettre aux enfants venant de la crèche de ne pas appréhender le centre de loisirs. De même pour les parents. Des projets en partenariat avec la crèche pour faire des temps de transition devraient être lancés en 2019.
- Le Label Qualité des Accueils Collectifs de Mineurs proposé par la DDCS, la CAF, le Fonds de Solidarité et de Promotion de la Vie Associative (FSPVA) et le Collectif ESA est un de nos grand projet sur l'année 2019. Ce Label ne concerne que les accueils extrascolaires. Il permet une remise en question de ses pratiques. L'évaluation qui est demandée va nous permettre de cibler les axes sur lesquels nous devons progresser. De plus c'est un travail d'équipe qui permettra de renforcer les liens et les échanges.
- Réorganisation du secteur enfance avec Cédric Pallini qui assurera ses missions de coordonnateurs à 100%.





Le secteur de La Trinité est placé sous la responsabilité de Mme Margot Seston accompagnée par Mme Najia Bendieb (arrivée en Septembre 2018), Mme Malika Gaido-Daniel et M. Laurent Aubouy.

L'arrivée de la nouvelle coordonnatrice depuis Septembre 2018 a permis de réorganiser le Service Enfance de La Trinité. Depuis ce jour, nous nous attelons à développer davantage la qualité des différents temps d'accueils des enfants.



Les accueils collectifs de mineurs périscolaires et l'étude

Les sites périscolaires et leurs équipes :

- La Plana :

Directrice : Sylvie Ramirez de Janvier à Juillet et Charlene Destin depuis Septembre.

Accueils ouverts le matin, midi, soir (maternelle) et étude (élémentaire).

Équipe d'animation (hors directeur) et ATSEM : 10

- Chêne Vert :

Directrices : Véronique Giraud

Adjointe : Cindy Alocco

Accueils ouverts le matin, midi, soir (maternelle) et étude (élémentaire).

Équipe d'animation (hors directeur et adjoint) et ATSEM : 15

- Denis Delahaye :

Directrice : Valérie Massei de Janvier à Juillet et Sylvie Ramirez depuis Septembre.

Accueils ouverts le matin, midi, soir (maternelle) et étude (élémentaire).

Équipe d'animation (hors directeur) et ATSEM : 13 + 1 (accueil enfant différent)

- Vira Souléù (maternelle uniquement)

Directrice : Manon Walawender

Accueils ouverts le matin, midi et soir.

Équipe d'animation (hors directeur) et ATSEM : 9

- Lepeltier (élémentaire uniquement)

Directrice : Ingrid Caron

Accueils ouverts le matin, midi et étude.

Équipe d'animation (hors directeur) : 11

- Victor Asso maternelle :

Directrice : Charlène Destin de Janvier à Juillet et Valérie Masseï depuis Septembre

Accueils ouverts le matin, midi et soir.

Équipe d'animation (hors directeur) et ATSEM : 9

- Victor Asso élémentaire :

Directeur : Christophe Chaveli

Accueils ouverts le matin, midi et étude.

Équipe d'animation (hors directeur) : 12 + 2 (accueils enfants différents)



Effectifs des accueils collectifs de mineurs péricolaires et l'étude

	2016	2017	2018
ACTES MATIN ÉLÉMENTAIRES	11999	13244	12581
ACTES MATIN MATERNELLES	8767	9532	8256
ACTES MIDI ÉLÉMENTAIRES	69969	76532	73676
ACTES MIDI MATERNELLES	42333	43479	39752
ACTES SOIR MATERNELLE	7322	8505	10287
ACTES ÉTUDE	8042	9522	11503



Les faits marquants du péricolaire

Les goûters partagés :

Entre le mois de Mai et Juin 2018, nous avons organisé les goûters partagés afin de réunir les parents et leurs enfants autour d'un temps de partage. Ce temps nous permet de présenter aux familles ce qui a été mis en place sur les temps péricolaires tout au long de l'année écoulée.

Flash infos-photos :

Depuis Septembre, notre coordonnateur extrascolaire a développé un outil de communication que nous avons appelé Flash infos-photos. Ce dernier nous permet de communiquer avec les familles sur les projets phares ayant eu lieu sur les temps péricolaires. Très bon retour des familles. Cet outil nous sert aussi pour mieux valoriser le travail des équipes auprès des élus et des partenaires.

Défis inter-écoles :

Chaque année sont mis en place des défis inter-écoles sur un thème particulier. Ces défis permettent de fédérer les enfants autour d'un projet commun innovant. À l'issue de ces défis, il y a un vote permettant de définir quel est le plus original au travers notamment de la technique utilisée pour la réalisation.

Décoration du rond-point d'Auchan :

Dans le cadre des préparatifs des fêtes de Noël, nous avons été sollicités par la Commune pour participer à la décoration de la ville sur les temps périscolaires. Ce projet nous a permis d'embellir le rond-point d'Auchan en réalisant des guirlandes, des sapins, un bonhomme de neige, des boules et autres décorations de Noël. Une dizaine d'enfants fréquentant l'accueil collectif de mineurs (ACM) périscolaire des mercredis se sont rendus le 05/12/2018 sur le rond-point pour installer toutes les décorations avec l'aide du Service Événementiel.

Projet phares des temps méridiens :

Tout au long de l'année, plusieurs projets phares ont été mis en place par les équipes d'animation. Les enfants ont pu notamment participer aux projets suivants :

- Casino
- Kermesses
- Halloween
- Spectacle de danse et gym
- Boom
- Spectacle de théâtre...

La médiathèque :

Cette année encore, nous avons pu bénéficier de l'accès à la médiathèque entre 12h et 14h. Contrairement aux années précédentes où seuls les enfants du temps méridien de Victor Asso y avaient accès, les enfants de Lepeltier et Vira Souléu en bénéficient eux aussi. Ce sont des temps forts qui sont organisés par roulement avec un animateur référent.

Avec les équipes enseignantes :

Depuis Septembre, nous mettons tout en œuvre pour améliorer davantage les relations avec les équipes enseignantes et notamment les directeurs des écoles. Cela permet de pouvoir développer de plus amples projets en commun et de consolider le lien de confiance.

Avec les ATSEM :

Depuis Novembre, la SIVoM travaille sur un règlement de fonctionnement permettant de mieux cibler les missions des ATSEM sur les temps méridiens. Ce projet est mené en collaboration avec le service éducation de la Mairie de La Trinité.

Concours national des droits de l'enfant :

Cette année encore nous avons pu participer au concours national des droits de l'enfant organisé par les FRANCAS. Lors des réunions d'équipe des directeurs, il a été retenu de développer un projet commun à toutes les écoles maternelles et élémentaires. Nous avons donc fait une vidéo sur chacune des structures abordant le thème des droits de l'enfant. À l'issue notre coordonnateur a fait un montage. Notre montage vidéo a été sélectionné sur le département pour être proposé au prix national. Nous sommes très fiers de notre participation et du résultat.

Travail avec les directeurs :

Afin de préparer au mieux la rentrée 2019-2020, nous avons commencé un travail de fond avec les directeurs sur la connaissance de l'enfant. Ce travail a émergé suite au constat que certaines activités proposées n'étaient pas adaptées au public ou encore à leur rythme. Aussi nous avons commencé un travail de fond sur la réglementation ainsi que d'autres thèmes.

Projet handicap :

L'année 2018 fut encore très marquée par le développement important de l'accompagnement d'enfants dans le cadre du projet d'accueil d'enfants différents. En effet sur les temps périscolaires nous avons détaché 3 personnes entre Janvier et Juillet et 4 personnes de Septembre à Décembre. Ces agents sont suivis régulièrement par la pilote du projet ainsi que par une de nos coordonnatrices qui assure avec brio le lien et l'organisation générale sur le secteur de La Trinité.

Animateurs ressources :

Nous avons remis en place le projet des animateurs ressources. Depuis Octobre, il nous manque une personne que nous avons du mal à recruter. Les personnes avec des compétences spécifiques, hors danse, pour 2h de temps par jour sont difficiles à dénicher. Le projet est mené à bien. Les enfants de la commune sont ravis.

Nissa Pantai :

Le partenariat avec l'association Nissa Pantai a été reconduit et ce pour le plus grand plaisir des enfants. Ils ont vraiment réussi à adapter leurs interventions de façon ludique. La convention est établie par la commune. Nous rendons à la Mairie un bilan succinct 2 fois par an en collaboration avec l'association. Il nous faudrait recenser si le nombre d'adhérents à leur association a augmenté depuis notre collaboration.

Les Midis Sportifs en Sortie :

Pour la deuxième année, nous mettons en place le projet Midis Sportifs en Sortie. Ce projet est vraiment un moment que les enfants attendent avec impatience et les parents sont ravis que sur le temps méridien leurs enfants puissent faire des activités en dehors de l'enceinte de l'école. Ce projet se met en place 3 fois dans l'année à savoir durant le mois d'Octobre, de Mars et de Mai. Nous devons revoir les activités qui sont proposées car elles sont parfois trop intensives au niveau du rythme de l'enfant. Les déplacements en bus ou à pied ne pressent pas les enfants. Ces derniers mangent en pique-nique.

Self-continu :

À la vue des effectifs en hausse sur l'année scolaire 2017-2018, la Mairie nous a demandé de mettre en place à compter de Septembre 2018 le self-continu dans l'ensemble des écoles élémentaires. Nous avons donc fait des tests de fonctionnement de Mai à Juillet. Ces tests ont été concluants mais ont demandé une énorme réorganisation et adaptation de la part des équipes d'animation mais aussi des achats et aménagements importants de la part de la Mairie. Depuis Septembre, ce fonctionnement est officiellement mis en place. Les enfants ne s'en plaignent pas au contraire, cependant cela a tout de même fait diminuer le nombre d'animation proposées aux enfants et surtout avec moins de temps par activité.

Charte du vivre ensemble :

Depuis Septembre 2018, nous nous appliquons à mieux utiliser la charte du vivre ensemble afin d'avoir plus de crédibilité aux yeux des enfants, parents et enseignants. Cela commence à porter ses fruits.

Recrutement :

Un très gros travail de fond et de suivi est fait depuis Septembre concernant le recrutement. Ce travail permet aujourd'hui de remplacer rapidement les personnes qui ne souhaitent plus travailler au sein du service enfance. Aussi grâce au travail collaboratif du secrétariat nous suivons de très près les absences injustifiées des agents et cela nous permet de les recadrer davantage.



*2 accueils : 1
maternelle et 1
élémentaire*

Les accueils collectifs de mineurs périscolaires du mercredi

Victor Asso maternelle :

Directrice : Valérie Massei

Accueils ouverts tous les mercredis de l'année sauf le premier du mois de Septembre

Équipe d'animation (hors directeur) : 5 + 2 (accueils enfants différents)

Victor Asso élémentaire :

Directrice : Véronique Giraud

Accueils ouverts tous les mercredis de l'année sauf le premier du mois de Septembre

Équipe d'animation (hors directeur) : 4



Effectifs des accueils collectifs de mineurs périscolaires du mercredi

	2016	2017	2018
ACTE ÉLÉMENTAIRES	998	1053	1190
ACTE MATERNELLES	960	1045	1420



Les faits marquants du périscolaire des mercredis

Rémunération :

Depuis Septembre, les animateurs sont rémunérés à l'heure car les mercredis sont à nouveau déclarés en périscolaire.

Réunion de travail :

Un planning annuel a été mis en place pour permettre un meilleur suivi des réunions. Les réunions abordent les points suivants :

- Fonctionnement.
- Plannings.
- Bilans.
- Échanges de pratique.
- Jeux entre animateurs pour la cohésion d'équipe. Ces jeux sont créés pour être adaptables aux enfants.

Fréquentation :

L'année 2018 a été marquée par une baisse de fréquentation en élémentaire. Les enfants de 10-11 ans se font rares car ils restent de plus en plus seuls chez eux. Nous réfléchissons donc à des projets qui pourraient faire en sorte que les plus grands reviennent.

En maternelle la fréquentation est stable.

Projets phares des mercredis :

Divers projets sont mis en place tout au long de l'année :

- Partenariat avec le service des sports pour la baby gym et les mercredis ski qui ont été remis en place depuis Janvier 2018. Taux de fréquentation au maximum.
- Partenariat avec le Pôle Animation Séniors de la ville.
- En moyenne, sortie un mercredi sur deux
- Spectacle de Noël créé et animé par les équipes
- Participation au prix Marie-Ange Mula avec Épilogue et la DDSCS.

Projet handicap :

L'année 2018 fut encore très marquée par le développement important de l'accompagnement d'enfants dans le cadre du projet d'accueil d'enfants différents. En effet sur les temps périscolaires des mercredis nous accompagnons 2 enfants en situation de handicap grâce au renfort de 2 agents. Ces agents sont suivis régulièrement par la pilote du projet ainsi que par l'une de nos coordonnatrices.

Flash infos-photos :

Depuis Septembre, notre coordonnateur extrascolaire a développé un outil de communication que nous avons appelé Flash infos-photos. Ce dernier nous permet de communiquer avec les familles sur les projets phares ayant eu lieu sur les temps périscolaires des mercredis. Très bon retour des familles. Cet outil nous sert aussi pour mieux valoriser le travail des équipes auprès des élus et des partenaires.

Au Petit Monde Vert :

Nous avons pu profiter du projet « Au Petit Monde Vert » qui se situe au Domaine de l'Enfance de Janvier à Août avec l'accompagnement d'un agent embauché par le SIVoM. Ce projet est vraiment très intéressant pour les enfants et les familles. C'est un outil pédagogique clé. Malheureusement depuis Septembre nous n'y avons plus accès car le Domaine de l'Enfance entreprend de gros travaux de rénovation sur leur bâtisse. Le SIVoM a donc réfléchi à un nouveau projet pour maintenir cette dynamique. Nous pouvons bénéficier d'un espace vert sur l'école Denis Delahaye en collaboration avec les enseignants et notre intervenante. De plus, l'intervenante a développé de nombreuses activités directement sur les accueils collectifs de mineurs des mercredis ainsi que sur la Petite Ferme de l'Abadie.



*2 accueils : 1
maternelle et 1
élémentaire*

Les accueils collectifs de mineurs extra-scolaires

Victor Asso maternelle :

Directrice : Valérie Masseï

Accueils ouverts toutes les petites vacances scolaires sauf au mois de Décembre

Équipe d'animation (hors directeur) : variable en fonction de l'effectif d'enfants accueillis, moyenne : 7 +2 (accueils enfants différents)

Victor Asso élémentaire :

Directrice : Véronique Giraud

Accueils ouverts toutes les petites vacances scolaires sauf au mois de Décembre

Équipe d'animation (hors directeur) : variable en fonction de l'effectif d'enfants accueillis, moyenne : 5

Denis Delahaye :

Directrice Juillet : Valérie Masseï. Adjointe : Sylvie Ramirez

Directrice Août : Véronique Giraud

Accueils ouverts tout l'été sauf la semaine avant la reprise de l'école

Équipe d'animation Juillet (hors directeur et adjoint) : variable en fonction de l'effectif d'enfants accueillis, moyenne : 8 + 2 (accueils enfants différents)

Équipe d'animation Août (hors directeur) : variable en fonction de l'effectif d'enfants accueillis, moyenne : 5

Domaine de l'Enfance :

Directeur Juillet : Christophe Chaveli. Adjointe : Ingrid Caron

Directrice Août : Manon Walawender

Accueils ouverts tout l'été sauf la semaine avant la reprise de l'école

Équipe d'animation Juillet (hors directeur et adjoint) : variable en fonction de l'effectif d'enfants accueillis, moyenne : 9

Équipe d'animation Août (hors directeur) : variable en fonction de l'effectif d'enfants accueillis, moyenne : 5



Effectifs des accueils collectifs de mineurs extra-scolaires

	2016	2017	2018
ACTES ÉLÉMENTAIRES	3628	4021	4012
ACTES MATERNELLES	2631	2516	2717



Les faits marquants de l'extra-scolaire

Projets passerelles :

Des projets passerelles sont mis en place avec :

- Les 5 ans et 6 ans
- La crèche de La Trinité
- Le Pôle Animation Séniors

Projets partenariaux :

Nous mettons en place des projets partenariaux avec les autres services du SIVoM Val de Banquière :

- Stages sportifs avec le service des sports
- Stages petits fermiers avec la Petite Ferme de l'Abadie
- Inter centre notamment durant l'été

Projet handicap :

L'année 2018 fut encore très marquée par le développement encore important de l'accompagnement d'enfants dans le cadre du projet d'accueil d'enfants différents. En effet sur les temps extrascolaires nous accompagnons 2 enfants en situation de handicap grâce au renfort de 2 agents. Ces agents sont suivis régulièrement par la pilote du projet ainsi que par l'une de nos coordonnatrices.

Projet ACM Solidaires :

Pour la deuxième année nous avons participé au projet ACM Solidaires organisé par le Collectif Ensemble Sublimons l'Animation (ESA). Ce projet se déroule durant les vacances d'Octobre. Chaque année le prix du bac de récupération le plus original est décerné à un ACM. Cette année, l'ACM de la maternelle a remporté ce prix. Les familles ont été informées par mailing.

Au Petit Monde Vert :

Nous avons pu profiter du projet Au Petit Monde Vert qui se situe au Domaine de l'Enfance de Janvier à Août avec l'accompagnement d'un agent embauché par le SIVoM. Puis nous avons bénéficié d'un espace vert sur l'école Denis Delahaye en collaboration avec les enseignants et notre intervenante. De plus, l'intervenante a développé de nombreuses activités directement sur les accueils collectifs de mineurs extra-scolaires.

Une nuitée sur l'ACM :

Cet été nous avons mis en place une activité accessoire sur l'ACM de l'élémentaire. 9 enfants âgés de 9 à 11 ans ont eu l'opportunité de dormir une nuit au Domaine de l'Enfance. Les enfants et les familles étaient ravis.



Communication visuelle aux familles

En parallèle des flashs infos-photos envoyés à l'ensemble des familles et de nos partenaires nous mettons en place des affiches diverses. En voici quelques exemples :

Perspectives générales

Formations :

Il est impératif de continuer à former les agents. Pour cela le SIVoM paye la formation BAFA à plusieurs futurs animateurs. Pour l'année 2019, le service enfance de La Trinité pourra former 16 personnes.

Dans le cadre de la réglementation des accueils périscolaires, il est important qu'un plan de formation BPJEPS soit mis en place afin de former les directeurs déjà en poste.

En parallèle de ces formations diplômantes, nous allons construire un plan de formation en intra pour les animateurs n'ayant pas de diplôme afin de mieux les accompagner sur les missions d'un animateur, la construction d'une activité sur un temps court, la connaissance de l'enfant, la bienveillance...

Fonctionnement périscolaire :

Nous envisageons une harmonisation des fonctionnements des temps périscolaires en fonction des objectifs du service enfance. Ceci dans un souci de fonctionner dans le même sens et que chaque enfant sur chaque école puisse bénéficier de la même qualité d'accueil.

Un travail de fond sera aussi mené sur les projets pédagogiques.

Un règlement intérieur pour les ATSEM est en cours d'élaboration en collaboration avec le service éducation de la Mairie. Il est impératif, pour une meilleure coopération, que ce projet voit le jour pour Juillet 2019 avec une application pour l'année scolaire 2019-2020.

Familles :

Continuer à développer la communication visuelle sur site et par le biais du mailing.

Mettre en place des rendez-vous trimestriel avec l'ensemble des fédérations de parents d'élèves afin d'établir un lien de confiance plus important et de nous permettre de travailler dans le même sens.

Tous les directeurs périscolaires devront être en poste soit le matin soit le soir afin de favoriser le lien avec les familles et ce dans un souci de respect de la réglementation en vigueur.

Nous avons fait la demande pour que dorénavant les goûters partagés puissent se dérouler sur les écoles directement et non au Palais des Sports, ceci afin d'avoir plus de familles qui y participent. En attente de la réponse de la Mairie dans le cadre du plan Vigipirate.

Médiathèque :

Partenariat beaucoup plus développé avec la médiathèque. Nous allons pouvoir faire des expositions autant de fois dans l'année que nous le souhaitons notamment pour mettre en lumière les projets mises en place sur les temps périscolaires. Nous associerons toutes les familles par le biais de vote sur les œuvres réalisées.

Passerelles CM2 :

Nous souhaitons remettre en place le projet passerelle entre le service jeunesse et le service enfance pour les enfants qui sont en CM2 et qui fréquenteront prochainement la Maison des Jeunes (MDJ). Intervention du directeur de la MDJ 2 fois par semaine sur les temps méridiens et partenariat durant les vacances scolaires.

Label Qualité Accueils Collectifs de Mineurs :

La DDCS, la CAF, le Fonds de Solidarité et de Promotion de la Vie Associative (FSPVA) et le Collectif ESA ont mis au point un Label Qualité des Accueils Collectifs de Mineurs. Le service enfance de La Trinité souhaite se présenter à la labellisation à la fin de l'année 2019. Ce dernier concerne uniquement les accueils de loisirs extrascolaires.

Ce travail sur la labélisation, permet une vraie remise en question sur nos pratiques professionnelles ainsi que sur ce que nous faisons de positif et sur ce que nous devons améliorer. Cela nous permettra aussi de donner une ligne directrice identique à l'ensemble de nos directeurs et de nos animateurs.

Le Domaine de l'Enfance :

Cette année 2019 sera fortement marquée par le fait que nous n'aurons pas accès au Domaine de l'Enfance pour l'été.

Jeunesse Et Séjours

2 | Animation du Territoire



La jeunesse est une des préoccupations fortes du SIVoM Val de Banquière et un axe prioritaire pour la CAF. Sur tous les secteurs d'intervention du Service Jeunesse, un travail de réflexion et de transversalité est mené pour répondre aux attentes des élus, des familles et aux problématiques diverses et variées que nous rencontrons (addictions, réseaux sociaux, internet, santé,...).

Les innovations et changements apportés en 2018, essayent de coller le plus possible, aux besoins et souhaits des pré-adolescents et adolescents (nouvelles pratiques,...) tout en intégrant un lien avec la citoyenneté, la socialisation, la créativité et la recherche de l'autonomie.



1) Les Séjours et les mini-camps

1.1 Les séjours intercommunaux

			Aspremont	Colomars	Falicon	Levens	La Trinité	La Roquette	Tourrette-Levens	St André	St Blaise	St Martin	Castagniers
HIVER	2 séjours 7-11 ans Auron	2018			10		22	2		33		9	
		2017			7		32	0		38		3	
	2 séjours 12-14 ans Frabosa	2018		5	3		14			12		4	
		2017		5	2	1	26	2		9		2	
	1 séjour 15-17 ans Sestriere	2018		1			10			6		1	
		2017		0		1	13			8		3	
PRINTEMPS	Séjour 6-11 ans Le Lavando u	2018					9			16		5	
		2017			1		10			15		4	
ÉTÉ	Séjour 6-11 ans Peïra Cava	2018					10			18		12	
		2017			1		12			19		9	
	Séjour 12-14 ans Verdon	2018		2		5	6			7		3	
		2017		2		0	4			2		8	
	Séjour 15-17 ans La Ciotat	2018					4			2		3	
		2017			1	1	2		1	12		6	
TOTAL	2018		8	13	5	75	2	0	94	0	37	0	
	2017		8	12	3	99	2	1	103	0	35	0	

- Cette action intercommunale a permis de faire partir 234 jeunes de 7 communes différentes soit 1404 actes.



1.2 Les séjours communaux

Complémentaires des séjours intercommunaux, ils répondent à une « spécificité » locale et permettent une implication plus forte des Jeunes.

Communes	Période	Lieu	Âge	Durée	Nb d'enfants
St André de la Roche	Printemps	Embrun (05)	12-17 ans	4 jours	14
La Trinité	Printemps	Hyères (83)	12-17 ans	4 jours	16
Levens	Printemps	Manteyer (05)	12-17 ans	4 jours	12
Colomars	Printemps	Embrun (05)	15-17 ans	5 jours	14
Falicon	Toussaint	Lyon (69)	12-17 ans	4 jours	24

Ces actions ont permis de faire partir en vacances 80 Adolescents représentant 334 actes.

❖ **Hiver 2018 :**

- Utilisation des transports de la Trinité et du SIVoM pour les séjours d'Auron et de Frabosa pour réduire les coûts de transport
- Nouveau site pour le séjour 15 – 17 ans : Sestriere (Italie)
- Un ETAPS présent sur chaque séjour afin d'apporter un plus pédagogique à l'équipe

❖ **Printemps 2018 :**

- Le séjour des 6 – 11 ans s'est déroulé au Lavandou.
- Les MDJ mettent en place des mini séjours avec une implication importante des jeunes (appel à projets de la CAF « soutenir les projets portés par les adolescents » : financement de 9 200 € pour 2018)

❖ **Été 2018 :**

- Le séjour 6 – 11 ans s'est déroulé à Beuil sur le thème « Sur les terres des indiens d'Amérique »
- le séjour des 12 – 14 ans s'est déroulé, en itinérance et avait pour thème « La découverte du Verdon »
- le séjour 15 – 17 ans s'est déroulé à La Ciotat et avait pour thème « À la découverte des Calanques »

❖ **Toussaint 2018 :**

- La MDJ de Falicon a mis en place un mini séjour à Lyon

Perspectives:

- Maintenir l'intercommunalité sur les séjours : réduction des coûts, mutualisation des moyens
- Suppression d'un séjour 12 – 14 ans durant les vacances d'hiver
- Proposer de nouveaux lieux de séjours en 2019 pour les 6 – 11 ans (printemps/été), pour les 12 – 14 ans (été) et 15 – 17 ans (été)





1.3 Les mini-camps

Durant l'été 2018, 5 mini-camps de 4 jours et 3 nuits ont été organisés pour les enfants des A.C.M (Accueil collectif des mineurs) des communes du SIVoM Val de Banquière à Peira-Cava.

Ces séjours ont permis aux enfants et aux jeunes de faire de nouvelles rencontres et de participer de façon active à la vie en collectivité.

Du 10 au 13/07	Du 17 au 20/07	Du 24 au 27/07	Du 31/07 au 03/08	Du 07 au 10/08
9-11 ans	6-8 ans	6-11 ans	9-11 ans + Ados	6-11 ans + Ados
Aspremont 7	Aspremont 10	Levens 10	St Blaise Ados 6	Falicon Ados 10
Tourette Levens 11	Tourette Levens 13	La Trinité 13	St André Ados 8	Colomars Ados 10
La Trinité 1	St André de la Roche 8	St André 16	Levens Ados 8	La Trinité Ados 7
Castagniers 1	Castagniers 6	St Martin/Var 12	St Martin Ados 4	St André 10
St Martin/Var 6	Levens 10		La Trinité 10	Falicon 10
St André de la Roche 5			Falicon 4	
31 soit 124 J/enf	47 soit 188 J/enf	51 soit 204 J/enf	40 soit 160 J/enf	47 soit 188 J/enf

Cette action a permis de faire partir en vacances 163 Enfants et 53 Ados représentant 864 actes.



- ❖ Lieu des mini séjours très intéressant.
- ❖ Très bon taux de remplissage
- ❖ La mise à disposition d'un mini bus permet une plus grande souplesse
- ❖ Le transport était assuré par un prestataire (société BREMA)
- ❖ Reconduire l'organisation en ce qui concerne la direction, pour l'été 2019, avec deux directeurs qui se répartiront sur les 6 mini camps
- ❖ **En 2019 :**
 - Ouverture d'un 6^{ème} mini séjour afin de réduire les effectifs sur site (40 enfants et ados au maximum sur chaque semaine)
 - Mise en place de 4 ou 5 mini séjours « ma 1^{ère} colo » de 2 jours et 1 nuit pour les 5 – 6 ans pour leur permettre de vivre une première expérience de départ en séjour. Ils se dérouleront sur le même site.



1.4 Bilans et perspectives

L'action séjour et mini-camps trouve sa légitimité au vu de la qualité des séjours et mini-camps proposés et du nombre d'enfants et d'ados concernés :

530 enfants et adolescents pour 2602 actes.

Malgré cela, nous notons un désengagement de la part des communes, concernant la réservation de places sur les séjours organisés par le SIVoM.

Beaucoup de communes prennent moins de places (voire plus du tout).

Cette désaffection pour cette action, nous oblige à revoir en permanence les lieux des séjours, le nombre de places annuelles et le nombre de séjours sur l'année. Un travail a été mené en 2018 afin de faire baisser le coût résiduel restant à la charge des communes et sera poursuivi en 2019, avec la suppression d'un séjour ski 12 – 14 ans, la fusion des budgets « séjour » 12 – 14 et 15 – 17 ans.

Un catalogue de présentation des séjours et mini-séjours 2019 a été réalisé en novembre 2018 à destination des élus et des familles.





2) Les maisons des jeunes

MAISON DES JEUNES	FONCTIONNEMENT	NB D'INSCRITS	NB D'ACTES
St Blaise	<ul style="list-style-type: none"> • 1 semaine par petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois en été • 1 soirée par mois (4 réalisées en 2018) 	40	459
Falicon	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois ½ en été • 1 soirée par mois (10 par an) 	36	720
Colomars	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois ½ en été • Le mercredi après-midi et le vendredi en soirée en période scolaire • 5 soirées sur l'année • 5 samedis sur l'année • 4 week-ends sur l'année 	75	1807
Levens	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois et 3 semaines en été • Les mercredis (jusqu'en juin 2018) et samedis après-midi en période scolaire • 2 soirées par mois (20 par an) 	63	1383
St André de la Roche	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (une seule semaine à Noël) • 1 mois ½ en été • 3 soirs par semaine en périscolaire • Les mercredis après-midi en période scolaire • 2 soirée et 2 samedi par mois (20 de chaque par an) 	73	1660
La Trinité	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois et 3 semaines en été • 1 samedi sur 2 en période scolaire • 1 vendredi soir sur 2 en période scolaire 	75	940
St Martin du Var	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 6 semaines en été 	Gestion Municipale	
Tourette Levens	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois en été 	Gestion Municipale	
Aspremont	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • Vacances d'été 	Gestion associative (LSCA)	



- 362 jeunes sont inscrits sur les Maisons des Jeunes gérées par le SIVoM Val de Banquière et 6969 actes ont été réalisés
- Des rencontres inter centres sont organisées pendant les vacances entre les différentes Maisons des Jeunes : Survivom (46 jeunes), Bal de Promo (80 jeunes), Copa del SIVoM (70 jeunes), Soirée d'Halloween (110 jeunes)...



- Les évolutions sur les ouvertures des Maisons des Jeunes collent aux besoins et attentes du public (week-ends sur Colomars, mini séjours)



- En 2018, un nouveau directeur a été positionné sur la Maison des Jeunes de La Trinité.
- La MDJ de St Blaise continue à se développer avec une fréquentation importante sur toutes les périodes de vacances
- Sur toutes les structures, nous nous rendons compte de l'addiction des jeunes au téléphone. Un travail est mené, par toutes les équipes, pour demander aux ados de faire une coupure dans l'ultra connectivité et les sensibiliser aux risques liés à internet.
- Le travail entre les différents directeurs des MDJ permet de mettre en place des activités avec une plus-value pédagogique importante et avec de véritables valeurs éducatives.
- Un travail est mené sur l'ensemble des structures gérées par le SIVoM autour des arbres pédagogiques. Les équipes y sont sensibilisées et les activités sont abordées avec des finalités éducatives plus abouties



Perspectives :

Le SIVoM Val de Banquière travaille sur les particularités locales tout en prenant en compte des problématiques des jeunes et de leur famille en général.

Au regard des retours de terrain, nous nous rendons compte que, de plus en plus, le cœur de métier des animateurs jeunesse glisse vers l'animation sociale. Un accompagnement sera fait par des professionnels afin d'apporter une aide efficiente aux équipes et de ne pas rater ce virage, notamment avec l'appui du R.I.J. SIVoM (Réseaux Information Jeunesse).

La logique intercommunale doit rester au centre de nos préoccupations pour les Maisons des Jeunes, y compris avec les structures qui sont en gestion communale, pour les actions séjours et mini-camps et également pour l'Animation Sociale.



Depuis 2017, la jeunesse est un axe prioritaire de la CNAF.

Les actions sur la prévention (addictions, santé, sécurité routière,...), le départ en vacances, le lien à la parentalité sont des portes d'entrée pour de nombreux projets portés par les Maisons des Jeunes. Chaque structure va s'appliquer, en 2019, à rendre les jeunes, acteurs de leurs loisirs et à les impliquer dans la vie « citoyenne » des actions mises en place.



3) L'Animation Sociale :

L'arrivée, en 2018, d'un responsable de secteur de l'Animation Sociale a permis de renforcer les actions et d'apporter encore plus de professionnalisme et de méthodologie aux acteurs de l'Animation Sociale.

Il a en charge de réaliser le suivi des situations en relation avec les partenaires institutionnels, de réactiver les cellules de veille sur Saint André et de mettre en place des projets intercommunaux sur les problématiques jeunes

- **Journée de prévention :**

- Une journée sur la prévention routière « Tous en route » a été mise en place en octobre 2018, avec la participation de nombreux partenaires (BPDJ, Gendarmerie Nationale, l'Association de la Prévention Routière, les pompiers,...). Plus d'une centaine de jeunes issus des MDJ du SIVoM, ainsi que des familles ont participé aux différents ateliers proposés

- **L'Animation Sociale du Manoir**

- Périscolaire : Animation et aide aux devoirs pour 28 enfants et adolescents
- Extrascolaire : depuis septembre 2018, une animation par mois est proposée (sur un mercredi après-midi ou sur un samedi)
- Un projet «Camps des Milles » a été mené avec les enfants et les jeunes du quartier en partenariat avec la Préfecture des Alpes-Maritimes
- Avec l'ouverture de l'Espace de Vie Sociale en décembre 2018, un travail partenarial entre les différents acteurs, sur le quartier, permet de répondre aux attentes des habitants, de gagner en lisibilité et de mutualiser les moyens pour plus d'efficience

- **L'Animation Sociale du Château :**

pour les 14 – 17 ans et les 18 – 25 ans

- Le public « cible » de cette action a grandi et ont moins d'attente que les années précédentes. Nous ne rencontrons quasiment plus de mineurs et les jeunes majeurs, étant véhiculés, ne restent plus trop sur le quartier
- Des rencontres et des temps de travail avec les jeunes sur « L'Espace Jeunes Estival » ont permis de mettre en place des accompagnements dans leurs démarches et des projets d'animation.
- L'équipe des animateurs sociaux travaillant au sein du quartier a cessé de travailler fin 2018. De nouveaux animateurs vont être recrutés début 2019

- **L'animation sociale sur La Trinité :**

- Depuis novembre 2017, des permanences sont réalisées sur les quartiers trinitaires afin d'aller à la rencontre des jeunes. L'objectif étant de pouvoir répondre à leurs besoins par le biais de l'Information Jeunesse et de mettre en place des projets d'animation au sein des différents quartiers
- 2 permanences par semaine (en période scolaire) sur 6 quartiers différents (4 à partir de septembre 2018)
- l'agent du BIJ plus un animateur (ou responsable du secteur Animation Sociale) sur chaque permanence
- mise à disposition d'un véhicule de proximité par la Mairie de La Trinité
- problématiques abordées : santé, formation, emploi, mobilité, accès aux loisirs
- le suivi des situations est fait par l'équipe et un travail partenarial est actionné
- 66 permanences ont été réalisées et 67 personnes touchées lors de ces permanences



4) Le Bureau Information Jeunesse de La Trinité

La structure B.I.J. intervient auprès des jeunes de La Trinité (adolescents et 18 – 25 ans) pour remplir différentes missions dans le cadre de :

- l'aide à l'emploi
- le renseignement divers et varié sur les métiers, les stages, les formations
- de l'aide à la réalisation de documents (C.V., lettres de motivations)
- la prévention ((conduites addictives, sexualité,...))

Nature de l'acte	En 2017	En 2018	Écart
Passage sur la structure	2037	1674	- 18 %
Demande téléphonique / mail ou courrier	424	239	- 42 %
Actions extérieures	132	41	- 70 %
Total	2593	1954	- 24 %

La répartition des actions :

Nature des actes	Pourcentages
Étude, formation et métier	28 %
Jobs, stages et emplois	51 %
Santé	2 %
Logement	2 %
Sports, loisirs, vacances	6 %
Mobilité internationale	1 %
Aide aux démarches administratives	10 %

Nous constatons une baisse importante des actes réalisés sur la structure. Celle-ci est due à la réduction du temps d'ouverture au public. L'animatrice I.J. réalise plus de 20 % de son temps de travail sur des permanences sur les quartiers trinitaires et Saint Andréens, ce qui correspond au % de baisse de fréquentation sur la structure.

Le RIJ SIVoM, développement intercommunal du BIJ de la Trinité, remplit des missions, sur les quartiers du Château et du Manoir à St André de la Roche, afin d'apporter une aide en terme de formation, recherche d'emploi, aide au permis,..., auprès des jeunes 15 – 17 et 18 – 25 ans. L'agent du BIJ intervient, sur 2 demi-journées par semaine, sur ces quartiers. Des résultats probants sont à souligner (41 personnes suivies sur l'année 2018).



5) La petite ferme :

Le SIVoM de l'Abadie gère « la petite ferme » se situant à l'Abadie. Une vingtaine d'animaux sont présent sur cet équipement.

Elle permet d'accueillir des enfants de différentes structures afin de leur faire découvrir les animaux de la ferme (chèvres, cochons, lapins, poules, canards), les soins à leur apporter et l'entretien du site.

En 2018, en plus des interventions auprès des scolaires, des Accueils de loisirs et des associations, plusieurs actions ont été reconduites sur la Petite Ferme :

- les stages « Petits fermiers » : 2 stages de 5 jours sur les vacances de Printemps et de la Toussaint :
 - 36 enfants de St André et de La Trinité sur les vacances de Printemps
 - 35 enfants de St André et de La Trinité sur les vacances de la Toussaint
- les « Samedis famille » : 8 journées ont été organisées (2 annulées en raison du mauvais temps) permettant à 126 parents et enfants de venir partager une journée à la ferme

Cette action bénéficie d'une subvention de la CAF dans le cadre du réseau parentalité

Période	Structure	Cadre	Nombre d'enfants
Scolaire	Écoles de l'Abadie	Entretien journalier par les enfants	2440
	École SIVoM et Nice	Visite	568
Vacances	Centre de loisirs du SIVoM	Visite	575
	Stage « Petits Fermiers »	Stage	113
Samedis	Journée famille	Journée parentalité	126
Associations		Visite	79
	Journée porte ouverte	Visite	200
Total			4101
Pour rappel, en 2017 :			3905



L'animation et l'entretien de la petite ferme représente un volume horaire de 1093 heures/an réparties sur 5 agents.



PERSPECTIVES

- Revoir les tarifications afin d'amortir le coût des salaires des intervenants et de développer ce formidable espace éducatif.



Activités sportives mises en place pour les communes ayant transférées la compétence. Deux communes concernées : La Trinité - St André-de-la Roche.

Le Service des Sports mène des actions en « direct » ou au bénéfice des autres compétences (de la Petite Enfance au Séniors). Une continuité qui confère au Service, un contact privilégié avec tous les publics pour mener des actions sportives, éducatives, de loisirs, mais aussi de santé et de Bien-être.



SECTEUR EPS SCOLAIRE :

Objectifs : En partenariat avec l'Éducation Nationale. L'intervention des ETAPS enrichie l'EPS, en ayant la certitude de toucher tous les enfants de la commune, pour de véritables acquisitions motrices.

ÉCOLE PRIMAIRE

Communes	Classes enfants	Enfants	Cycles	Projets	Activités différentes	Éducateurs agréés
TRINITÉ	28	688	51	22	12	6
ST ANDRÉ	19	424	46	5	13	5



Rencontre scolaire « jeux d'opposition » à La Trinité

En 2018 en accord avec l'Éducation Nationale nous avons fait évoluer le projet EPS à l'intention des écoles de la Trinité et de St André de la Roche :

- Avec pour les écoles élémentaires, une uniformisation du nombre de séance 8 à 9 pour toutes les classes sur une période de deux mois et demi pour 2 ou 3 activités, cela a permis d'optimiser l'utilisation des installations sportives (en particulier le Palais des Sports de la Trinité conjointement utilisé par le collège et les primaires).
- Avec des propositions de contenu renouvelé (handball, Futsal ...)
- En développant des partenariats avec les associations ou les fédérations sportives : tennis de table à la Trinité, Tennis à St André, futsal encadrement District Côte d'Azur de Football
- Une réorganisation des activités a permis une meilleure ventilation des transports sur les deux communes. Un rééquilibrage possible par la mise en place de cycle dans les cours d'école ou sur les sites sportifs de proximité, avec pour certaines écoles un programme spécifique (école de la Plana, l'Abadie) avec un retour positif des enseignants (gain de temps, sécurité...).

À noter le maintien des interventions sur les classes de moyennes et grandes sections à l'école maternelle à Saint-André de la Roche.

Le Service des Sports vient également en soutien des écoles :

- Par le prêt de matériel pédagogique et d'équipements (ex : kit de gym, kit jeux de balle, tapis...). Deux « kits de gymnastique » sont disposés dans les écoles maternelles (un à demeure à l'école V. ASSO) à la Trinité.
- Par la mise à disposition des installations sportives.
- Par l'organisation et l'animation de formations pédagogiques thématiques, à la demande des enseignants ou du CPC
- Par l'organisation de « Temps forts à l'attention de toutes les classes [de maternelle au primaire] véritables « Événements sportifs » pour les enfants et les enseignants.

Ces journées « Sport - Passion » ont créé l'événement, au cours de l'année, en rassemblant un nombre important d'enfants (jusqu'à 300 enfants par interclasse) avec cette année des activités totalement renouvelées dans leur contenu.

- 6 (3 en 2017-2018) « Sport - Passion » sur la Trinité : gymnastique et parcours de débrouillardise (GS -CP), jeux d'opposition (CE1), balle ovale, handball (CM2-Sixieme), pentathlon (CM1).

- 3 « Sport - Passion » sur St André : multi-activités pour les maternelles (moyennes et grandes sections), multi-activités à l'occasion de la fête du sport pour les cycles 2, endurance pour les cycles 3.
- 1 « Sport - Passion » Intercommunal, rencontre futsal avec 8 classes.
Soit : 9 événements organisés par le Service des Sports dans le cadre scolaire



Rencontre futsal La Trinité/St André



COLLABORATION AVEC LE COLLÈGE

À la Trinité, le Service des Sports coordonne les interventions EPS du collège et des primaires dans les installations sportives. Il intervient également en soutien des actions organisées par l'Éducation Nationale et le Collège de la Trinité.

En participant activement à l'organisation et au déroulement :

- En soutenant des projets EPS par des conseils, du prêt de matériel ou de véhicule.
- En participant au forum des métiers (collège de la Trinité, Don bosco).
- En mettant en place des événementiels qui favorisent l'intégration des CM2 au collège (Sport Passion handball et balle ovale)
- En favorisant l'accueil d'événementiels pour les collégiens
« Journée de sensibilisation au handicap et au sport adapté »

PERSPECTIVE 2018/2019 :

Sur les deux secteurs, l'ensemble des changements ayant eu un retour positif des enseignants, nous poursuivrons sur un cycle de 5 ans (cursus primaire).



Secteur Animation sportive

Enfants

Objectifs :

Permettre une pratique sportive, éducative et de loisirs pour tous. Permettre aux enfants de découvrir et de s'initier à de nombreuses APS.

Proposer des activités en complémentarité avec le mouvement associatif permettant d'augmenter le nombre de disciplines proposées sur les communes.

Un programme d'animation sportive pour les enfants de toutes les tranches d'âge.

Soirée – mercredi

Activités sportives	La Trinité	St André
Baby gym – 3 ans (ouvert aux familles du SIVoM)	23	
Éveil sport	61	34
Ini sport 6 – 8 ans	40	
Multisports 9 – 12 ans	36	
Escalade	39	
Danse enfants et adolescents 6 –18 ans		61
Gymnastique /cirque enfants 6-11 ans		39
TOTAL	185 en 2017 199	131 en 2017 133
SOIT	332 (316 en 2017)	

Le Service des Sports a également créé des événements pour animer ces différents secteurs :

- avec des journées portes ouvertes pour faire découvrir les activités aux familles
- avec le **spectacle de gym/cirque** au Complexe Sportif de la Bourgade
- avec le **spectacle de danse** au théâtre Lino VENTURA.
- En organisant conjointement avec le CDOS **la Caravane du Sport** au stade de St André (avril 2018).



Spectacle de gym de St André



Spectacle de danse de St André

- Avec la **remise des diplômes** pour les enfants de l'Animation Sportive Municipale de St- André-de-la Roche à la piscine
- Avec la **remise des diplômes** pour les enfants de l'animation Sportive de la Trinité lors de « Défis dans la ville » mai 2018.



Remise diplômes St André

Observations :

Sur les deux secteurs pour un certain nombre d'activités les effectifs sont au maximum de nos capacités d'accueil, avec une régularité des présences qui souligne la satisfaction des enfants et la qualité des contenus.

À Saint-André à la rentrée 2018 suite au départ de Madame Cousy, nous avons dû recruter un nouveau professeur de danse : Madame Vanessa Piovano qui a été très bien accueillie par les danseuses.



Baby-gym parents/enfants



Escalade

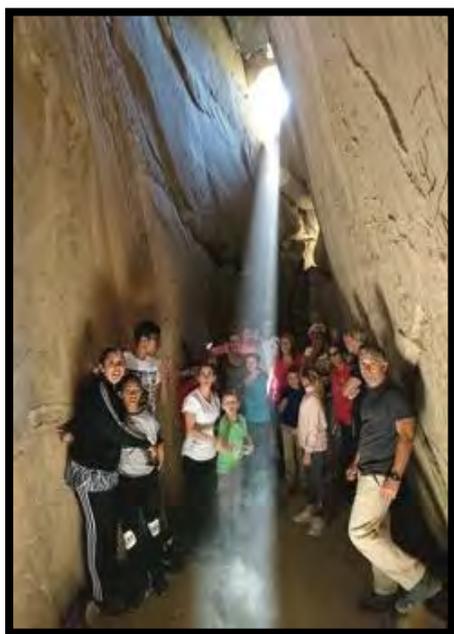
Perspectives :

Être en capacité de prendre plus d'enfants sur les activités (liste d'attente dans plusieurs activités), réflexion sur la Trinité et St André de la Roche pour ouvrir des cours supplémentaires



Secteur « parentalité », ÉVÈNEMENTIEL :

Objectifs : Créer du lien social et favoriser les activités sportives familiales. Soutien à la parentalité (partenariat avec le réseau parents 06)



Activités sportives	Trinité	St André
Sorties familiales « Sport de Nature »	97	48
TOTAL	145 (84 en 2017) Dont 82 adultes et 63 enfants	

- Manifestations communales ou nationales : Défis dans la ville, Caravane du sport, Semaine de l'eau, fête du sport.
- Sorties familiales « Sport et Nature » (le samedi) gratuites ou payantes ces journées ont rassemblé un nombre important de familles
Thème : Journée spéléo, raquettes à neige, sortie montagne, sortie vélo
- Jardin aquatique (les samedis matins) à la piscine municipale l'été (600 enfants et 540 parents sur l'été).
- Stage fitness (parents enfants) : durant les vacances scolaires
Animation « Zumba » adaptée aux enfants et aux parents. Une innovation qui a eu un succès important (40 inscrits sur 3 soirées)



Jardin aquatique

Observations :

Une action qui contribue à renforcer les liens sociaux, familiaux et parentaux.

Nette progression des inscriptions, tous les événementiels ont concerné les deux communes.

Perspective :

Développer les actions de type fitness qui correspondent à la demande des familles (cross kid pour les filles et pour les garçons).



Adultes :

Secteur Adulte

Objectifs :

Sport loisirs

Sport santé et Bien-être

Activités sportives	Trinité	St André
Musculation/fitness/danses	293 (406 en 2017)	69(64 en 2017)
TOTAL	362 (470 en 2017)	

L'espace Fitness de la Trinité : Une salle de musculation

Des cours collectifs

- Une équipe de 2 éducateurs (2 temps plein, 2 temps partiel)
- Un accès privilégié aux agents des collectivités et du SIVoM Val de Banquière

Les cours collectifs de Fitness à St- André-de-la Roche (5 cours par semaine).

Le Service des Sports a su également créer l'événement pour animer ce secteur :

À la Trinité :

- Animations en cours collectifs sur les thèmes du moment (Noël, Carnaval, animation combat, spécial attack- step, iron pec, challenge de l'été...)
- Création d'événements : journée fitness découverte, journée du Bien-être, Soirée de clôture (Adultes et séniors)

Autant d'événements qui furent un succès avec une forte participation



Fitness à St André



Animation fitness à La Trinité

OBSERVATIONS

À la Trinité :

Depuis septembre 2018, afin d'anticiper la baisse d'adhérents du fait de la venue de nouveaux concurrents (Fitlane principalement), Les actions suivantes ont été réalisées :

- Information : distribution de flyers à l'ensemble de la population trinitaire, en parallèle du VVV – mailings – affiches
- Mise en place de nouveaux cours afin de se différencier (Pilate)
- Simplification du renouvellement des inscriptions.

Néanmoins nous avons enregistré une baisse importante du nombre d'adhérents, en particulier sur la salle de musculation (maintien des effectifs pour les cours collectifs).

À noter que la salle de musculation est également utilisée dans le programme à l'attention des seniors. C'est également le seul espace qui permet une prise en charge individualisé (en particulier pour le programme Sport Santé, subventionné).

Afin de s'adapter à la nouvelle situation une série de proposition a été faite pour la rentrée de septembre 2019 :

- Assouplissement des dérogations, Augmentation des créneaux pour les seniors, réduction des tarifs...

À St André :

À la rentrée 2018 nous avons dû recruter un nouveau professeur de danse/fitness suite au départ de Madame Cousy.

Nous avons donc revu le contenu des cours et fait profiter les usagers de nouvelles activités (zumba, body zen...).

Ces cours ont été bien accueillis, les bénéficiaires demandent toutefois à ce que des cours de pilates soient remis, ce que nous pourrons faire à la rentrée 2019 grâce à la formation de nos agents (Jennifer Labbé et Vanessa Piovano).



Secteur Séniors

Objectifs :

Favoriser la pratique sportive pour tous et pour tous les âges dans un but de loisirs et d'entretien. Permettre aux Séniors de pratiquer une ou plusieurs activités, en rapport avec leurs capacités physiques, dans un environnement convivial et de bonne humeur. Proposer des activités complémentaires des autres structures (CCAS).

- Actions directes

Activités sportives	Trinité	St André
Gymnastique d'entretien, Pilate Renforcement musculaire, yoga	109	36
Promenades, randonnées et marche nordique	158	30
Mini-séjours	22	
Aqua gym (piscine de st André de la roche) été 2018		
TOTAL	289 (296 en 2017)	66 (65 en 2017)
SOIT	355 (361 en 2017)	

- **À la Trinité** : 5 éducateurs sportifs + bénévoles totalisant 53 heures d'intervention par semaine
- **À St André de la Roche** :
 - 1 cours de gymnastique douce
 - 3 cours de gymnastique (renforcement musculaire, postural et stretching)

Observations :

Les effectifs sont stables, la dynamique est bonne sur les deux secteurs.

Des temps forts sont organisés en plus à la journée (Iles de Lérins, San Rémo...).



Promenade sénior



Gymnastique séniors



Aquagym



Secteur Séniors « Sport Santé sur Ordonnance »

Objectifs : Sport Santé – Bien-être

Favoriser la pratique d'une activité physique régulière ainsi que de maintenir du lien social par la mise en œuvre de parcours individuels médico sportif.

Le Service des Sports a été retenu et subventionné par la conférence des financeurs du département pour un projet « Sport Santé et Bien-être » en 2018.

L'objectif du projet consiste à promouvoir les activités physiques et sportives « Sport Santé Bien-être »

L'action (Trinité et St André de la Roche) vise à faciliter la lisibilité de l'offre d'activités sportives sur le territoire en lien avec les différents partenaires locaux (professionnels de santé, services sociaux, acteurs du sport). Elle permet aux patients et aux professionnels de santé d'être sensibilisés aux bénéfices de l'activité physique.

Sport sur Ordonnance	Trinité	St André
Nombre de nouveaux dossiers saisis	31	25
Nombre de bénéficiaires du projet	109	48
Nombre de participants au "jardin de l'équilibre" en collaboration avec le CCAS	42	16

Perspectives :

3 agents sont en formation afin mieux appréhender les enjeux du dispositif et les problématiques de santé.



Activités sportives mises en place au bénéfice d'autres compétences, en partenariat



Secteur Petite Enfance (- 3 ans)

Objectif :

Favoriser l'épanouissement moteur du jeune enfant en mettant à disposition une équipe d'éducateurs sportifs, des installations sportives et du matériel adapté.

- Une équipe de 3 éducateurs sportifs intervenant sur les 15 structures « Petite Enfance » du SIVoM Val de Banquière (Crèches – Relais petite enfance – LAEP – Crèche familiale)
- Des temps forts dans plusieurs structures (Baby olympiades de St André de la Roche et de la Trinité), fêtes de fin ou de début d'année (St Martin du Var – Colomars – Levens), journées portes ouvertes...

Observations :

Une concertation régulière avec les responsables de structure, permet d'ajuster au mieux les interventions des éducateurs.

Une formation continue et spécifique de l'équipe des éducateurs vient améliorer nos interventions pédagogiques

Perspectives : les retours des partenaires sont positifs, maintenir les actions sur la même base.



Intervention pour la crèche de St André



Secteur Enfance

Pour tous les Accueils de loisirs (5 communes concernées):

La Trinité – St André de la Roche – Falicon – Aspremont - Castagniers):

Objectifs :

- En partenariat avec le Service Enfance, contribuer au Bien-être et au développement de l'enfant en apportant « un plus » dans la découverte ou l'initiation d'activités sportives au sein de chaque structure d'accueil
- Créer des événements à dominante sportive pour les ACM du SIVoM.

Réalisation :

- Interventions le mercredi ou pendant les vacances des ETAPS ou stagiaire BPJEPS (encadrés) ou en facilitant la mise en place de jeux sportifs par les animateurs
- En fournissant des kits sportifs ou du matériel
- En assurant une formation pour les animateurs ayant un profil sportif.
- Avec la mise en place d'activités sportives durant tous les temps d'accueil périscolaires et extra-scolaires (Trinité et st André de la Roche)
- En créant des événements : semaine de l'eau, caravanes du sport, parcours d'orientation numérique.

Stages sportifs :

Le Service des Sports renforce, l'encadrement, avec la mise à disposition sur des interventions sportives d'une équipe d'éducateurs diplômés qui intervient en collaboration avec les animateurs (Trinité et St André de la Roche) :

- Pour la mise en place de mini stages sportifs afin de « désengorger » l'accueil de loisir ou venir en complément du programme proposé aux familles (Stage natation, familiarisation milieu aquatique, kayak, multi sports)



Stage sportif 6/7 ans : base nature de Fréjus

Projet aquatique comprenant la surveillance des piscines durant l'été :

- Stage « J'apprends à nager » pour les enfants du manoir en juin et de St André et La Trinité en juillet.
- Piscine du CLAJ (louée uniquement pour les ACM et les MDJ)
- Piscine ACM 3-5 ans de DENIS DELAHAYE à la Trinité
- Mise à disposition des créneaux pour les ACM et les MDJ à la piscine de St André.
- Mutualisation des installations sportives, du matériel, des transports

Une excellente complémentarité entre éducateurs sportifs et animateurs.



➤ Ski du mercredi :

Objectifs

- Organiser l'activité ski à moindre coût afin de la rendre accessible à tous
- Découverte et initiation à la pratique de l'activité ski alpin, en privilégiant la formation plutôt que la performance.



En partenariat avec l'accueil de loisir de la Trinité, le Service des Sports a organisé 7 sorties durant l'hiver

	Nb d'inscrit
Sortie ski du mercredi la Trinité	41

Encadrement : 3 éducateurs du Service des Sports- 1 animateur Enfance – 2 bénévoles

Observation :

Le travail de formation, d'apprentissage effectué les mercredis permettra aux enfants de poursuivre l'activité en maîtrise, en sécurité et donc de s'épanouir pleinement lors des sorties ados du samedi et des séjours organisés par le SIVoM.



Remise des récompenses du ski



Secteur Jeunesse / Séjours

Objectifs :

- Le Service des Sports apporte son soutien aux actions du Service Jeunesse, avec la mise à disposition de matériel ou par l'intervention sportive des ETAPS en collaboration avec les animateurs (durant chaque période de vacance)

Thème : kayak, planche à voile, VTT...

- La présence des Éducateurs Sportifs sur les séjours contribue à gérer efficacement l'aspect technique des activités sportives proposées.

Service ressource, le Service des Sports a participé à l'encadrement des séjours ski, en collaboration avec le Service Jeunesse.

Il apporte son expertise sur :

- la réflexion et l'organisation des séjours, la formation des équipes,
- l'encadrement, en mettant à disposition au moins un éducateur par séjour, en direction ou en encadrement avec la responsabilité technique, pédagogique et sur l'aspect sécurité
- la mise en place d'une formation « ski » pour les animateurs « Jeunesse »
- la prise en charge sur chaque séjour ski des débutants



Séjours ski 7 à 11 ans à AURON



Secteur CCAS (Seniors)

Actions en partenariat avec la Compétence Sociale du SIVoM Val de Banquière, les CCAS de la Trinité et Saint-André

La Trinité – St André de la Roche

ACTIVITÉS	TRINITE INSCRITS	ST ANDRÉ INSCRITS
Jardin de l'équilibre	22	16 (2 rotations par vendredi)
Gym douce	23	9

- 1 Educateur sportif à disposition
- encadrement d'une séance de gymnastique douce avec le CCAS
- accueil et encadrement du « Jardin de l'équilibre » « Parcours d'incitation à la marche » pour les trinitaires et une après-midi pour les St Andréens ».

Perspectives :

Le réajustement effectué en lien avec la suppression de la subvention, correspond aux besoins.

À noter : le Service des Sports c'est aussi :

- Des conseils et expertises aux bénéficiaires des communes du SIVoM (installations sportives, activités, événementiels)
- Réalisation en 2018 :
- Parcours de santé du parc du ROSTIT à la Trinité
 - Dossier labellisation « ville active et sportive » 2ème lauréat pour 2018-2021
 - La gestion de la vie associative et des installations sportives de la Trinité et de St André de la Roche
 - la gestion et l'animation de la piscine de St André de la Roche avec plus de 3000 entrées scolaires.
 - Une piscine qui « bouge » avec les stages d'apprentissage, cours particulier, de la natation et des animations pour les adultes participants (aquabike, aquafitness)

Soit plus de 23000 personnes entrées dans la piscine.

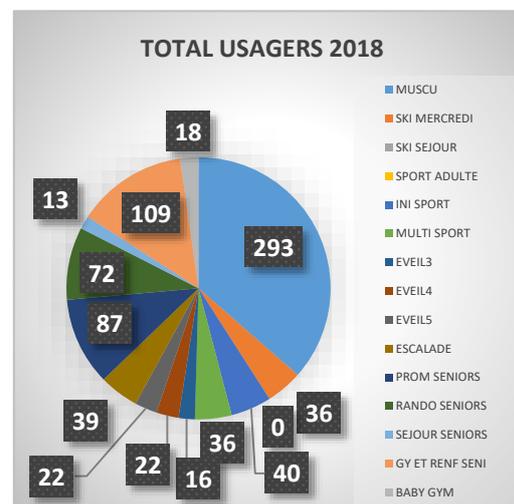
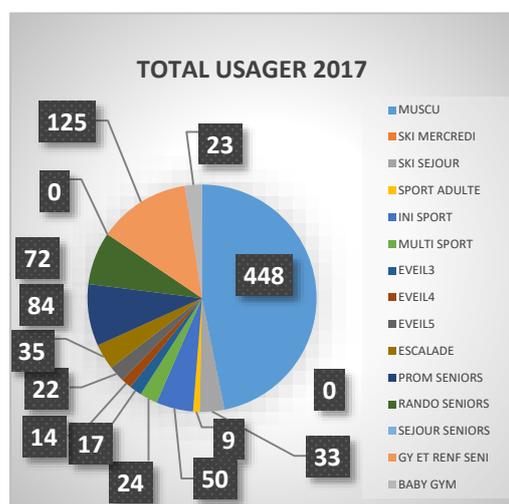
Le Service des Sports et la Mairie de St André assurent en régie la totalité des animations sportive à la piscine

Perspectives pour le service des sports en 2018/2019 :

Volonté de mutualiser d'avantage les moyens de La Trinité et Saint-André afin de faire profiter les deux communes des différentes compétences de chaque éducateur et des équipements de chaque collectivité.

POINT SUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES TRINITÉ

	<u>Nombre d'inscrits</u> au 16/05/2016 = 923	<u>Nombre d'inscrits</u> au 07/03/2017= 900	<u>Nombre d'inscrits</u> au 16/04/2019 = 750
Musculation / Fitness :	448	450	293
Gym Seniors	125	130	109
Promenades et randonnées Séniors	156	133	150
Baby Gym	23	23	23
Éveil 3 ans	17	18	16
Éveil 4 ans	14	20	22
Éveil 5 ans	22	16	22
Ini sports	50	37	40
Multi sports :	24	37	36
Escalade	35	36	39



POINT SUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES ST ANDRÉ DE LA ROCHE

2016

2017

2018

Nombre d'inscrits = 188

Nombre d'inscrits = 233

Nombre d'inscrits = 306

Éveil sport : 22
Danse : 55
Ini sport : 7

Éveil sport : 39
Danse : 52

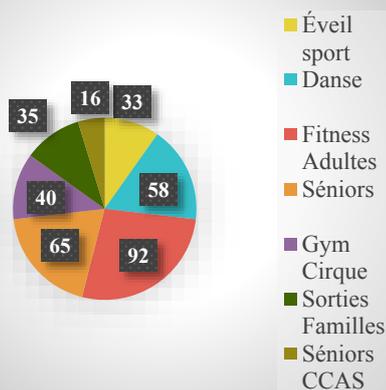
Éveil sport : 43
Danse : 56

Fitness Adultes : 42
Séniors : 33
Gym Cirque : 29
Sorties familles : 20

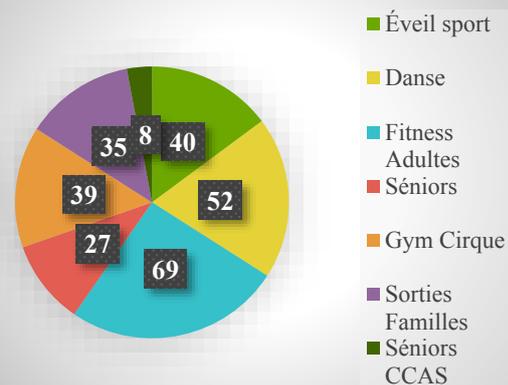
Fitness Adultes : 42
Séniors : 36
Gym Cirque : 24
Sorties familles : 20
Seniors CCAS : 20

Fitness Adultes : 77
Séniors : 47
Gym Cirque : 32
Sorties familles : 36
Seniors CCAS :

TOTAL USAGERS 2017



TOTAL USAGERS 2018



SOCIAL

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE

Etat des lieux

Depuis le 13 avril 2016 (date de l'arrêté préfectoral portant la modification des statuts), la compétence sociale du Syndicat oriente son action autour de deux axes d'intervention :

- Un premier axe d'intervention pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées du territoire avec la proposition de plusieurs prestations de service à domicile ainsi que des actions de prévention santé (ateliers mémoire, parcours incitation à la marche).
- Un deuxième axe qui vise à favoriser l'accès aux droits et l'accompagnement social des administrés. Cet axe d'intervention a été initié par la création d'un Espace Social sur la commune de Saint Martin du Var, inauguré le 27 septembre 2016.



Le services d'aide à domicile

Il assure au domicile des personnes des prestations de services ménagers et des prestations d'aide à la personne pour les activités ordinaires et les actes essentiels de la vie quotidienne, en dehors des actes de soins réalisés sur prescription médicale, qui relèvent des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

Ces prestations s'inscrivent dans un projet individualisé d'aide et d'accompagnement élaboré à partir d'une évaluation globale des besoins de la personne pour l'aider dans les tâches de la vie quotidienne : Entretien de l'habitat, courses, préparation et prise de repas, hygiène et confort corporel. Elles assurent également un soutien à la personne sur un plan moral, intellectuel et social et participent à la prévention et à la diminution de la dépendance.

Elles concourent au soutien à domicile, à la préservation ou la restauration de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne, au maintien et au développement des activités sociales et des liens avec l'entourage.

Le service d'aide à domicile du syndicat propose donc le déploiement sectorisé d'une équipe de 56 aides à domicile réparties par secteur sur le territoire du Syndicat. En 2018, le service de maintien à domicile était composé de 26.75 aides à domicile en moyenne. Parmi ces agents 8 sont titulaires et les autres contrats sont des CDD ou des contrats aidés. Le nombre et la durée des CDD dépendent de la nécessité d'assurer la continuité du service. 12 agents ont été recrutés sur l'année 2018 pour venir en renfort des congés d'été et des arrêts maladies ainsi que pour faire face à l'accroissement de l'activité du service.

Les interventions se sont déroulées, du lundi au dimanche de 7h30 à 19h30, sous forme de vacation de une à quatre heures selon les besoins exprimés par le bénéficiaire et l'entourage familial en lien avec le Plan d'aide individualisé.

L'embauche systématique de personnel diplômé a été difficile en raison de la difficulté d'intervention sur notre

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE

territoire

assez complexe, cependant l'équipe compte 6 agents titulaires du DEAVS.

Ainsi le recrutement de personnel expérimenté résidant sur les communes du syndicat a été effectué comme solution alternative, tout en prévoyant un plan de formation et une validation des acquis de l'expérience, pour contribuer à la professionnalisation de l'équipe en étroite collaboration avec le centre de formation « InterVal ».

Le service de portage de repas à domicile



Trois agents sociaux ont livré les repas à domicile toute l'année, du lundi au vendredi pour des repas du lundi au dimanche.

Les menus, élaborés à partir des conseils d'une diététicienne, sont variés et adaptés à l'état de santé. Deux formules sont possibles midi ou midi et soir, le nombre de jours est fixé avec le bénéficiaire au

moment de l'inscription et peut être réévalué selon les besoins.

Outre la réactivité reconnue du service notamment par les services sociaux hospitaliers à l'occasion des sorties d'hospitalisation le service propose plusieurs avantages :

- La proposition d'un tarif préférentiel, en dessous de la moyenne départementale : le service est ainsi habilité au titre de l'aide sociale permettant aux personnes qui ne dépassent pas un certain plafond de ressources de bénéficier du tarif de 1 euros 92 le repas du midi et du soir, au lieu de 8 euros 67, la différence étant prise en charge par le Conseil Départemental. Sur les 138 rationnaires, 4 personnes ont bénéficié de cette prise en charge en 2018.

En 2018, 67 usagers ont fait appel au service de portage de repas contre 73 en 2017 et 70 en 2016.

- La vigilance est également mise en place par la visite quotidienne des livreurs et le déclenchement d'une procédure d'alerte en cas d'absence du bénéficiaire.

Les livreurs ont une mission à vocation sociale, ils assurent la livraison des repas au domicile des bénéficiaires mais sont également reliés au pôle administratif par téléphones portables pour transmettre immédiatement toute information importante relative au service ou aux bénéficiaires.

Ils repèrent et signalent au pôle administratif toute situation révélant un caractère de danger pour l'intégrité physique, psychique, matérielle ou morale du bénéficiaire.

- L'Analyse de la situation familiale et financière du bénéficiaire par le pôle administratif afin de rechercher de financement pour réduire les coûts.

Le service jardinage et bricolage

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE



Un agent intervient à domicile afin d'améliorer le cadre de vie et garantir un habitat sécurisé et harmonieux. Cet agent "homme toutes mains", a effectué de nombreux petits travaux domestiques tels que le montage de meuble, changement de joint, pose d'étagère, d'une durée d'intervention inférieure à deux heures consécutives.

De même, il est intervenu pour du petit jardinage : taille de haie, tonte de pelouse, traitement des plantes, ramassage de feuilles, déneigement.....

L'agent s'est déplacé pour faire des vacations de deux à quatre heures avec du matériel spécialisé.

Depuis 2017, le RSI n'octroie plus à ses ressortissants la gratuité des interventions de jardinage/bricolage. Il procède à un calcul sur la base des attestations fiscales et alloue un montant annuel.

Le service transport individualisé avec un véhicule adapté pour personnes à mobilité réduite

Les bénéficiaires ont pu effectuer des courses ou des promenades, aller chez le médecin. Ce service s'est adapté aux besoins mais aussi aux envies des bénéficiaires.

Ainsi l'agent conduit l'utilisateur, l'accompagne tout au long de sa sortie afin de le ramener chez lui ensuite.

Le service est actif du lundi au dimanche 7h30 à 19h30.

Cette année 2018, le service a accompagné 4 bénéficiaires du transport individualisé sur les Communes d'Aspremont, Castagniers, Levens et de Saint André de La Roche, soit un total de 310 heures contre 81.5 heures en 2017 et 219 heures en 2016.

Bilan quantitatif des Prestations du Service de Maintien à Domicile du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2018

AIDE A DOMICILE		
	NOMBRE DE BENEFICIAIRES	NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES
ASPREMONT	15	2040
CASTAGNIERS	13	1987
COLOMARS	40	6909.58
DURANUS	0	0
FALICON	17	1750.5
LA ROQUETTE SUR VAR	19	3424.5
LA TRINITE *	70	8864.58
LEVENS *	18	2568
SAINT ANDRE DE LA ROCHE *	2	372
SAINT BLAISE	7	527
SAINT MARTIN DU VAR	23	3792.5
TOURRETTE-LEVENS	65	10303
TOTAL 2018	289	42538.66
TOTAL 2017	319	43733,5
TOTAL 2016	289	41350.5

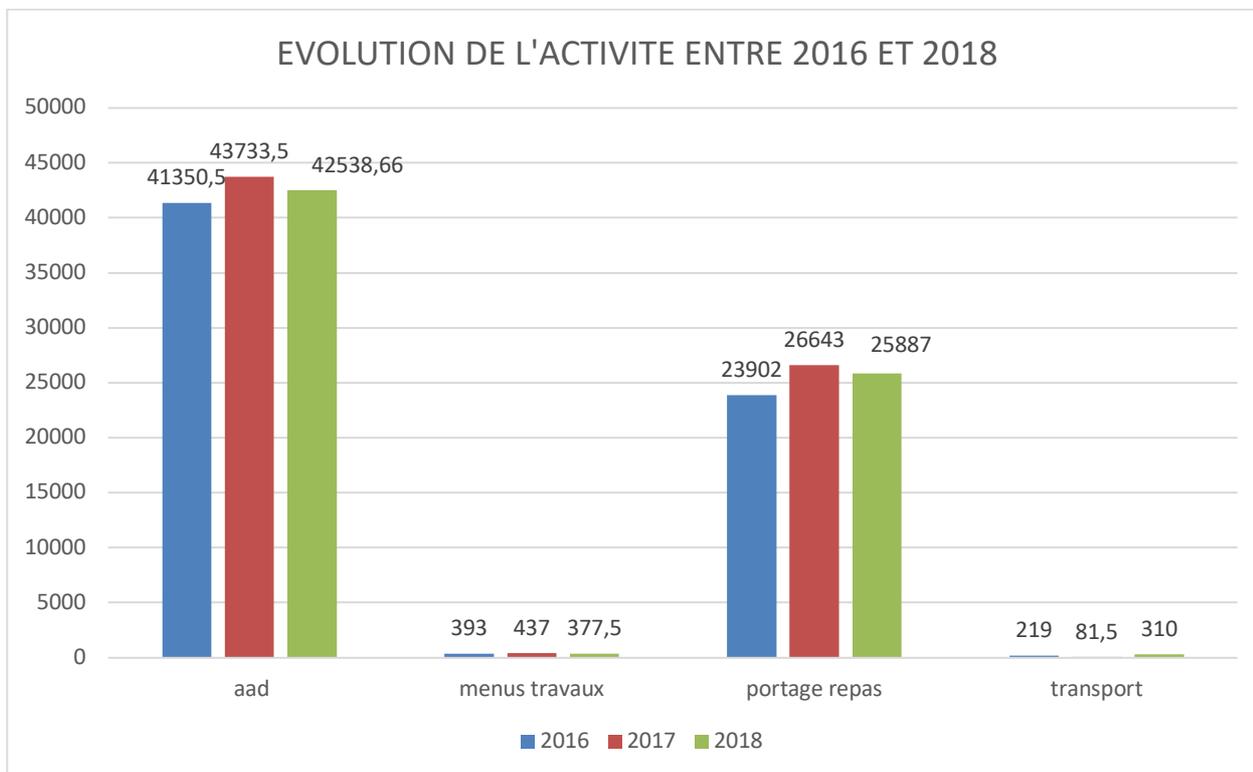
MENUS TRAVAUX		
	NOMBRE DE BENEFICIAIRES	NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES
ASPREMONT	4	79
CASTAGNIERS	0	0
COLOMARS	5	83
FALICON	3	38
LA ROQUETTE SUR VAR	0	0
LA TRINITE *	2	6
LEVENS *	3	56
SAINT ANDRE DE LA ROCHE *	5	47.5
SAINT BLAISE	1	4
SAINT MARTIN DU VAR	2	15
TOURRETTE-LEVENS	6	49
TOTAL 2018	31	377.5
TOTAL 2017	42	437
TOTAL 2016	41	393

PORTAGE DE REPAS		
	NOMBRE DE BENEFICIAIRES	NOMBRE DE REPAS SERVIS
ASPREMONT	6	813
CASTAGNIERS	8	964
COLOMARS	13	2885
FALICON	2	300
LA ROQUETTE SUR VAR	12	2863
LA TRINITE *	33	6030
LEVENS *	17	3798
SAINT ANDRE DE LA ROCHE *	21	3397
SAINT BLAISE	1	365
SAINT MARTIN DU VAR	10	1960
TOURRETTE-LEVENS	15	2512
TOTAL 2018	138	25887
TOTAL 2017	160	26643
TOTAL 2016	154	23902

TRANSPORT INDIVIDUALISE		
	NOMBRE DE BENEFICIAIRES	NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES
ASPREMONT	1	1.5
CASTAGNIERS	1	8.5
COLOMARS	0	0
FALICON	0	0
LA ROQUETTE SUR VAR	0	0
LA TRINITE *	0	0
LEVENS *	1	107.5
SAINT ANDRE DE LA ROCHE *	1	192.5
SAINT BLAISE	0	0
SAINT MARTIN DU VAR	0	0
TOURRETTE-LEVENS	0	0
TOTAL 2018	4	310
TOTAL 2017	2	81,5
TOTAL 2016	4	219

* COMMUNES AYANT UN SERVICE D'AIDE A DOMICILE GERE PAR LE CCAS

Nous pouvons noter une complémentarité avec les 3 communes disposant d'un service d'aide à domicile géré par leur CCAS puisque 11804.58 heures ont été effectuées pour venir en renfort de ces services contre 10672.5 heures en 2017 et 8305 heures en 2016.



L'Atelier Parcours Equilibre de La Trinité

Les objectifs de cet atelier sont de :

- Concourir au maintien global de l'autonomie et au renforcement du lien social chez les seniors en leur permettant de conserver leurs habitudes de vie extérieures (courses rencontres...)
- Permettre aux participants d'évaluer les capacités d'équilibre et les facteurs de risques individuels de chutes tout en s'instruisant sur les possibilités à compenser un déficit.
- Dépister d'éventuels troubles de l'équilibre et de la marche
- Diminution de la gravité et des conséquences socio-économiques et humaines des chutes chez le public sénior
- Sensibiliser les participants sur différents thèmes de prévention contribuant au bien vieillir à domicile ; l'aménagement du domicile pour prévenir les chutes et l'adoption de comportements sécuritaires, intérêt du dépistage de l'ostéoporose et modalités de mise en œuvre....



Depuis le début de l'action, le 22 avril 2016, 2 groupes de 8 personnes ont été constitués. Sur l'année 2018, 33 séances ont été organisées, cependant, maintenir les groupes au complet toutes les semaines reste difficile (maladies, fatigue passagère, rendez-vous divers...).

L'Atelier est suspendu durant les vacances scolaires car les véhicules de transport sont utilisés par le service jeunesse.

Pendant les périodes hivernales et/ ou de fortes chaleurs les séances sont organisées au Centre de la Trinité (CLSH de Saint André de La Roche, « Salle des poivres et sels » à La Trinité) ainsi

que le complexe sportif de La Trinité).

Les changements se font de façon hebdomadaire si nécessaire avec l'animatrice sportive et la référente de l'action.

Les ateliers mémoire

Les ateliers mémoire sont animés par une psychologue et sont organisés sur le territoire. Ces ateliers ne sont plus financés par l'Agence Régionale de Santé PACA.



L'objectif général étant la prévention de la dépendance.

Les ateliers vont stimuler et mobiliser, l'attention des personnes afin d'explorer les registres de l'encodage, du stockage et de la récupération des informations en mémoire en balayant les registres des différentes mémoires (de travail, épisodique, sémantique, procédurale, prospective, perceptive) de chaque personne. Ainsi, les ateliers vont soutenir les fonctions mnésiques en utilisant des techniques d'association, de classification, de visualisation, de repérage spatio-temporel, de répétition, de

raisonnement, d'expression orale, de calcul, de schéma, d'évocation,



Il s'agit donc pour les participants de :

- comprendre précisément les difficultés de mémoire de chacun et son niveau socioculturel afin de composer avec les demandes et les potentiels de chaque participant
- Trouver et utiliser des méthodes pour entretenir et consolider sa mémoire.
- Partager un moment convivial en groupe
- S'exercer à utiliser sa mémoire (exercices mnésiques/ jeux /actualité).



Déroulement des ateliers mémoire:

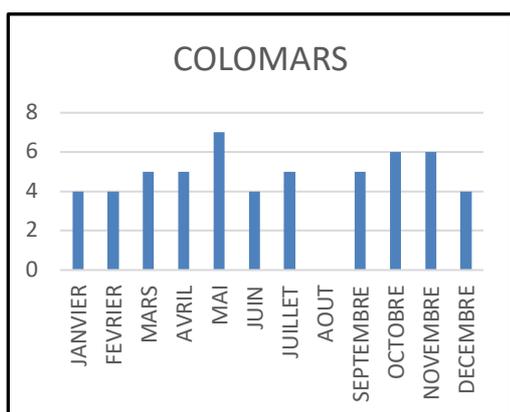
- Tour de parole des participants: moment convivial et de partage entre les participants. C'est un temps important qui permet de faire un point régulier et individuel avec chaque participant.
- Apport « théorique »: moment d'information indispensable et utile pour la compréhension de la mémoire et donner du sens aux exercices proposés. (Explication de l'objectif recherché à travers chaque exercice proposé, quelles fonctions cognitives ont cherché à faire travailler).
- Mise en pratique: moment d'appropriation d'outils. Des exercices adaptés évoluant au cours des séances pour appliquer les méthodes de mémorisation développées lors de l'atelier sont proposés. Les exercices permettent ainsi de solliciter différentes fonctions cognitives telles que l'orientation temporo-spatiale (labyrinthe, plan, etc.), l'attention et la concentration (repérer l'intrus parmi plusieurs symboles), l'anticipation et la planification, les différentes mémoires (mémoriser des paires de mots, des paires

d'images, répondre à des questions portant sur un texte préalablement lu, etc.), les gnosies (reconnaissance d'images, d'objets...), le langage (reconstituer des proverbes) et des jeux (anagramme).

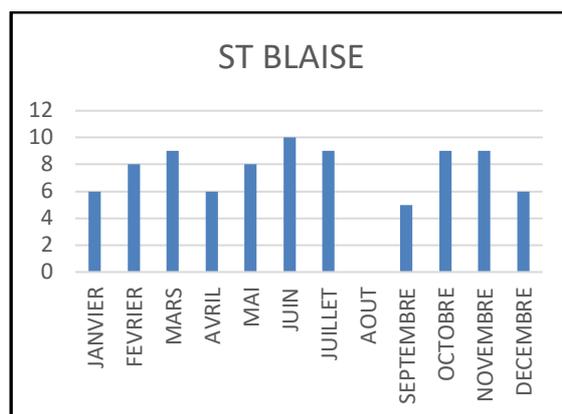
En 2018 les ateliers ont été répartis sur les Communes d'Aspremont, Colomars, Saint Blaise, Saint André de la Roche, La Roquette sur var, Saint martin du Var et Tourrette-Levens.

Les ateliers se déroulent sur toutes ces communes à raison d'1 fois par mois sauf pour Tourrette-Levens – 4 séances (financement Mairie et SIVOM), Saint Martin du Var et Saint André de La Roche 2 fois par mois.

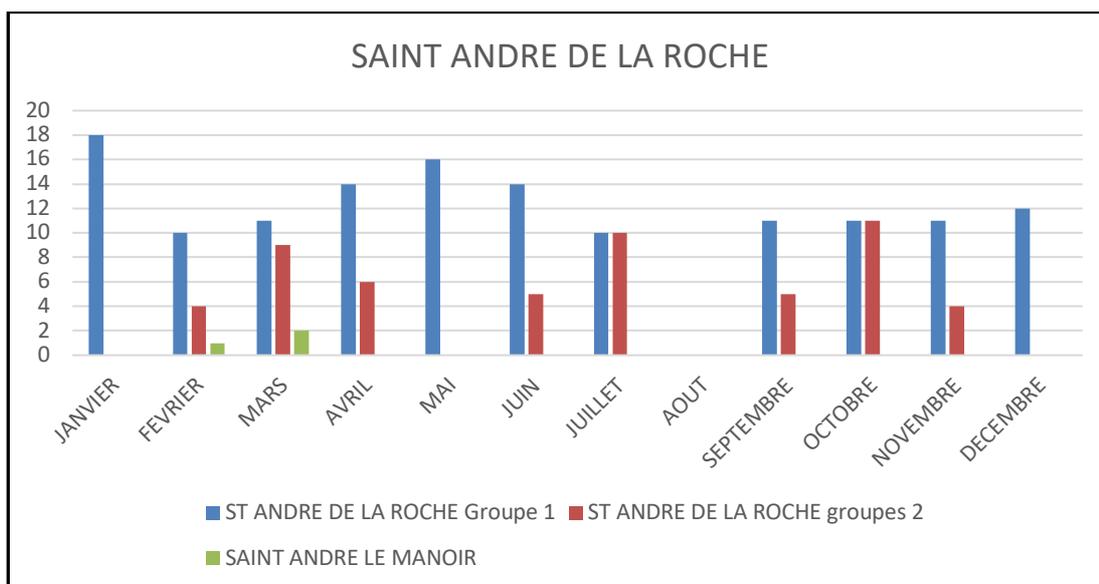
Sur l'année 2018, l'atelier mémoire a accompagné 810 personnes sur 11 mois (le mois d'août pas d'atelier).



55 participants sur l'année



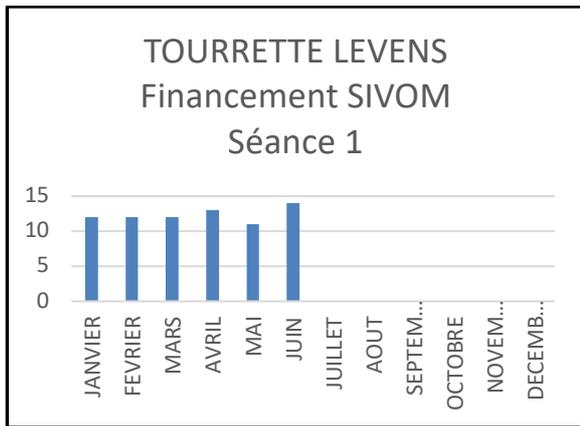
85 participants sur l'année



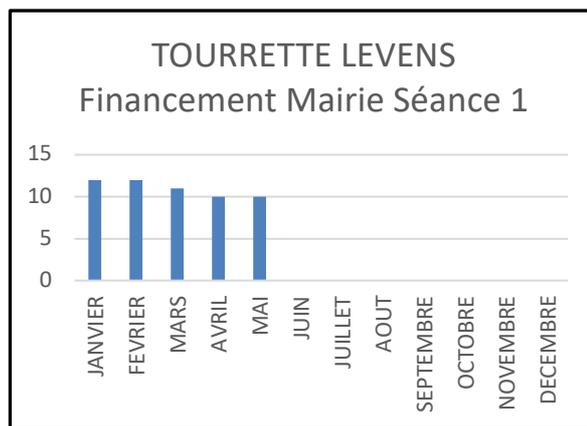
Saint André de la Roche groupe 1 : 138 participants

Saint André de la Roche groupe 2 : 54 participants

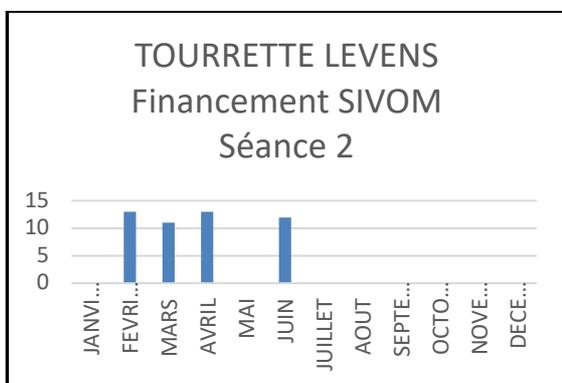
Saint André de la Roche le Manoir : 3 participants sur 2 mois



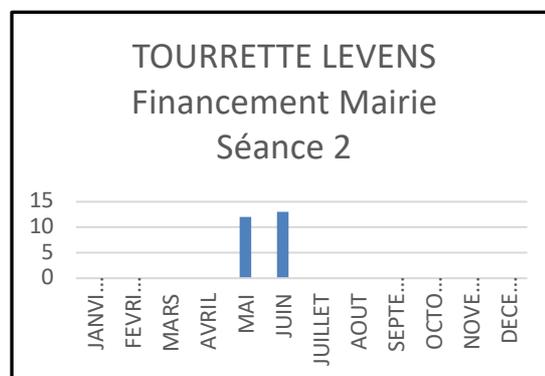
74 participants sur l'année



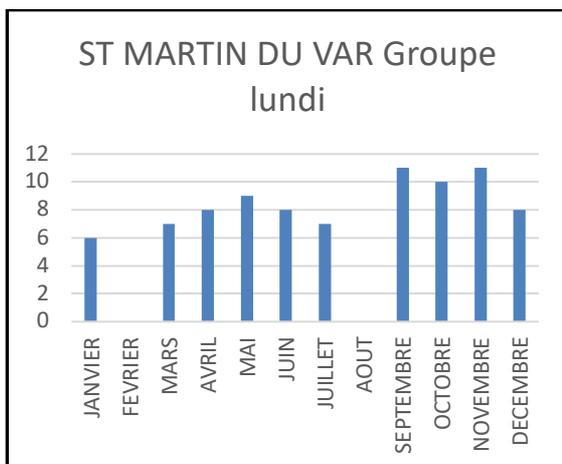
55 participants sur l'année



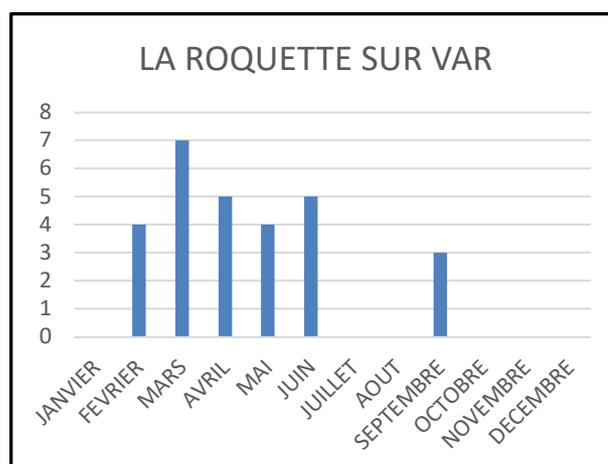
49 participants sur l'année



25 participants sur l'année



85 participants sur l'année



28 participants sur l'année

La Halte-répit

Afin de soulager les Aidants familiaux et de leur proposer quelques heures de répit, l'association France Alzheimer 06 a proposé grâce aux financements du Conseil Départemental des Alpes Maritimes le projet suivant : création de haltes-répit sur différentes communes du département.

Ce dispositif s'inscrit dans le double objectif de répondre aux besoins des patients et de soulager les Aidants familiaux.

Ces solutions de répit s'intègrent dans l'objectif 4 du plan Départemental Alzheimer et dans la fiche -action n°9 du plan Départemental Seniors intitulée « prendre en charge et accompagner ».

Définition :

« Une halte répit » est une structure d'accueil intermédiaire, non médicalisée, complémentaire du maintien à domicile.

Public :

Personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés sans limite d'âge.

Les objectifs auprès du malade :

- accompagner la personne dans une activité qui aura du sens pour elle ;
- Solliciter les capacités cognitives à travers des activités et ateliers thérapeutiques non médicamenteux ;
- solliciter les capacités physiques et motrices propres à optimiser une autonomie maximale ;
- resocialiser en maintenant et / ou restaurant les liens avec l'environnement social.
- Les équipes valoriseront des objectifs préventifs, de loisirs, d'accompagnement des aidants, d'autonomisation et valorisation du malade, un mieux-être et amélioration de la qualité de la vie, maintien de la communication...

Il pourra s'agir d'ateliers d'expression artistique, de loisirs créatifs, d'une activité sportive, d'une écoute musicale, de sorties culturelles... ces ateliers seront spécifiques et constitueront une prestation de répit et de soutien grâce au type d'accompagnement proposé pour ce public fragilisé et à une adaptation permanente des activités.

Cela repose sur :

- ❖ Une attention individualisée portée à la personne malade et la possibilité de l'accompagner de façon proche et spécifique
- ❖ Une adaptation en continu des activités ou des modalités d'animation en fonction de l'évolution des membres du groupe et de sa composition
- ❖ Une sensibilisation des autres participants (si les groupes sont mixtes) visant à faciliter l'intégration des personnes malades au groupe
- ❖ accepter de passer le « relais »

Fréquence d'accueil :

- ❖ deux fois par mois, le 2eme et 4 eme lundi de chaque mois depuis le lundi 9 mars 2015. A la salle du cercle de st-André de la roche.
- ❖ En principe en aout elle est fermée
- ❖ En 2018, la halte-répit a accueilli 11 participants pour 120 participations.

Animations proposées :

- ❖ Chants, danse,
- ❖ Ateliers cognitifs proposés
- ❖ Atelier mémoire, atelier réminiscence, atelier créatif.
- ❖ Groupe libre de discussions et d'échanges
- ❖ Ateliers motricité, équilibre, posture, renforcement musculaire ...

Critère d'admission :

- ❖ Le diagnostic maladie d'alzheimer et / ou troubles apparentés doit être posé
- ❖ Le malade ne peut présenter de troubles du comportement incompatible avec la vie en collectivité.
- ❖ Le patient doit pouvoir participer aux différents ateliers ou animation proposées.

Critères d'exclusion :

- ❖ La personne dont l'agressivité gestuelle (coups, jet d'objet..) est non canalisable par une prise en charge adaptée et personnalisée, ne pourra être acceptée sur la halte répit.
- ❖ La déambulation, accompagnée d'une errance importante ne peut être gérée à cause de la configuration des locaux.

Le personnel :

L'équipe est composée d'une psychologue spécialisée en gérontologie, d'une aide-soignante, détachée spécialement par le SIVOM et qui fera l'accompagnement au transport (celui-ci pour des raisons de sécurité doit être doublé chauffeur + accompagnatrice), mais également de bénévoles (4).

Le transport est assuré par le SIVOM et afin de le permettre, une auxiliaire de vie (formée en gérontologie par InterVal et plus particulièrement par la psychologue animatrice de la halte) est dédiée au transport professionnel (qui a des spécificités). Puis à sa demande, elle intègre l'équipe bénévolement et participe aux activités en attendant de repartir

Une permanence à la halte est assurée de 14 à 15h par un agent d'InterVal afin d'accueillir et d'informer toutes nouvelles personnes. Mais elle effectue aussi les suivis des dossiers administratifs (d'inscription ou comme les adhésions annuelles) selon les procédures France Alzheimer en lien avec la psychologue et assure les besoins logistiques : ravitaillement gouter par exemple. Elle assure aussi la mise en œuvre du transport et organise la tournée de ramassage en fonction des participants annoncés présents. Elle est en lien direct avec tous les aidants, le SIVOM, la psychologue ce qui permet une coordination optimale de l'action.

Espace Social et Formation Saint-Martin-du-var

3 | Social

I. Présentation de l'Espace social et formation de Saint-Martin-du-var

1. Historique

La création de l'Espace social et formation de Saint-Martin-du-var est le fruit d'une volonté politique et d'une collaboration entre la ville de Saint-Martin-du-Var et le SIVOM Val de Banquière afin de répondre aux problématiques rencontrées par les administrés sur le territoire.

Véritable lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement, se caractérisant par son rôle de pivot entre les différentes institutions et partenaires, cet espace a pour vocation de faciliter les démarches administratives et l'accès aux droits du public qu'il accueille.

Outre ses missions de lien social, l'Espace social et formation a également pour mission de favoriser l'insertion professionnelle et l'accompagnement dans les métiers de l'aide à la personne par la mise en place de formations qualifiantes et l'implantation d'un point relais particulier employeur (Fédération des Particuliers Employeurs de France).

Implantée dans un lieu stratégique de l'espace local, la structure permet un maillage partenarial efficient et une appropriation facilitée des services par les administrés.

2. Fonctionnement

L'espace social et formation est ouvert au public du lundi au vendredi, de 9h à 13h, dans le cadre d'une permanence sociale d'accueil libre, sans rendez-vous.

En fonction des problématiques et des disponibilités des personnes, nous effectuons un accueil sur rendez-vous ou des visites à domicile tous les après-midis de 14h à 17h.

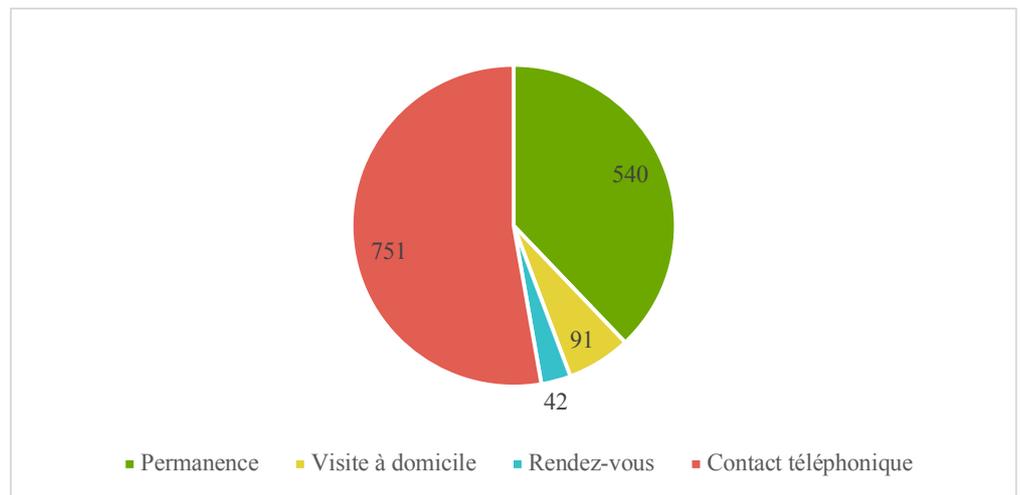
Les après-midis constituent également un temps conséquent de traitement des dossiers, de rencontres partenariales et d'élaboration de projets.

L'offre de proximité et la flexibilité des horaires avec la mairie de Saint-Martin-du-Var assure une continuité de service et permet ainsi une contenance et une réassurance de tous les habitants. En effet, la mairie étant ouverte au public l'après-midi, la prise en charge est continue de 09h00 à 18h00.

II. Fréquentation de l'Espace social et formation

1. Fréquentation par type d'accueil

Sur l'année 2018 nous avons accueilli 673 personnes physiquement et 751 personnes par téléphone, soit un total de **1424 demandes**.



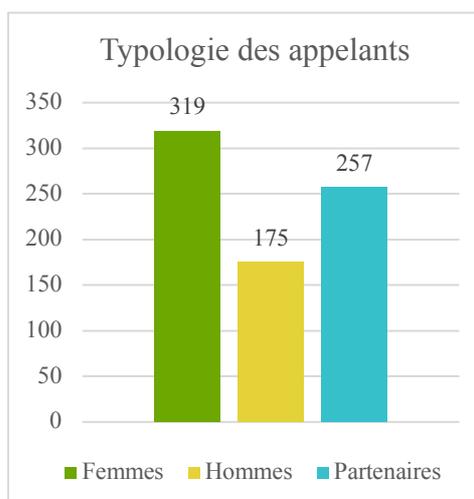
Depuis son ouverture en 2016, l'Espace social et formation a connu une nette augmentation de sa fréquentation : **380 personnes reçues en 2017 contre 673 en 2018**.

La permanence d'accueil du matin constitue le mode d'accueil privilégié, elle est bien identifiée par les usagers. Les personnes nous sollicitent également par téléphone pour des renseignements ou des prises de rendez-vous.

91 visites à domicile ont été réalisées cette année contre 40 en 2017. Nos déplacements à domicile concernent les situations des personnes isolées dans l'incapacité de se déplacer ou dont l'évaluation de la situation nécessite une analyse approfondie des éléments dans l'environnement de la personne suivie.

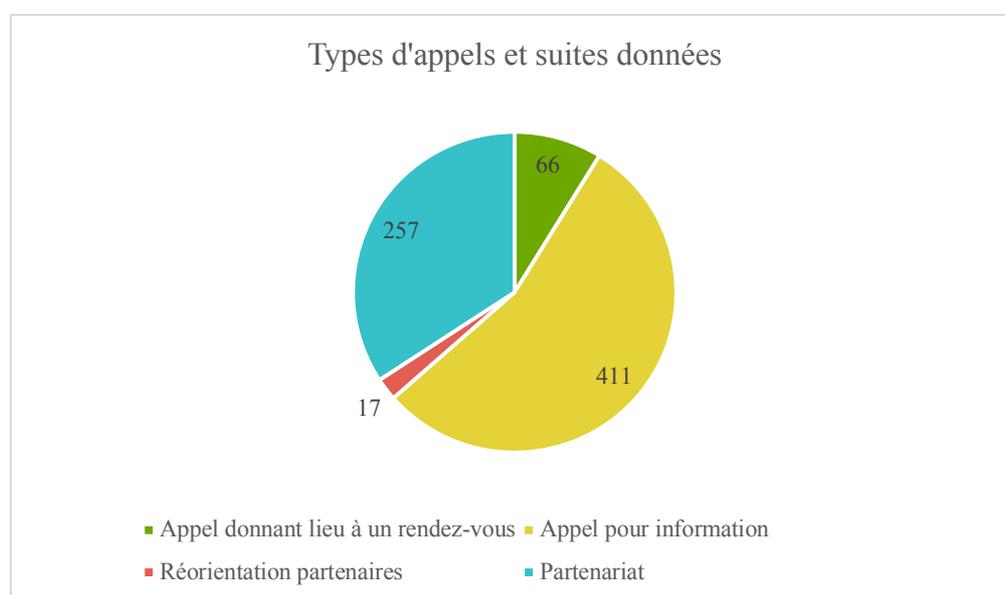
A. L'accueil téléphonique

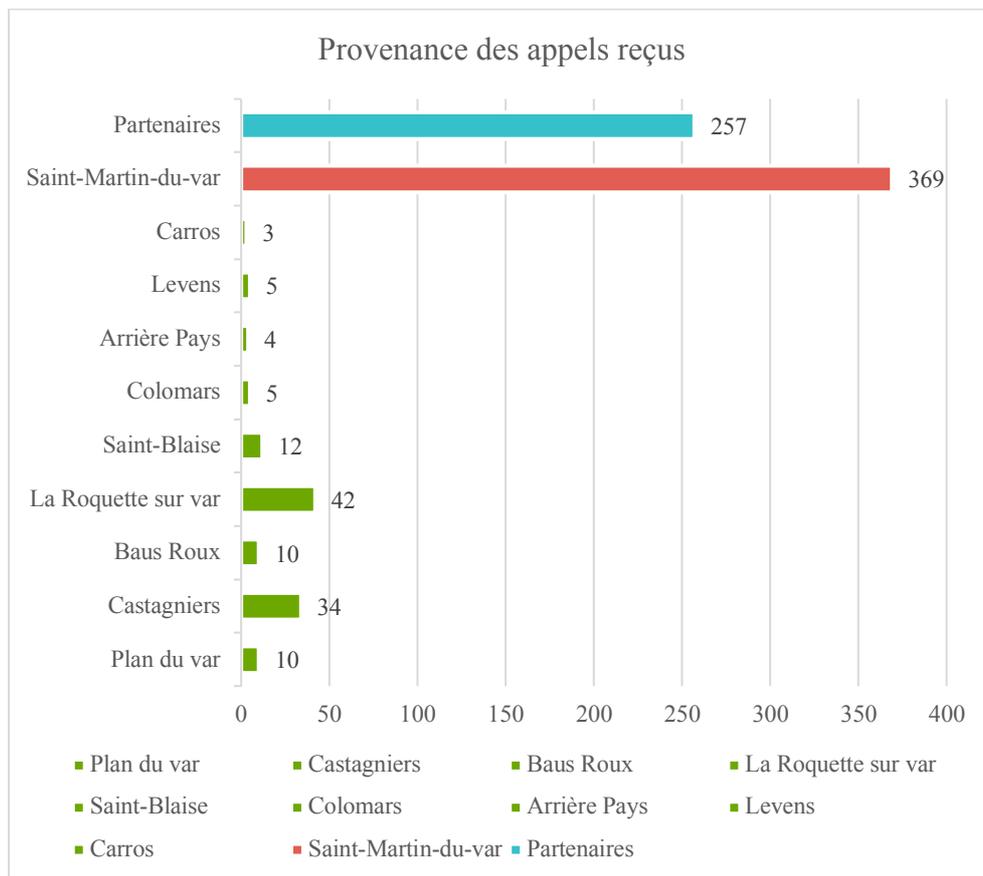
L'accueil téléphonique a recensé au total 751 appels reçus sur l'année 2018, dont **494 usagers et 247 partenaires**.



La permanence d'accueil du matin étant bien identifiée par les usagers, les appels ne donnent pas forcément lieu à des rendez-vous, mais sont l'occasion d'apporter directement des réponses, notamment aux personnes autonomes dans leurs démarches administratives.

Ce premier accueil téléphonique est également un canal pertinent pour réorienter les personnes qui ont une demande ciblée correspondante au suivi d'un partenaire de secteur, dans ce cas, nous faisons généralement office de relais.





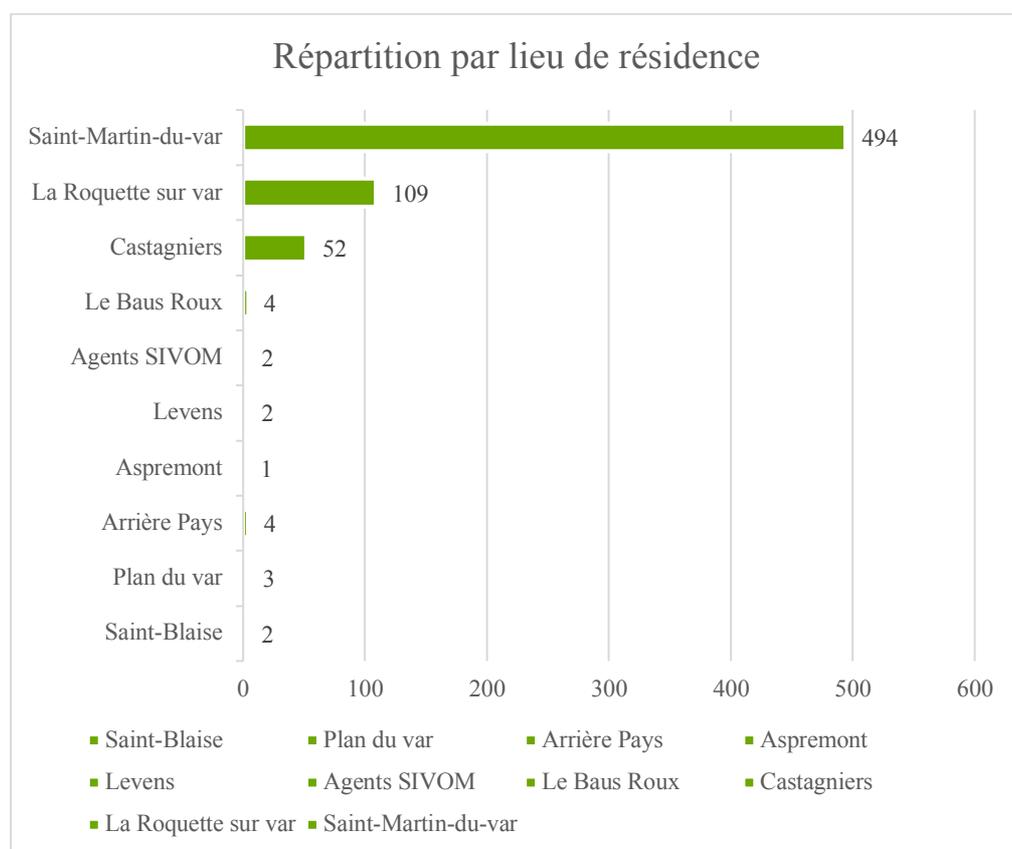
La structure étant bien identifiée par les habitants, la majorité des appelants sont originaires de Saint-Martin-du-Var.

L'augmentation des sollicitations sur le reste du secteur donne à voir les besoins en matière d'accompagnement social et le manque de structure d'accueil notamment dans les petits villages alentours.

B. Accueil physique

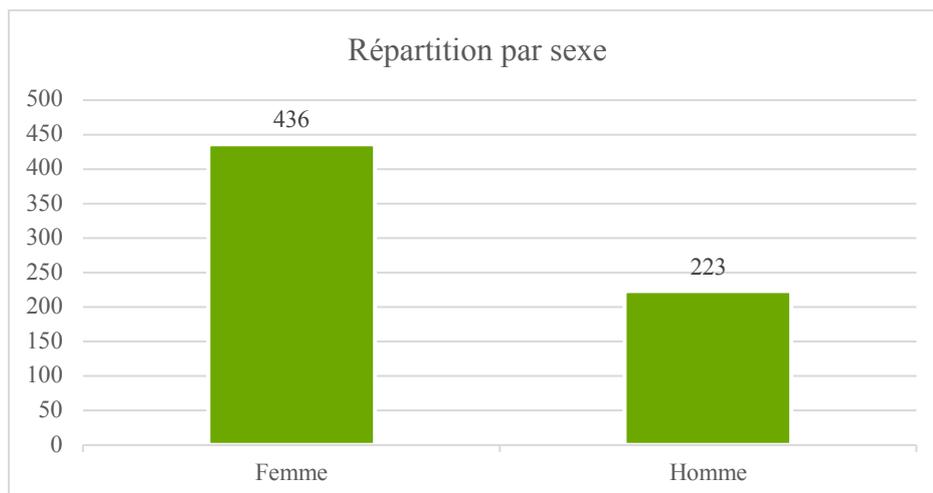
Notre mission de service public est d'informer et d'apporter une réponse aux personnes en difficulté. Si notre accueil vise en priorité l'accompagnement des Saint-martinois, nous ne refusons pas toutefois de recevoir les personnes extérieures au village. En effet, une oreille attentive et un renseignement de premier niveau permettent quelques fois de dédramatiser une situation angoissante et d'orienter les personnes vers les bons interlocuteurs.

D'autre part, il est important de noter que certains villages, proches de Saint-Martin-du-var n'offrent pas encore une proximité de service, notamment sur les questions relatives à la perte d'autonomie et la dépendance.

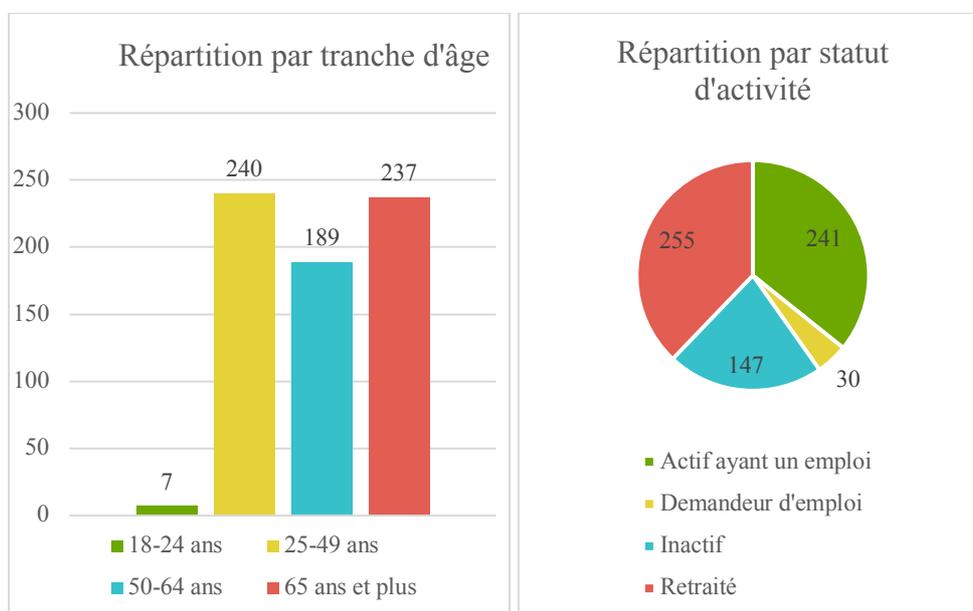


La majorité des personnes accueillies en 2018 sont originaires de Saint-Martin du var. Pour les personnes trop éloignées du secteur, un premier accueil permet une réorientation auprès du service social compétent.

2. Typologie du public accueilli



Sur l'année 2018 nous avons reçu plus de femmes que d'hommes.

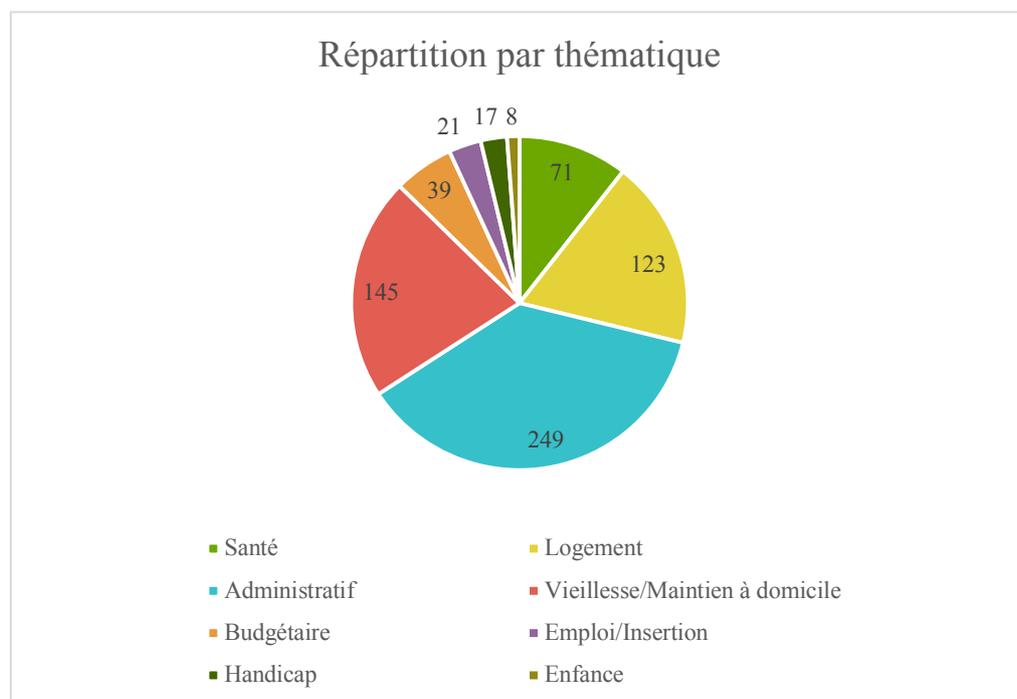


Nous recevons plusieurs catégories de publics rencontrant des problématiques très variées en fonction des situations. La majorité des personnes accueillies concerne un public âgé de 50 ans et plus.

2. Types d'accompagnements proposés

En fonction des problématiques rencontrées les accompagnements que nous proposons peuvent être très variés et s'inscrire ou non dans la durée en fonction du degré d'autonomie de la personne.

L'emplacement stratégique de l'Espace social et formation et ses missions multiples font de ce lieu un espace privilégié d'accueil d'un public tout venant, cassant avec l'image standard et parfois stigmatisante des services spécifiquement sociaux.



Une part importante des accompagnements proposés concernent le domaine administratif. Cela peut s'expliquer par l'isolement dans lequel peuvent se trouver les personnes vieillissantes que nous accompagnons et les réelles difficultés engendrées par la fracture numérique qui s'opère progressivement depuis plusieurs années.

En partenariat avec les services de maintien à domicile du secteur, nous effectuons également un travail important d'accompagnement et de médiation dans le suivi des personnes désireuses de se maintenir le plus longtemps possible à leur domicile.

Enfin nous accueillons régulièrement des personnes dans le cadre de demande de logement social.

III. Partenariat

Dans le cadre de notre mission d'accompagnement, nous travaillons en lien étroit et direct avec l'ensemble des partenaires de secteur dans le sens même d'un travail social partagé et dans le respect de la demande des usagers.

Le maillage institutionnel proposé dans le cadre des accompagnements permet la mobilisation de l'ensemble des potentialités existantes sur le territoire en faveur de la résolution de la problématique des personnes accompagnées.

Dans le cadre du projet d'accompagnement, les personnes sont soit réorientées vers le partenaire étant plus à même de répondre plus spécifiquement à leur demande, soit nous

favorisons la mise en place d'un travail en coopération, dans le même temps sur la même situation.

En interne, nous travaillons en favorisant les passerelles entre les différents services du SIVOM Val de Banquière qui offre un panel assez large en termes de possibilités, que ce soit au niveau de la formation que de l'accompagnement des séniors.

1. La Formation

Sur l'année 2018, l'Espace social et formation a accueilli une formation d'assistante maternelle/garde d'enfant sur une durée totale de cinq mois.

2. Les permanences

Afin de favoriser un accès de proximité des services et un accompagnement adapté et individualisé, nous avons accueilli sur l'année 2018 des permanences régulières de la Caisse d'Allocations familiales (CAF) et du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

A. Les actions de la CAF

Toute l'année 2018, nous avons accueilli une fois par mois la permanence d'un travailleur social de la CAF qui est intervenu auprès des familles avec enfant(s) mineur(s) à charge pour tout ce qui concerne les questions liées :

- Au veuvage
- À la séparation
- Au décès d'enfant
- Aux impayés de loyers.

Une action collective VACAF a également été organisée le 18 mars 2018.

B. Focus sur les accompagnements du PLIE

Le PLIE est un programme d'insertion socioprofessionnelle qui s'adresse à un public en difficulté sans emploi stable ou primo-demandeur d'emploi. Des permanences ont été organisées au sein de la structure une à deux fois par mois par un référent du PLIE en fonction des demandes.

Sur l'année 2018, 18 personnes ont été accompagnées par le PLIE pour un **taux de sortie en emploi stable de 63%**.

3. Les ateliers

Dans un esprit d'accompagnement global, et en partenariat avec Inter' Val Formation l'Espace social et formation a favorisé également tout au long de l'année la tenue d'ateliers divers.

A. Les ateliers mémoire

Des ateliers mémoire ont été organisés tout au long de l'année en faveur des personnes âgées de plus de 60 ans. Outre son objectif premier de prévention des pertes de mémoire, ces ateliers animés par une psychologue clinicienne ont également été l'occasion pour les personnes âgées du territoire de rompre l'isolement.

16 ateliers ont été organisés en 2018 pour un total de **170 participants**.

B. Les ateliers d'accompagnement aux aidants familiaux

Comme nous l'avons démontré précédemment, nous faisons face à une population vieillissante sur le secteur, inscrite pour la majorité, dans un souhait de maintien à domicile nécessitant le déploiement d'actions de proximité adaptées aux problématiques rencontrées.

Sur l'année 2018, 9 ateliers d'accompagnement des aidants naturels ont été organisés pour un total de **16 participants**.

Ces ateliers sont animés par une psycho gérontologue et s'inscrivent comme une réelle bulle d'oxygène pour l'ensemble des proches aidants quelques fois soumis à des souffrances importantes face à la maladie et la dévastation affective et psychologique qu'elle entraîne avec elle.

IV. Perspectives

1. Accompagner la fracture numérique et favoriser l'accès aux droits

La fracture numérique qui s'intensifie au fur et à mesure que les dossiers administratifs se dématérialisent, entraîne une très forte activité de notre structure dans la rédaction des documents et l'enregistrement des données par voie informatique pour le public, notamment âgé.

Les personnes âgées, isolées qui n'ont plus de famille ou pas à proximité, ne sont pas équipées en matériel informatique et comprennent de moins en moins ce qui leur est demandé. Aussi, il sera important de pouvoir favoriser la mise en place d'un accompagnement adapté et structuré pour répondre à ce nouveau besoin de façon à accompagner au mieux les personnes.

Le partenariat de proximité développé par le biais des permanences au sein même de la structure apparaît donc comme un outil indispensable à maintenir et renforcer.

Il conviendra également de développer l'accompagnement numérique par le biais d'ateliers individuels et collectifs, ainsi que l'accompagnement des familles dans l'accès à leurs droits.

Par le biais d'un travail en partenariat avec les acteurs locaux, nous espérons ainsi rendre plus lisible encore, l'accès aux droits et continuer notre travail initial de fond sur la prise d'autonomie d'un public fragile, quelquefois à la marge, qui n'a pas l'habitude de se faire accompagner et se perd dans des démarches administratives inconnues ou restées en attente depuis un long moment.

2. Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées

De façon à favoriser un travail en cohérence dans le suivi des personnes, notamment au regard des nombreuses interventions des partenaires susceptibles d'intervenir dans l'accompagnement des personnes à domicile, il conviendra de démultiplier les réunions de travail partenariales.

Les actions d'aide aux aidants sont également un outil précieux qu'il serait important de renforcer sur le secteur, au même titre que le volet formation dans ce domaine.

3. La formation

Le développement des formations sur le secteur ouest du SIVOM Val de Banquière continue de s'inscrire au centre de notre projection du développement de la structure, il conviendra donc d'approfondir les perspectives en la matière.

CONCLUSION

Notre place sur la commune de Saint-Martin-du-Var liée au rayonnement de la Maison des Solidarités Départementales depuis de nombreuses années sur ce site, nous permet une étroite et fructueuse collaboration dans le suivi global des personnes et des actions entreprises et à poursuivre. Alors que la MSD garde tout le volet de l'enfance et de la famille, nous avons pu mutualiser notre technicité et trouver les points communs et de transversalité qui permettent, dans le souci exact du bien fondé de notre accompagnement, un partenariat de qualité. Le public a compris ce fonctionnement et connaît la lisibilité que nous avons sur chaque situation dans le sens, non pas du contrôle, mais d'une plus-value autour de leur projet ou de leur problématique.

La mairie de Saint-Martin-du-Var, son service administratif, son Centre Communal d'Action Sociale, œuvrent avec nous dans le souci permanent de faire avancer les dossiers et de rendre fluide, quand c'est possible, la mise en œuvre de plans d'actions communs.

Notre collaboration dans le sens de l'intérêt commun est une chance et un formidable outil de travail.

De cette confiance mutuelle ressurgit la qualité de prise en charge offerte aux administrés de la commune dont on entend le retour positif. C'est la mutualisation des savoirs faire et des savoirs être qui garantissent à ce jour, le fonctionnement homogène de notre organisation de travail.

L'Espace social et formation est une structure récente qui, bien qu'ayant déjà trouvé sa place dans le paysage Saint-Martinois, fait ressortir une multitude de problématiques et de besoins sur le secteur. De nombreuses choses restent encore à construire, en cohérence avec le terrain, avec les besoins et les possibilités offertes. Nous veillons tout particulièrement à développer les collaborations qui permettent à chacune des parties en présence, de trouver le meilleur angle de travail avec comme visée centrale le public et la réalité de celui-ci. Il ne s'agit pas de se mettre à leur place, ni de faire pour eux mais de tenter, dans un possible faisable, d'être au plus près des changements et des basculements sociaux qui s'opèrent dans la vie des gens, en partant toujours d'un contexte national, régional, départemental et local.

Des mutations ont lieu, et ce mouvement perpétuel demande de prendre du recul sur nos pratiques pour repérer ce qui fait encore sens et ce qui n'est plus opérant.

L'axe de la prévention demeure un atout majeur et reste le développement central de tout accompagnement.

Ce qui est à prévoir, à mettre en œuvre, n'est pas la perfection mais un faisceau de réseaux relationnels basés sur l'addition des compétences et des besoins d'une population très inscrite dans son histoire et son territoire.

Rapport d'activité 2018

Maison de Service au Public de Colomars

3 | Social

I. Présentation de la Maison de Service au Public

1. Historique

Afin d'étendre sa compétence sociale à la gestion de structures de proximité visant l'accompagnement des administrés et le renforcement du lien social, le SIVOM Val de Banquière, en collaboration avec la mairie de Colomars, crée en 2017 la Maison de Service au Public de Colomars.

Au regard des difficultés rencontrées par son agence postale, contrainte à une fermeture inévitable, la Poste donne son accord à la proposition de la commune de transformer l'ancien bureau de poste en Maison de Service au Public en intégrant le bouquet de services qu'offre celle-ci.

L'ouverture de cette structure, qui vient s'ajouter comme nouveau point relais en complément des deux Maisons du Département de Saint-André de la roche et de Plan du var, s'inscrit comme une plus-value supplémentaire aux réponses apportées aux besoins de la population du SIVOM Val de Banquière.

L'intérêt de l'ouverture de la MSAP de Colomars est renforcé dans un contexte de dématérialisation des relations entre les usagers et leurs services publics. A ce titre, la structure est équipée de toute l'infrastructure informatique nécessaire permettant aux usagers de réaliser leurs démarches administratives tout en étant orientés et accompagnés.

2. Fonctionnement

La MSAP de Colomars a officiellement débuté son activité le 2 novembre 2017, le même jour, la poste transférait son activité au SIVOM Val de Banquière.

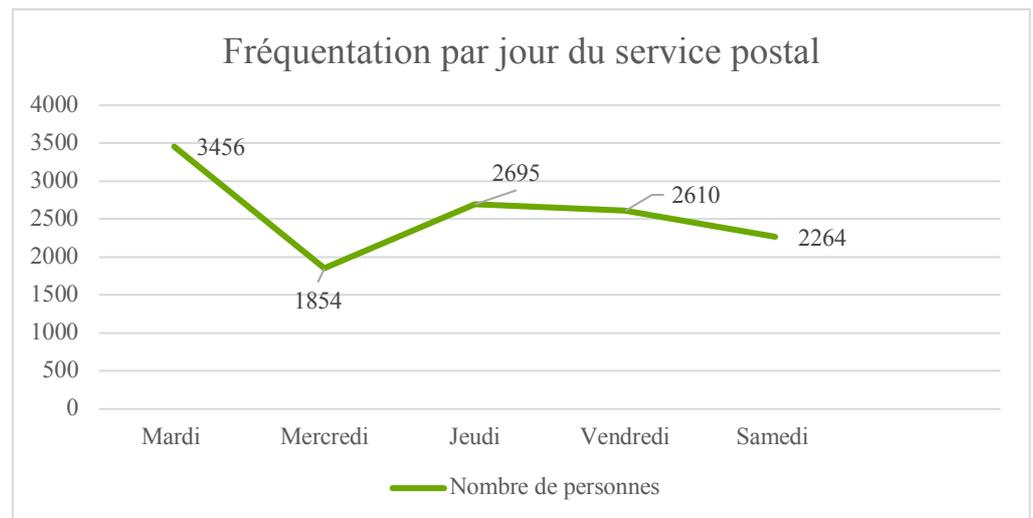
La structure est ouverte au public du mardi au samedi matin afin de couvrir une plage horaire assez grande, en corrélation avec les besoins repérés anciennement par l'agence postale.

II. Fréquentation de la Maison de service au public

1. Le service postal

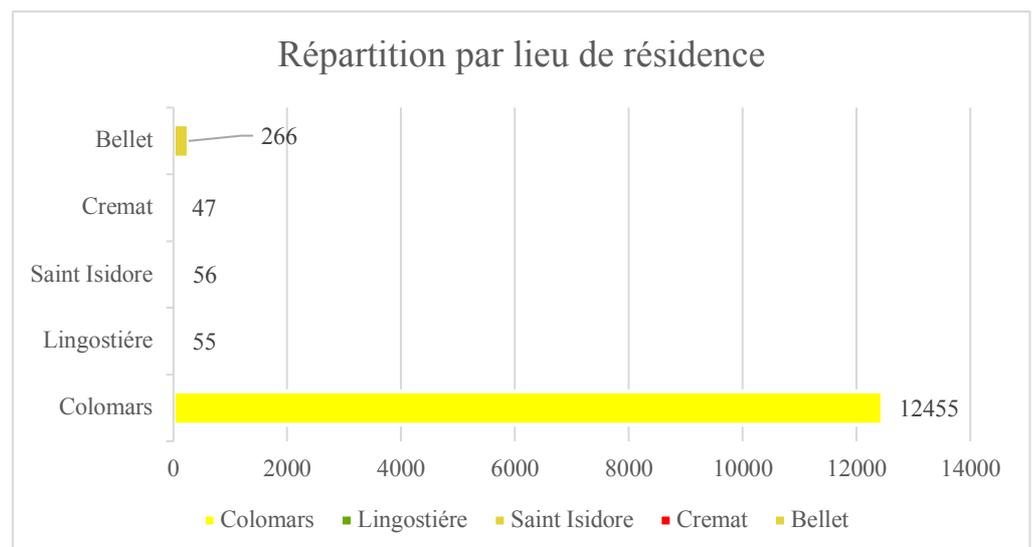
Sur la période du 2 Janvier 2018 au 31 Décembre 2018, la Maison de Service au Public de Colomars a été ouverte **320 jours** dont 106 demies journées. Le service postal a comptabilisé **14 372 demandes**.

A) Fréquentation par jour d'ouverture



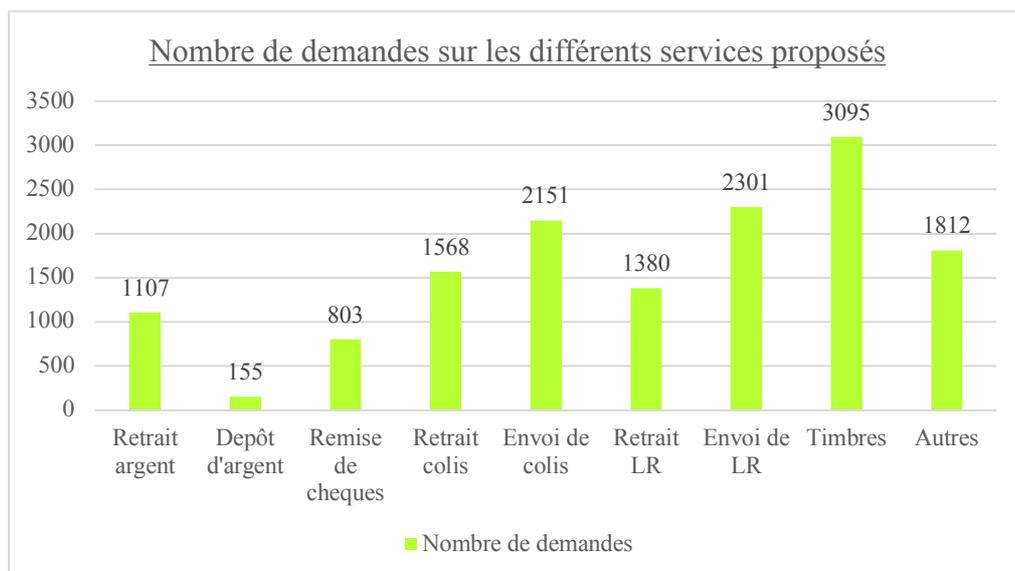
Le mardi, jour d'ouverture de la semaine est celui où le plus grand nombre de demandes a été enregistré sur l'année.

B) Provenance des clients



La majorité des clients résident à Colomars ou de secteurs très à proximité.

C) Typologie des demandes effectuées



L'objet des demandes est assez varié mais concerne majoritairement l'achat de timbres, l'envoi de lettres recommandées et de colis. Les opérations relatives au dépôt d'argent et remises de chèques restent très exceptionnelles.

2. Les autres services de la MSAP

La MSAP propose un panel assez large de services favorisant un accompagnement de proximité des usagers.

Pour ce faire, un partenariat a été développé avec différentes structures telles que la Caisse primaire d'assurance maladie, le Pôle emploi, la Caisse d'allocations familiales, la Mutuelle sociale agricole et la Sécurité sociale des indépendants.

En complément de ces conventionnements, la MSAP se veut également acteur de proximité dans l'ensemble des autres démarches administratives en faisant office de relais auprès des partenaires locaux.

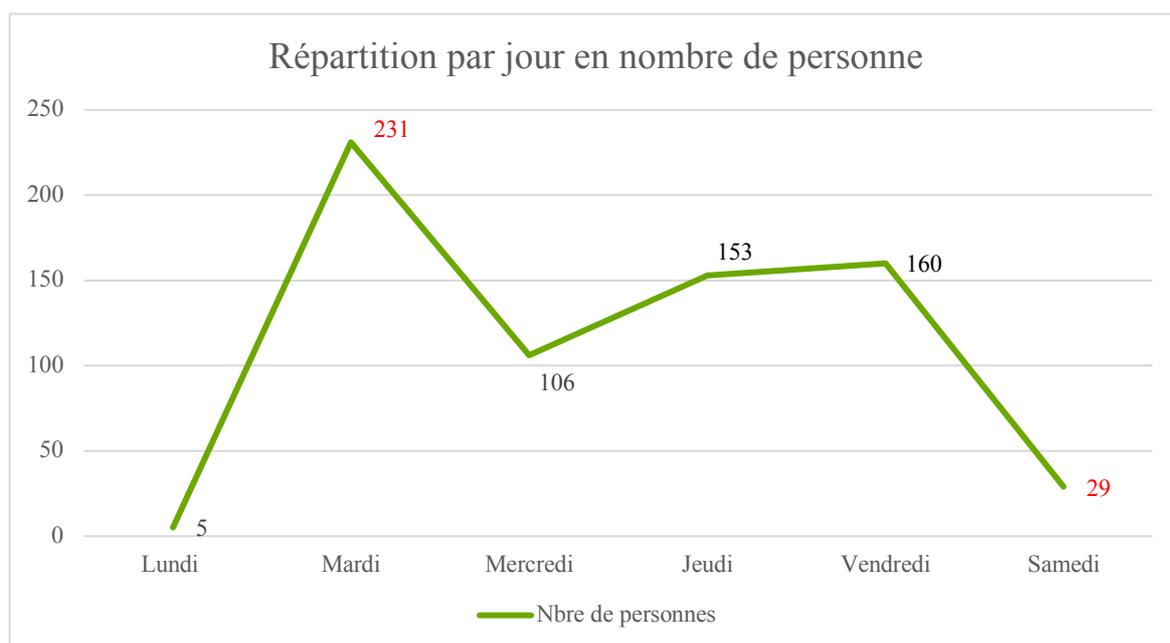
Ce partenariat permet un service simplifié des démarches à réaliser en faveur des usagers.

Enfin, la structure propose diverses permanences et ateliers tels que :

- Des ateliers numériques, en complément des postes informatiques mis à disposition du public,
- Des ateliers mémoire,
- Des permanences d'avocat, notaire, défenseur des droits et comptable.

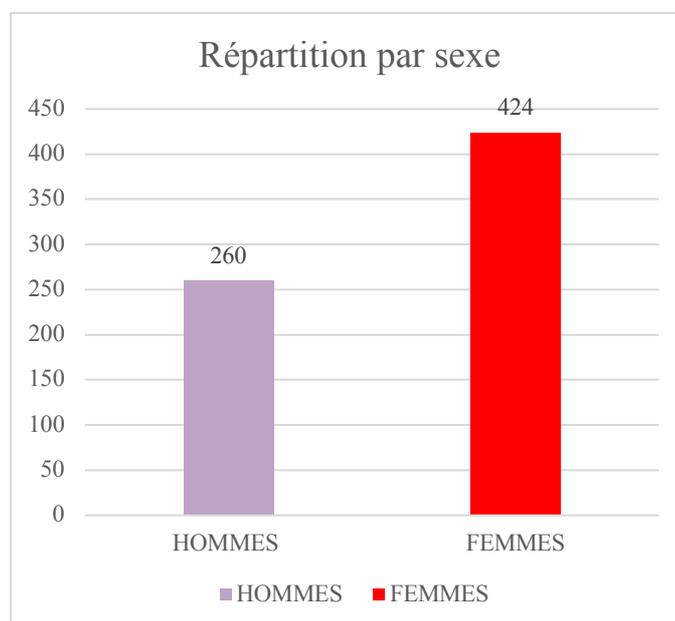
A) Fréquentation par jour d'ouverture

Sur l'année 2018, les services de la MSAP a comptabilisé **684 demandes**.

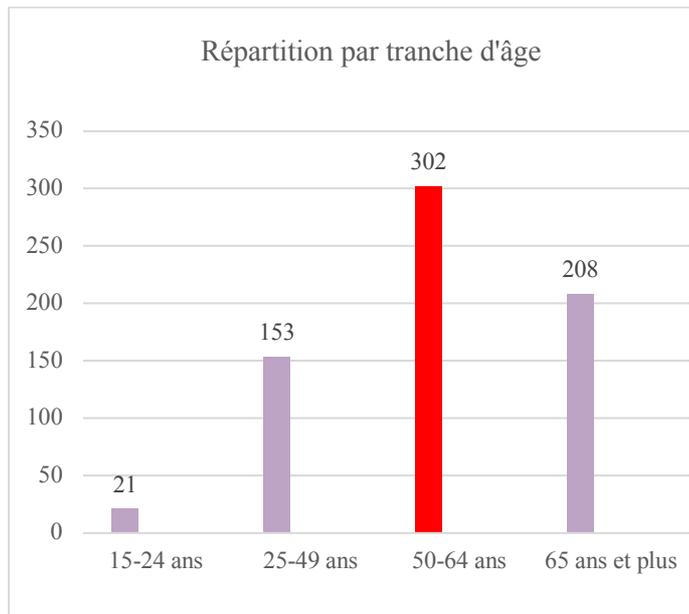


En corrélation avec le service postal, le mardi est le jour où la MSAP a enregistré le plus de demandes.

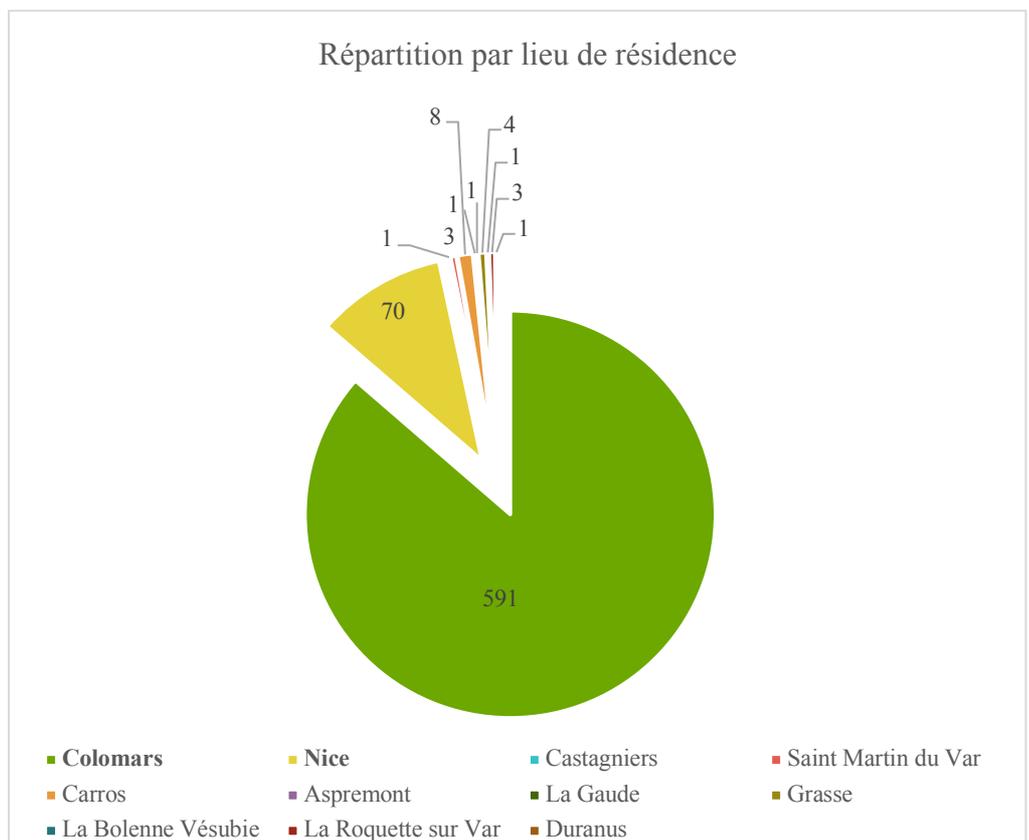
B) Typologie du public reçu



Sur l'année 2018, nous avons reçu plus de femmes que d'hommes.

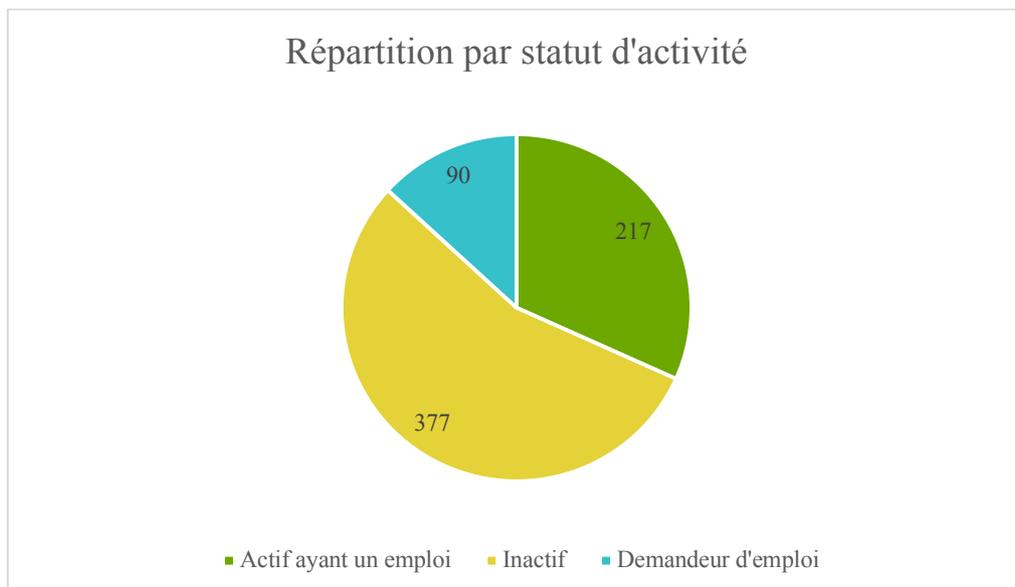


Nous avons reçu une majorité de personnes âgées entre 50 et 64 ans.



La majorité des personnes reçues habitent Colomars.

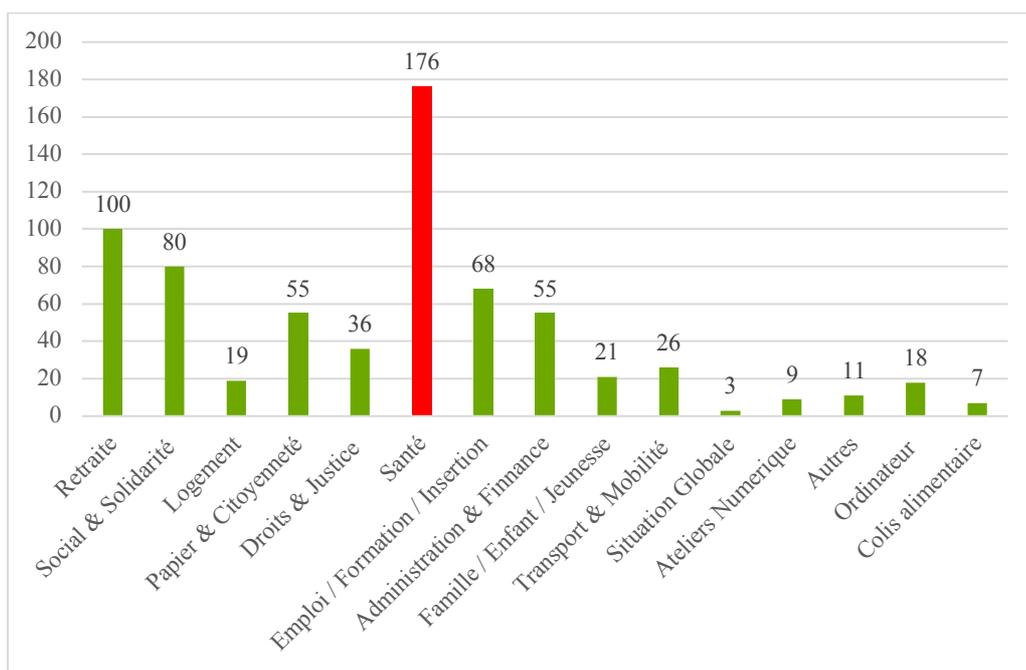
Répartition par statut d'activité



Les personnes reçues sont majoritairement inactives.

C) Typologie des demandes enregistrées

Selon les demandes formulées, nous accompagnons les personnes dans leurs démarches en fonction de leur demande et de leur degré d'autonomie.



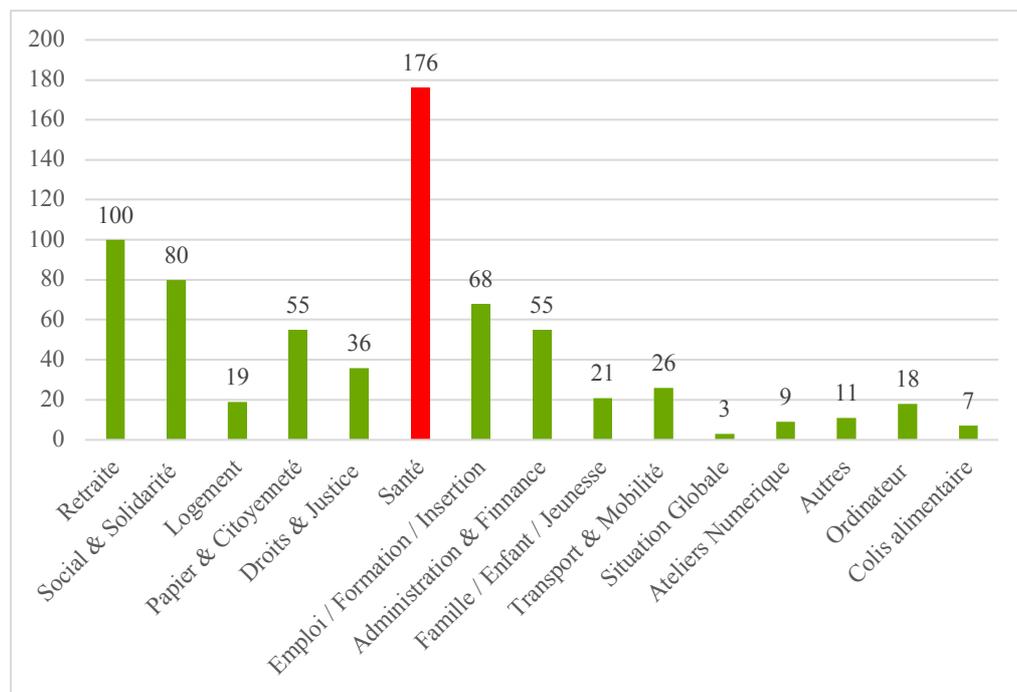
Sur l'année 2018, nous avons reçu une majorité de personnes concernées par des démarches liées à la santé.

En fonction des demandes et des problématiques, nous sommes amenés à effectuer un relais avec les institutions concernées.

D) Partenariat

Dans le cadre de notre mission d'accompagnement de proximité, nous travaillons en lien direct avec l'ensemble des partenaires de secteur dans le respect de la demande des usagers. En interne, nous travaillons en lien étroit avec la mairie de Colomars et son Centre Communal d'action sociale et nous favorisons les passerelles entre les différents services du SIVOM Val de Banquière qui offre un panel assez large en termes de possibilités que ce soit au niveau du maintien à domicile que de la formation.

Focus sur le partenariat par nombre de demandes



En lien direct avec les demandes enregistrées, la CPAM est le partenaire que nous avons le plus sollicité sur l'année 2018.

Accès libre aux équipements :

La MSAP a accueilli 18 personnes sur l'année sur les espaces numérique en libre accès.

Ateliers numériques :

En 2018, 9 personnes ont participé aux ateliers numériques.

Permanences partenaires :

Les permanences des partenaires ont lieu une fois par mois et s'inscrivent comme un réel atout dans les services proposés par la MSAP.

En 2018, 42 personnes ont prit rendez-vous en vue d'un entretien.

Permanence	Nombre de participants
Défenseur des droits	8
Avocat	16
Notaire	15
Expert-comptable	3

CONCLUSION

La MSAP est une structure récente qui, sur sa première année complète de fonctionnement a démontré sa plus-value dans le paysage colomarois.

L'association de la Poste au sein des locaux d'une MSAP préfigure comme une innovation intéressante voire surprenante pour le public qui ne s'attend généralement pas à trouver autant de services à disposition en annexe.

Les services proposés tendent à se développer progressivement en corrélation avec les besoins des administrés et en complément des services partenaires sur le secteur.

FORMATION

CENTRE DE FORMATION POUR LA PROFESSIONNALISATION ET LA QUALIFICATION DES PROFESSIONNELS DES SERVICES A LA PERSONNE.

Composition du service :

Karima MOULAY : RESPONSABLE DE SERVICE

Pôle administratif

Miriam SOUADIA : GESTION ADMINISTRATION GENERALE

Lucille SAVALLI : GESTION ADMINISTRATIVE, FACTURATION ET OUVERTURE DE DROITS

Pôle insertion

BORIELLO Aurélie : CHARGE(E) DE DEVELOPPEMENT REFERENTE FEPEM ET INSERTION

WHARTON Nathalie : CHARGE(E) DE DEVELOPPEMENT REFERENTE AIDANTS FAMILIAUX

PIZZALE Jennifer : CHARGE(E) DE DEVELOPPEMENT REFERENT ENTREPRISES - REFERENT SALARIE(S) DU PARTICULIER EMPLOYEUR

MILCZAREK Isabelle : REFERENTE ACTIONS FAMILLES MONOPARENTALES (TEMPS PARTIEL)

Pôle Pédagogique

LUCAS Stéphanie : REFERENTE PEDAGOGIQUE

MILONI Alice : FORMATRICE - REFERENTE PEDAGOGIQUE

ROUYER Sandrine : FORMATRICE REFERENTE GERONTOLOGUE

MALOUX Jean Louis : CHARGE DE DEVELOPPEMENT ENTREPRISES SAP

Concernant l'équipe des formateurs celle-ci se compose de 35 formateurs spécialisés dans le secteur des services à la personne.

LA FORMATION INITIALE DES ASSISTANTES MATERNELLES

La mise en œuvre de la formation initiale des assistants maternels, soit la dispense de 120 heures de formation (60 heures avant l'embauche, 60 heures après l'obtention du premier contrat d'accueil) dans le cadre d'un marché du Conseil Départemental en groupement avec l'organisme de formation IESTS.

Cette formation a permis de garantir une continuité de parcours pour le professionnel et donc une cohérence des actions de formation.

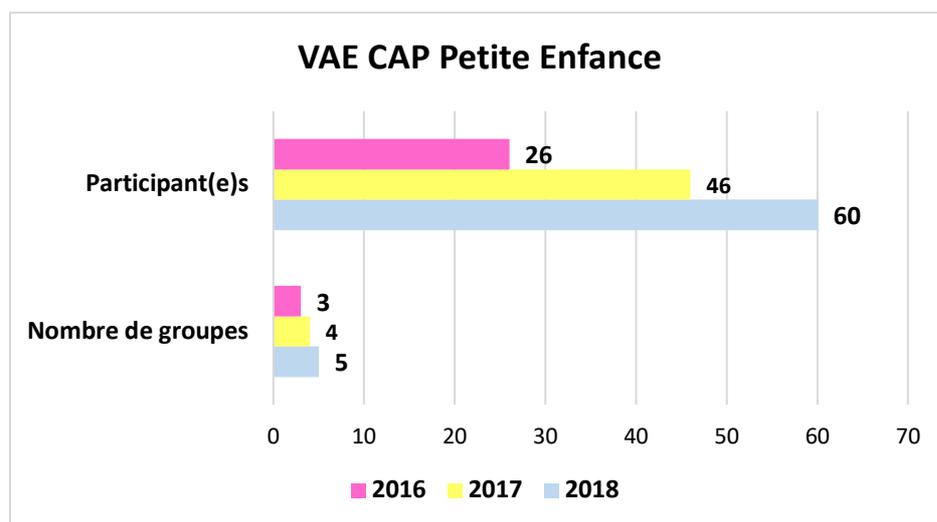
En 2018

- 1ere session : 41 personnes formées
- 2eme session : 15 personnes formées

Total : 56 assistantes maternelles ont été formées dans le cadre de la formation initiale

Financier : Convention IESTS

LA VAE DU CAP PETITE ENFANCE



En 2018, 60 assistantes maternelles ont été accompagnées pour la validation du CAP Petite Enfance.

Plusieurs dispositifs de financement en fonction de la situation personnelle :

- FONGECIF PACA - Les chèques VAE du Conseil Régional - Pôle Emploi.

LES TROIS TITRES PROFESSIONNELS DE LA BRANCHE DES SALARIES DU PARTICULIER EMPLOYEUR

- **Titre professionnel Assistant De vie Dépendance ADVD dans le cadre d'une POEC**

Lieu : La Trinité : 15 personnes formées

Lieu : Avignon : 15 personnes formées

Total : 30 personnes formées sur un titre professionnel ADVD en 2018

- **Titre professionnel Assistante Maternelle/ Garde D'enfant AMGE**

Lieu : Saint Martin du Var : 11 personnes formées

Lieu : La Trinité : 15/10/2017 au 14/03/2018 : 12 personnes formées en 2018

Total : 23 personnes formées sur un titre professionnel AMGE

- **Titre professionnel Assistant de Vie aux Familles ADVF dans le cadre d'une POEI et d'une POEC**

Lieu : La Trinité : du 08/10/2018 au 03/12/2018 : 9 personnes formées

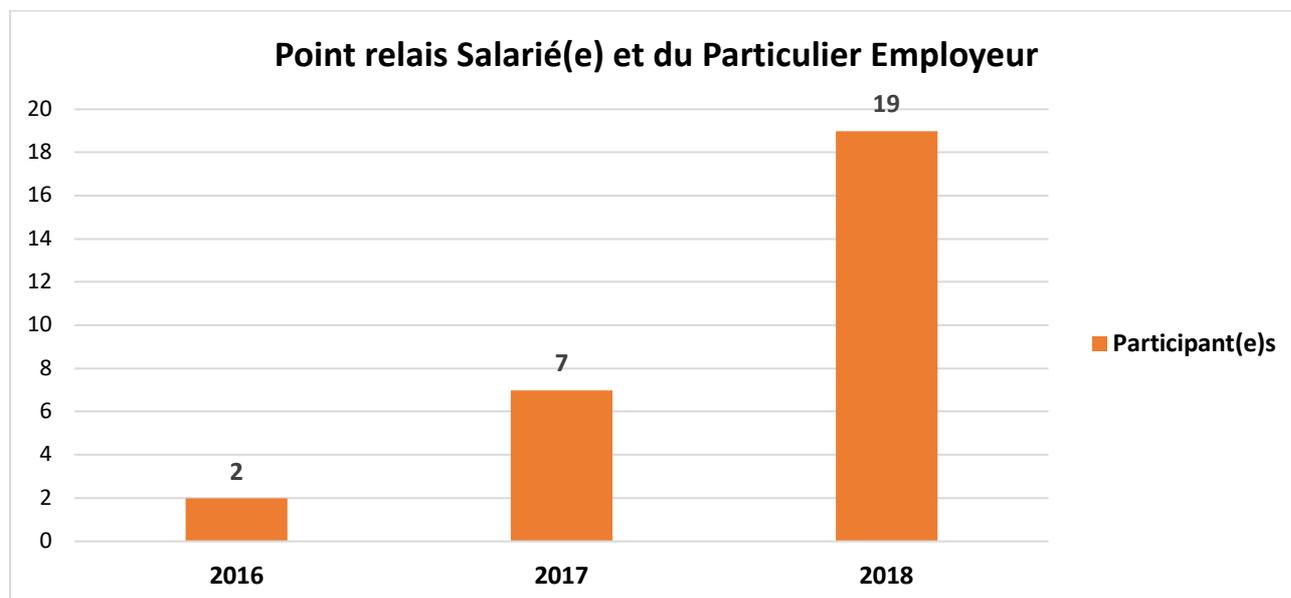
Lieu : Antibes : du 22/10/2018 au 17/12/2018 : 10 personnes formées

Total : 19 personnes formées sur un titre professionnel ADVF en 2018

Financeurs : AGEFOS PME dans le cadre d'une POEC, Pôle Emploi dans le cadre d'une POEI, Conseil Régional pour le titre AMGE – commande publique)

LES POINTS RELAIS DE LA FEPEM

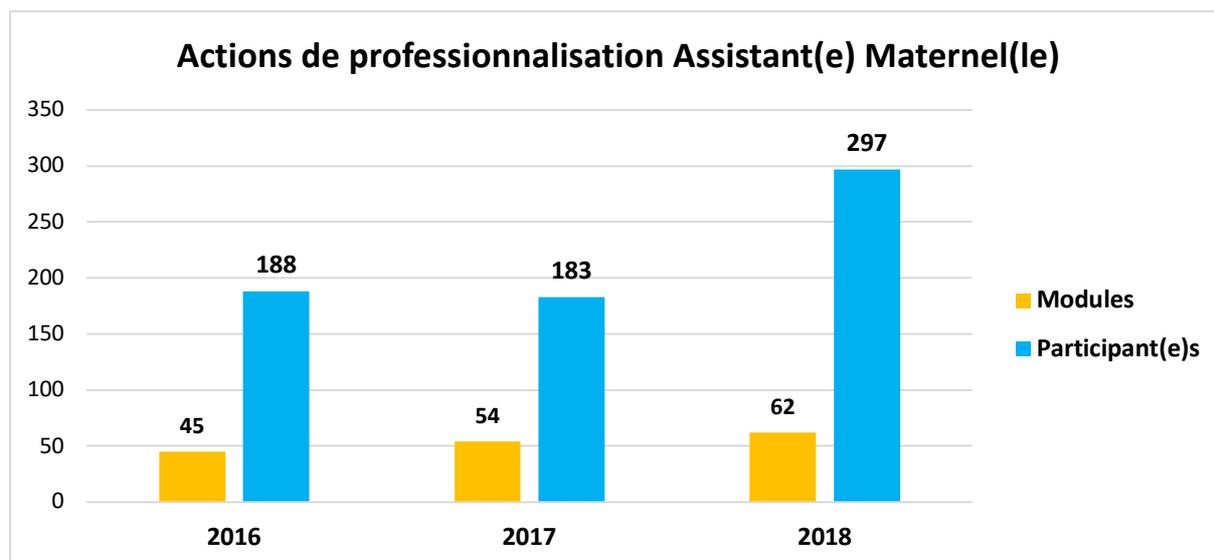
La labellisation « Point relais du salarié et du Particulier Employeur » accordée par la FEPEM et validée par le SIVOM Val de Banquière a permis l'ouverture de deux Points Relais, l'un sur la commune de La Trinité en 2016 et l'autre en 2017 sur celle de Saint Martin du Var, accueillie dans les locaux de l'Espace Social Formation.



LES ACTIONS DE PROFESSIONNALISATION DES ASSISTANTS MATERNELS ET DES SALARIES DU PARTICULIER EMPLOYEUR

LES ASSISTANTS MATERNELS :

En 2018 : 62 modules et 297 personnes formées. Les modules sont présentés dans l'offre de formation d'Inter' val Formation en lien avec les thématiques référencées par IPEIRA L'Institut.



Financier : IPERIA L'Institut - AGEFOS PME

LES SALARIES DU PARTICULIER EMPLOYEUR :

En 2018 : 63 modules et 72 personnes formées. Les modules sont présentés dans l'offre de formation d'Inter' val Formation en lien avec les thématiques référencées par IPEIRA L'Institut.

Depuis les premiers modules, les contenus ont été en permanence ajustés et affinés à partir des remontées des stagiaires en lien avec les compétences souhaitées par les employeurs. La mise en application rapide des compétences acquises grâce à l'appartement thérapeutique a été très appréciée par les stagiaires et représentent un réel enrichissement dans le parcours de formation. La mise en œuvre d'un parcours de formation individualisé a favorisé la fidélisation des stagiaires dans la durée et la capitalisation des compétences acquises.

Financier : IPERIA L'Institut- AGEFOS PME

LES SALARIES DES STRUCTURES PRIVEES DE SERVICE A LA PERSONNE :

9 modules de formation ont été réalisés pour 56 salariés sur les thèmes de « Promotion de la bientraitance, Accompagnement en fin de vie, gestes et postures, gestion du stress, prévention de l'isolement, etc. »

Financier : Conseil Départemental

LES RELAIS ASSISTANT DE VIE :

A l'occasion de formations animées par une psychogérontologue auprès de groupes d'auxiliaires de vie nous avons pu prendre la mesure du sentiment d'isolement de ces salariés travaillant seuls au domicile de particuliers, entendre leurs besoins d'échanges, de partages d'expériences et d'attentes de solutions à apporter aux problématiques de terrain.

Le développement des Relais Assistants de Vie a été une réponse à ce constat. Ils consistent en cinq réunions annuelles, conduites par un intervenant formé spécifiquement à ce dispositif (animateur relais).

L'évolution du nombre de Relais effectués à Inter' Val formation et les bilans réalisés ont témoigné de l'intérêt des participants pour cette formation qui a été très appréciée.

- **1er janvier 2018 au 30 juin 2019 : 30 relais ont été effectués.**

Financier : AGEFOS PME dans le cadre d'une convention FEPEM/ Conseil Départemental/ CNSA

LES BLOCS DE COMPETENCES :

Pour répondre aux difficultés de départ en formation des salariés des particuliers employeurs, Inter 'Val Formation s'est inscrit dans un dispositif proposé par la branche professionnelle : il permet au salarié qui n'a pas pu valider en totalité son titre professionnel de pouvoir finaliser sa formation et de valider des blocs de compétences non dispensés dans le titre professionnel financé par AGEFOS PME par exemple et d'obtenir un titre professionnel reconnu au rythme de ses possibilités, et ce sur un long terme, la formation pouvant se poursuivre sur 4 ou 5 ans.

Mise en place des blocs compétences : **6 blocs de compétences ont été mis en place pour 36 personnes formées sur l'année 2018 :**

- **Trois blocs 1 : « Gestion de son activité multi-employeur » (98H),**
- **Deux blocs 3 : « Relation et communication efficace » (63H)**
- **Un bloc 4 : « Entretien du cadre de vie et préparation des repas » (56h).**

FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL :

Cette formation provient d'une adaptation aux évolutions réglementaires : elle est devenue obligatoire pour le renouvellement de l'agrément des Assistants Maternels délivré par le

Conseil départemental. Elle est donc régulièrement demandée par le public des salariés du particulier employeur et par les assistants maternels,

- **16 Formations SST en 2018 qui représentent 105 Personnes formées**

Financeur : IPERIA AGEGOS PME

ACTIONS AIDE AUX AIDANTS FAMILIAUX

Contexte de mise en œuvre :

L'action s'inscrit dans le cadre d'une initiative d'expérimentation de proximité menée par le SIVOM Val de banquière, basée sur un volet accompagnement/formation en considération des besoins des aidants familiaux sur son territoire et communs alentours.

Objectifs de l'action pour l'année 2018 :

Mise en place de modules de formations et de groupes de paroles en direction des aidants pour leur permettre d'acquérir des connaissances et des outils essentiels à la compréhension des difficultés du malade, à l'adaptation de l'environnement et au maintien de la relation.

 Un objectif quantitatif : cinq sessions de trois heures chacune pour quinze participants soit soixante personnes. Une à deux sessions sont proposées chaque mois et un aidant peut participer à autant de sessions qu'il le souhaite (Hors groupe de parole).

 Un double objectif qualitatif :

- Un objectif pédagogique par la proposition du cycle de formation qui doit conduire le participant à acquérir et à identifier de nouvelles connaissances en fonction des besoins exprimés.
- Un objectif social visant à rompre l'isolement et à réduire l'épuisement par la proposition de groupes de paroles et d'un accompagnement administratif individualisé.

Réalisation au 31/12/2018 :

Un constat : L'accompagnement offre une réponse à l'une des souffrances principales de l'aidant, celle de l'isolement social engendré par sa position d'aidant.

L'accompagnement se décline en 3 axes :

1) Les modules d'accompagnement :

Ces modules répondent aux demandes des personnes et ont été ajusté aux besoins exprimés. Les personnes expriment une demande de réponses pragmatiques à leurs inquiétudes. A un problème ou une difficulté énoncés, une solution ou une manière de la surmonter sont proposés, à un ressenti douloureux un soutien apaisant peut être trouvé.

2) Les Groupes de Parole :

Sur la base d'une participation volontaire, cette rencontre offre un espace de parole sécurisant où chacun vient parler et évoquer librement ce qui lui pèse et ce qu'il souhaite partager de sa situation. Le principe est d'arriver à puiser dans le groupe une ressource et un soutien. La dynamique développée dans le groupe vise à faciliter l'expression et les échanges. Malgré la lourdeur des souffrances exposées, l'ambiance est conviviale avec un état d'esprit solidaire. Ces groupes se sont réunis mensuellement, tous les 3èmes mardis de chaque mois et sont animés par une psychologue clinicienne.

3) Les VAD (Visite à domicile) :

Objectif général : Soutien et suivi personnalisé des aidants.

Support : l'observation clinique en situation.

Principe : Une VAD est proposée par la psychologue à chaque aidant naturel lors des groupes de parole ou/et des modules d'accompagnement. La VAD vient compléter l'accompagnement dispensé lors des modules. L'aidant est libre d'accepter ou de décliner cette offre.

Données quantitatives :

- **24 modules de formation de 3 heures** dont 4 modules à Saint Martin du Var avec une moyenne de 6 participants par module.

Les thèmes traités :

- Mieux connaître la pathologie Alzheimer en partenariat avec FA 06
 - Gestion de crise
 - Prise en charge émotionnelle de la situation pour les nouveaux aidants
 - Gestion des troubles de la motricité et transferts
 - Gestion du stress et de l'anxiété - communication non violente
 - Soutien psychologique
 - Prendre soin de soi
 - Sensibilisation au placement en institution
 - Sensibilisation à l'accompagnement de fin de vie
 - Accompagner le processus de deuil
 - L'Art-thérapie
 - Gestion des troubles du comportement
- **2 conférences animée par France Alzheimer** : une à La Trinité et 1 à Saint Martin du Var : 18 personnes ont assisté à ces conférences.
 - **Ouverture de 11 groupes de parole** avec 113 participations, soit 10 participants en moyenne par groupe de parole. L'adhésion est libre et volontaire.
 - **Organisation de 10 VAD**
Ces visites ont permis de rencontrer l'aidant et l'aidé à leur domicile. Les problématiques en sont apparues plus lisibles et des solutions pragmatiques ont pu être rapidement trouvées. Elles ont permis aussi de développer une appréhension plus fine des situations et donc un soutien plus ajusté.

Analyse de l'année 2018 :

Cette année encore les aidants ont participé aux modules d'accompagnement dont les thèmes ont été définis et organisés en fonction du groupe, de leurs besoins.

. L'objectif principal reste le même : rompre l'isolement des aidants tout en leur apportant un soutien et un accompagnement dont ils peuvent tirer un bénéfice immédiat. L'objectif sous-jacent consiste à contribuer à leur bien-être psychique et d'accompagner les difficultés devant des situations qui évoluent au fur et à mesure qu'évolue la pathologie de leurs proches.

Cette action a été délocalisée sur la commune de Saint-Martin du Var afin de permettre aux aidants que les distances rebutent un peu de pouvoir participer. Par définition, un aidant a peu de temps pour lui-même et donc le temps de trajet intervient dans sa décision de participer ou non aux modules.

Aujourd'hui, les rencontres à Saint-Martin du Var n'ont pas lieu mensuellement. Au regard du petit groupe, il serait pertinent de restreindre l'amplitude horaire (aujourd'hui trois heures) au bénéfice de la fréquence, afin que l'accompagnement soit plus régulier.

- Intérêt du groupe de parole

Si pour certains il est toujours difficile de participer à un groupe de parole, la participation reste encore cette année optimale (en nombre de participants et en fréquence par aidant). Le nombre moyen de participants est passé de 9 en 2017 à 10 en 2018.

- Intérêt des modules

Les modules à la carte (en fonction des besoins identifiés et des demandes) viennent répondre à un besoin de connaissances et d'ajustements possibles face à une problématique (comme la gestion de l'agressivité de l'autre, la mienne ou le comment prendre soin de soi alors que je suis tout à l'accompagnement de l'autre).

L'art-thérapie initiée en 2017 continue à porter des fruits et les aidants y trouvent apaisement et bien-être.

- Les nouveautés de l'année 2018

- Une journée de déplacement sur un site en accueil de jour a été organisée en collaboration avec la maison de retraite « Les Lauriers roses » à Levens : 3 aidants et 3 aidés ont participé. Ils ont ainsi pu visiter cet accueil de jour afin d'être rassurés et de moins appréhender la possibilité d'avoir recours si besoin à ce type d'établissement.
- L'accompagnement des aidants dans le traitement des situations administratives : 5 aidants ont été accompagnés (par exemple sur la modulation de l'APA).
- Le partenariat relais aidants/aidés/halte répit/accueil de jour avec France Alzheimer. Nous avons pu assister à des adaptations réussies grâce à une étroite collaboration entre les structures. Le fait que la psychologue en charge des aidants soit aussi l'animatrice de la halte-

répét de Saint-André de la Roche a permis des relais tout en douceur et ce jusqu'au relais suivant l'accueil de jour.

- Un nouveau thème de module d'accompagnement a été proposé : gestion des conflits émotionnels

De nombreuses observations cliniques faites aux cours de ces années d'accompagnement ont amené à proposer cette thématique qui permet d'aborder nombre de préoccupations des aidants dans la relation à leurs aidés.

Les consultations individuelles avec un psychologue gérontologue : 9 consultations ont été réalisées. Ces entretiens permettent un soutien personnalisé adapté mieux à même de répondre aux besoins des familles. Ces entretiens permettent un soutien personnalisé adapté mieux à même de répondre aux besoins des familles.

Perspectives 2019 des Actions en faveur des Aidants Familiaux :

- Dans la continuité de cette problématique clinique, un nouveau module sera proposé : « Passer à l'A.C.T. » (inspiré du modèle de la Thérapie d'Acceptation et d'Engagement), répondant au cheminement du groupe. Le module propose de la psycho-éducation (sources et mécanismes de l'entretien de la souffrance), l'exploration des ressources et des valeurs de vie, le partage d'expérience dans le non-jugement de soi et de ses pensées. Ce module s'appuie sur les bases théoriques de la 3e vague des thérapies comportementales et cognitives et fait la part belle à l'expérience et la pleine conscience.
- Le maintien de tous les modules et actions déjà proposés et tendre vers le développement de l'accompagnement individuel.
- Le partenariat relais avec les médecins et infirmiers libéraux reste toujours insuffisant et est en développement permanent.

Financier : Le Conseil Départemental

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

- 124 demandeurs d'emploi ou allocataires du RSA accompagnés : près de 95% en sortie positive (Emploi + Formations qualifiantes)
- 46 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un parcours de formation pré-qualifiant
- 20 familles monoparentales accompagnées
- 17 demandeurs d'emploi accompagnés dans le cadre de l'action « Sécurisation de l'emploi à domicile »
- 9 assistantes maternelles en VAE Petite Enfance (financement Pôle Emploi et chèques Région)

Financeurs :

- **Les actions Accompagnement global vers l'emploi et parcours préqualifiant sont financées par le Conseil Départemental via la CNSA**

- *L'accompagnement des familles monoparentales est financé par le Conseil Départemental dans le cadre du Plan Emploi Insertion et la CNAF dans le cadre du Fond Public et Territoire*
- *L'action sécurisation de l'emploi à domicile est financée par la Politique de la Ville*

ORIENTATIONS STRATEGIQUES POUR 2019

Notre orientation stratégique s'appuie principalement sur les constats de la période écoulée, le développement incontournable de l'utilisation du numérique dans le champ de la formation et la volonté de proposer des réponses toujours plus adaptées aux besoins de la population (garde des jeunes enfants et aide aux personnes vieillissantes et/ ou en perte d'autonomie) et aux nécessités de s'adapter aux évolutions sociales dans l'intérêt du bien commun :

- **L'amélioration continue de la qualité** des formations proposées et de l'accompagnement individualisé du stagiaire a amené à une réflexion sur l'organisation qui a donné lieu à une restructuration des missions des agents d'Inter'Val Formation.
- L'application de la loi relative à la liberté de choisir son avenir professionnel et la valorisation de la création du **compte CPF**.
- **Le développement de l'offre de formation à l'ouest du territoire** : Le recueil des besoins en formation actuellement réalisé par les professionnels du social intervenant au sein de l'Espace Social de Formation de St Martin du Var nous amène pour les trois prochaines années à valoriser l'offre de formation d'Inter'Val à l'ouest du territoire du SIVOM. En effet, outre ses missions de lien social, l'Espace social et formation a également pour mission de favoriser l'insertion professionnelle et l'accompagnement dans les métiers de l'aide à la personne par la mise en place de formations qualifiantes et l'implantation d'un point relais particulier employeur (Fédération des Particuliers Employeurs de France).
- **L'organisation d'un forum Formation/Emploi** sur les métiers des services à la personne, en collaboration avec les partenaires à l'ouest du territoire, sur la commune de Saint Martin du Var
- **Le développement des usages du numérique dans le champ de la formation** : Pour être en conformité avec les dernières législations en la matière, le SIVOM Val de Banquière a recruté en début d'année, un ingénieur en charge de la transition numérique, acteur incontournable du développement d'Inter'Val Formation.
- **Le développement des modalités de formation via e-learning existantes**, dont celles mises en œuvre actuellement lors des VAE du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance qui favorisent un lien entre le stagiaire et le formateur, ainsi qu'une progression des acquis au rythme propre de chacun pendant les intersessions.
- **Le développement de nouvelles modalités de co-apprentissage** via le FOAD, et le Blended Learning
- **Une expérimentation sur l'innovation pédagogique** : Dans le cadre d'une recherche en innovation publique, le CNFPT développe un programme d'expérimentation sur l'innovation pédagogique par la co-conception, le développement des usages du numérique collaboratif, et la réflexion sur des projets pédagogiques innovants : il s'agit de construire de nouveaux modèles d'actions et d'apprentissage sur un mode collaboratif en s'inscrivant dans une e-communauté au service de l'innovation publique territoriale. Inter'Val Formation souhaite s'inscrire dans cette dynamique de recherche et d'innovation : L'ingénieur en charge de la transition numérique et la responsable du

département Insertion/Logistique vont participer fin mars à une journée de formation organisée par le CNFPT pour lancer cette expérimentation : Université des pratiques pédagogiques numériques des intervenants.

- **Le développement des missions d'accompagnement des aidants**, groupe de paroles, modules de formation, ateliers « manipulation par kiné », projet de formation des bénévoles, soutien aux aidants familiaux dans le cadre de la convention AVS avec le Conseil Départemental.
- Le SIVOM a recruté un **référént Handicap** en 2015, mise à disposition d'Inter 'Val qui collabore avec l'équipe en tant que formateur référent handicap, aussi nous avons à cœur d'adapter et de créer des supports de formation spécifiques à leur handicap qui permettront à un plus grand nombre de personnes ayant un handicap reconnu de suivre les formations proposées. Ce travail d'élaboration sera mené en partenariat avec la Maison du Handicap et en collaboration avec nos référents handicap.

PERSPECTIVES 2019

- Renouvellement du label IPERIA
- Renouvellement de l'habilitation PSC1
- Obtention d'un nouveau label Performance Vers l'Emploi PVE
- Convention CARSAT pour la mise en œuvre de modules les salariés du Particulier Employeur
- Renouvellement de la convention FEPEM et l'ouverture d'un point relais à la MSAP de Colomars
- Contrat de collaboration avec L'Académie du Personnel de Maison (Paris)
- Développement de l'offre de formation sur les départements du Var et des Bouches du Rhône, via les Relais Assistants Maternels
- Renouvellement de la convention avec l'IESTS sur la formation initiale des Assistantes Maternelles
- Mise en œuvre de la commande régionale du Lot 13 en tant que co-contractant du marché.

ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

La lutte contre les fléaux : le moustique-tigre et la Leishmaniose

Les actions de communication et de sensibilisation se sont poursuivies tout au long de l'année 2018 avec le Conseil Départemental des Alpes Maritimes et l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral Méditerranéen (EID).

Statutairement compétent pour agir contre les nuisibles, et en appui des communes le composant, le SIVOM a lancé en 2015 une action à l'encontre de l'insecte : 3 sites pilotes ont été définis afin de recevoir 2 types de pièges.

En fin de saison, ces captures ont permis de mettre en avant la baisse de la présence des insectes sur l'ensemble des sites, en parallèle d'une baisse du ressenti général des sites.

2016 a vu la mise en place d'un nouveau site au niveau crèche de la Trinité et d'une sensibilisation auprès des administrés lors de manifestations et d'un partenariat avec les services départementaux.

En 2017 un nouvel appel à projet à été déposé pour étendre l'opération sur de nouveaux sites, mais ce derniers ayant été rejeté, il n'y a pas eu d'évolutions.

	TOTAL Cumulé Aedes albopictus	Total cumulé autre moustiques	TOTAL cumulé autres insectes	Total
Mairie SADLR	919	161	1011	2091
Crèche SADLR	1136	346	1870	3352
F. COLOMAS CO2	937	81	646	1664
F. COLOMAS 0	50	19	589	658
Crèche Colomars CO2	386	106	997	1489
Crèche Colomars 0	306	73	2774	3153
Villa TAGNATI	1254	2	1251	2507
Total	4988	788	9138	14914

Statistiques de l'année 2017

Les Brigades Vertes

La poursuite et le maintien des équipes de Brigades Vertes, dans le cadre de la réinsertion des personnes dans le domaine de l'emploi, a été poursuivi en 2018.

Etat d'avancement :

- Intervention pour la réalisation des pare-feux, des travaux de protection de l'environnement, du nettoyage de la voirie pédestre et diverses interventions d'appoints aux services techniques des communes.
- Entretien des espaces extérieurs des 7 crèches intercommunales (Saint André de la Roche, Saint Martin du Var, Castagniers, Colomars, Levens, La Trinité et Tourrette-Levens).
- Mise à disposition d'une semaine l'été au service jeunesse pour l'installation du camp de vacances à Peïra Cave.
- Aménagement et mise en sécurité du parcours acrobatique pour le compte du service jeunesse de la Trinité.



Les modalités administratives

Les modalités d'organisation et de financement ont été définies par la convention conclue entre le Conseil Départemental des Alpes Maritimes et le SIVOM Val de Banquière le 15 janvier 2018 après délibération de la commission permanente, relative à la politique d'insertion, du 8 décembre 2017. Cette convention est définie pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Le financement de l'État est assuré au moyen du dispositif Contrat Aidé. Le Conseil Départemental participe également au financement, notamment sur l'équipement en vêtement

de sécurité et le matériel de transport.

Comme les années précédentes, le SIVOM connaît les mêmes difficultés à maintenir les équipes en raison des contraintes imposées par les critères d'éligibilité du dispositif de recrutement (allocataire RSA Socle).

L'organisation des équipes

Les équipes sont basées à Saint André de la Roche, dans un local loué par le SIVOM et attendant aux ateliers municipaux de la commune. Elles interviennent du lundi au jeudi, le vendredi matin étant consacré aux crèches. Les horaires de travail sont de 7h30 à 16h00 et de 7h00 à 11h00 le vendredi.

Le planning prévisionnel est défini, à partir de novembre, en fonction des demandes des communes.

Chaque semaine, les deux responsables d'équipes font un compte rendu de leurs interventions et éventuellement des problèmes rencontrés, au responsable des Brigades Vertes du SIVOM.

Les deux équipes sont composées de six à huit agents dont deux chefs d'équipe qui interviennent à raison de 142 heures par mois et par agent.

NOMBRES DE JOURNEES REALISEES PAR COMMUNE EN 2018	
COMMUNES	NOMBRES DE JOURS
Aspremont	0
Castagniers	0
Colomars	50
Duranus	0
Falicon	31
Levens	56
Saint Martin du Var	62
La Roquette sur Var	0
Saint André de la Roche	82
Saint Blaise	0
Tourette-Levens	81
Trinité	0
TOTAL	362

Prévention des risques naturels

Le SIVOM en collaboration avec les communes, a poursuivi les démarches engagées en 2016 concernant la lutte contre les fléaux et les actions de communication pour la prévention des incendies notamment le débroussaillage réglementaire.

Dans ce sens, une réflexion a été réalisée en vue de doter les brigades vertes d'un broyeur à végétaux.

SECURITE.

Le groupement de communes pour respecter la réglementation en matière de fourrière animale a été relancé.

Il devrait aboutir durant le 1^{er} semestre 2019.

Les actions de développement de la vidéo protection ont été poursuivies en association étroite avec les communes de la Trinité et de Saint André de la Roche.

TRAVAUX





RAPPORT D'ACTIVITES POUR L'EXERCICE 2018

COMPETENCE MARCHES PUBLICS / TRAVAUX

PREAMBULE

L'activité du service « marchés publics / travaux » recouvre trois catégories d'opérations. Les opérations accomplies sous mandats reçus des communes, celles qui permettent de prendre en charge les besoins du syndicat dans le cadre de l'ensemble de ses compétences, celles enfin qui relèvent d'une volonté d'associer les moyens du SIVOM et des communes dans le but de satisfaire un besoin similaire (groupements de commandes).

I - ORGANISATION

Depuis 2014, la mise en œuvre des opérations sous maîtrise d'ouvrage déléguée n'a pas été modifiée. Ces opérations qui portent le plus souvent sur la réalisation de travaux sont suivis par deux services :

- **Le service des marchés publics.** Celui-ci est composé d'un attaché et d'une assistante à temps complet. Ce service assure l'engagement des dépenses le suivi administratif des opérations.
- **Le bureau d'études** d'un agent de maîtrise principal à temps complet, qui assure la conception de projets de petite taille (sauf présence d'un maître d'œuvre privé) et le suivi technique des opérations notamment par sa présence sur les chantiers.

Ces deux services rattachés au pôle des affaires juridiques accomplissent leurs missions en étroite collaboration avec le pôle technique.

II - ACTIVITES

L'activité du syndicat au titre de la compétence marchés publics / travaux peut s'analyser *stricto sensu* du point de vue du nombre d'actes réalisés c'est-à-dire du nombre des conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage signées avec les communes, du nombre de marchés publics souscrits, ou encore du nombre de demandes de subvention effectuées, mais il est indispensable d'affiner ces données au travers de l'importance financière des opérations.

1 – LES ACTES REALISES

a/ Les activités menées pour le compte des Communes (délégations de maîtrise d'ouvrage)

Au cours de l'année 2018, le syndicat a pris en charge 6 opérations nouvelles sous délégation de maîtrise d'ouvrage. Il s'agit dans l'ordre chronologique:

- La construction d'une salle polyvalente à la Roquette-sur-Var ;
- La protection d'un secteur de l'Adrech à la Roquette-sur-Var ;
- Les études pour la rénovation de l'Eglise communale de Saint-Martin-du-Var ;
- La réfection des façades de l'école O. Tordo à Tourrette-Levens ;
- L'aménagement d'un jardin d'enfants quartier du Plan d'Ariou à Tourrette-Levens ;

Il est à noter que le Syndicat a également souscrit une convention de maîtrise d'ouvrage unique avec la métropole pour la construction d'un parking de 80 places à Falicon, conjointement avec la construction d'un groupe scolaire pour le compte de la Commune.

Ainsi à la fin de l'année 2018 le syndicat portait, au total, 28 opérations pour compte de tiers.

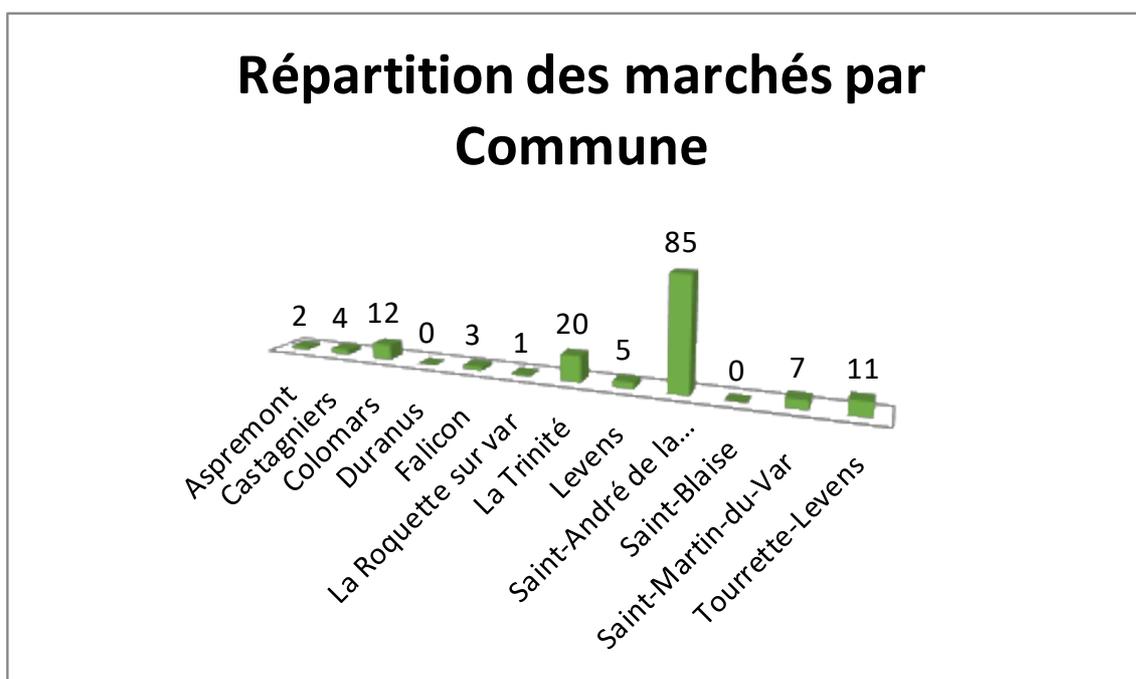
b/ Les marchés publics

Dans le respect des procédures imposées par la réglementation sur les marchés publics, il a été conclu le nombre de contrats suivant :

- | | |
|------------------------------------------------------|----|
| - Maîtrise d'œuvre en MAPA: | 7 |
| - Travaux en procédures adaptées (MAPA): | 47 |
| - Marchés de petits équipements et services divers : | 75 |
| - Mission de contrôle technique : | 4 |
| - Coordonnateur de sécurité : | 1 |
| - Etudes de sol : | 0 |
| - Etudes topographiques: | 6 |
| - Prestation de service / fourniture / maintenance : | 30 |

Total :170

Sur l'ensemble de ces marchés, 20 sont des contrats passés par le syndicat pour le fonctionnement de son administration (fournitures, services,...). Concernant, 150 marchés, le syndicat a agit pour le compte d'une commune (sous délégation de maîtrise d'ouvrage, y compris pour des marchés consécutifs à des sinistres de type dommage ouvrage). Le tableau ci-dessous présente une répartition de ces marchés par commune.



c/ Les subventions

Les nouvelles demandes de subventions réalisées au cours de l'année 2018 sont au nombre de 11 (tous financeurs confondus). Désormais les demandes sont préparées par le SIVOM mais portées par les Communes. Le service a également préparé 33 demandes de versement auprès des financeurs, ce qui suppose d'avoir répertorié des centaines de factures mandatées et d'en faire valider la liste et les références par la Trésorerie de Levens.

2 – ASPECTS FINANCIERS

Les dépenses réalisées au titre du paiement des factures et situations de travaux rattachées à la section d'investissement, ont atteint un montant de **2 123 953€**. (Sauf indication contraire, les montants des dépenses sont exprimés TTC dans tout le document).

A/ Les dépenses

La dépense globale de 2 123 953€ se compose de 1 403 432€ correspondant aux travaux pour compte de tiers (compte 458) et 720 521€ pour l'équipement des

services du syndicat (compte 21). Il convient de préciser qu'en 2018 les locaux de l'ex Galipette, du Vert Passage II à la Trinité ainsi qu'un bus de 33 places ont été acquis sur ce compte budgétaire.

Les opérations pour compte de tiers peuvent s'envisager par catégorie d'opérations ou encore selon la commune pour le compte de laquelle elles sont effectuées.

Par catégorie d'opérations

Le syndicat gère des travaux assez diversifiés que l'on peut regrouper par catégories. Ainsi durant l'année 2018, les dossiers suivis concernaient les domaines de

- l'enfance,
- des opérations d'infrastructure et de bâtiment.

a/ L'enfance

Les dépenses réalisées pour le secteur de l'enfance ont été de **873 829€**. Sont concernées, la petite enfance avec les crèches mais aussi les enfants scolarisés (de 3 à 10 ans) avec les opérations relatives aux écoles.

1 – Les établissements multi accueil (crèche).

Les dépenses réalisées sont de 697 602€.

Les opérations ici visées sont essentiellement : les travaux d'extension et de réaménagement de la crèche de Saint-André de la Roche (653 350€) ainsi que les études pour la construction de la micro crèche d'Aspremont (44 252€).

2 – Les écoles

Les dépenses réalisées sont de 176 227€.

L'extension du pôle enfance de Saint-Martin-du-Var représente la majeure partie de cette somme (98 604€). Des dépenses plus légères ont été réalisées pour le réaménagement de l'école du Plan à Saint-André de la Roche (62 923€). Des dépenses d'études ont également été faites pour le projet de construction d'une école à Falicon (14 700€)

b/ Les opérations d'infrastructures et de bâtiment.

Les dépenses effectivement réalisées sont de 529 603€.

Les dossiers concernés par ces dépenses sont, à :

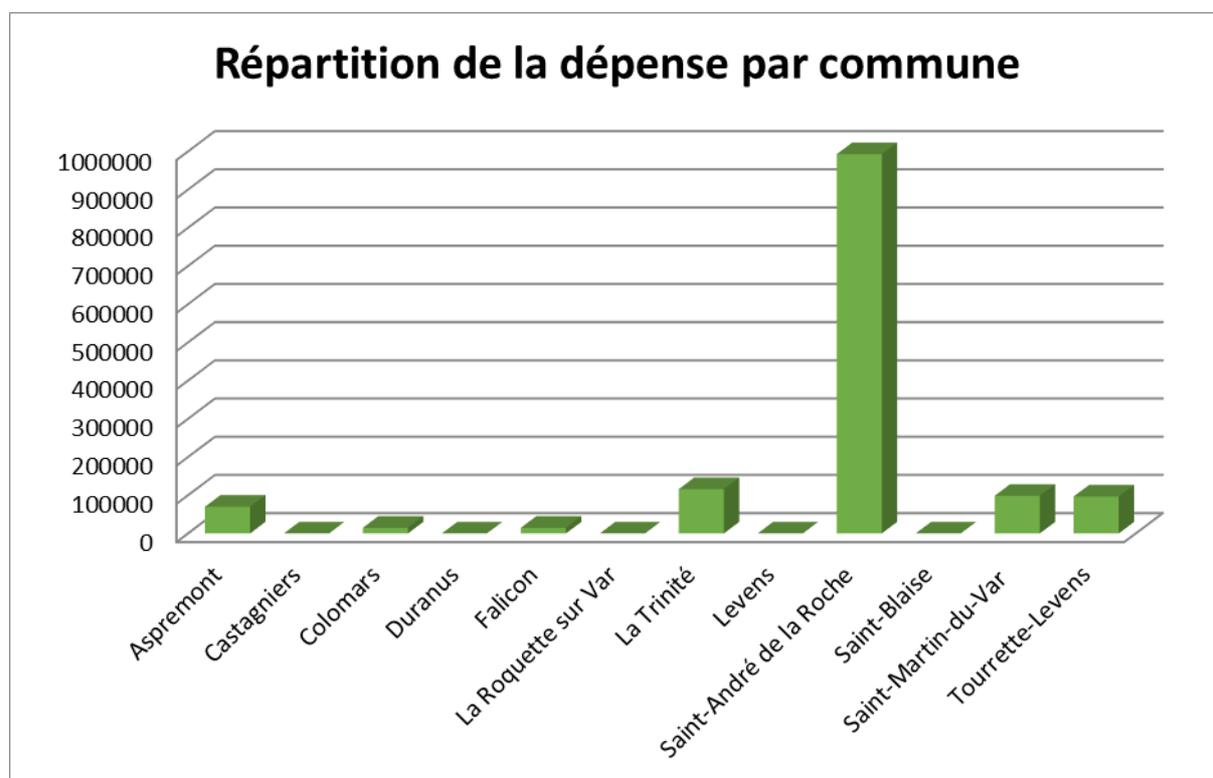
- Saint-André de la Roche
Création d'un centre culturel (médiathèque) – travaux – 41 865€
Réaménagement des ateliers municipaux – travaux – 18 874€
Ravalement des façades de la maison de la poste – travaux – 23 398€
Extension de la maison des seniors – travaux – 110 963€
Extension du réseau de vidéo protection – travaux – 64 799€
Le réaménagement de la piscine – études – 5 760€
La mise en sécurité du moulin – travaux – 10 872
- Tourrette-Levens
Rénovation des façades de l'hôtel de ville - travaux– 81 010€
La création d'un complexe sportif culturel et de loisirs – études – 15 528€
- Aspremont
Création d'un complexe sportif – études – 25 659€
- La Trinité
Rénovation de l'église de la Ste-Trinité – travaux – 111 363€
Extension du réseau de vidéo-protection – études – 4 680€
- Colomars
Création du Maison des services au public – travaux– 14 832€

Par commune

Pour l'année 2018, le syndicat a dépensé :

- 69 911€ pour le compte d'Aspremont
- 0€ pour le compte de Castagniers
- 14 832€ pour le compte de Colomars
- 0 € pour le compte de Duranus
- 14 700€ pour le compte de Falicon
- 0€ pour le compte de La Roquette-sur-Var
- 116 043€ pour le compte de La Trinité
- 0€ pour le compte de Levens
- 992 804€ pour le compte de Saint-André de la Roche
- 0 € pour le compte de Saint-Blaise
- 98 604€ pour le compte de Saint-Martin-du-Var
- 96 538€ pour le compte de Tourrette-Levens

Total des dépenses pour compte de tiers : 1 403 432 €



B/ Les recettes

La dépense globale de 1 403 432€ examinée ci-dessus a dû être affectée des recettes correspondantes. Les recettes se composent de :

- Subventions (ou fonds de concours):	1 095 784€
- Participations des communes:	307 648€

Recettes totales : 1 403 432€

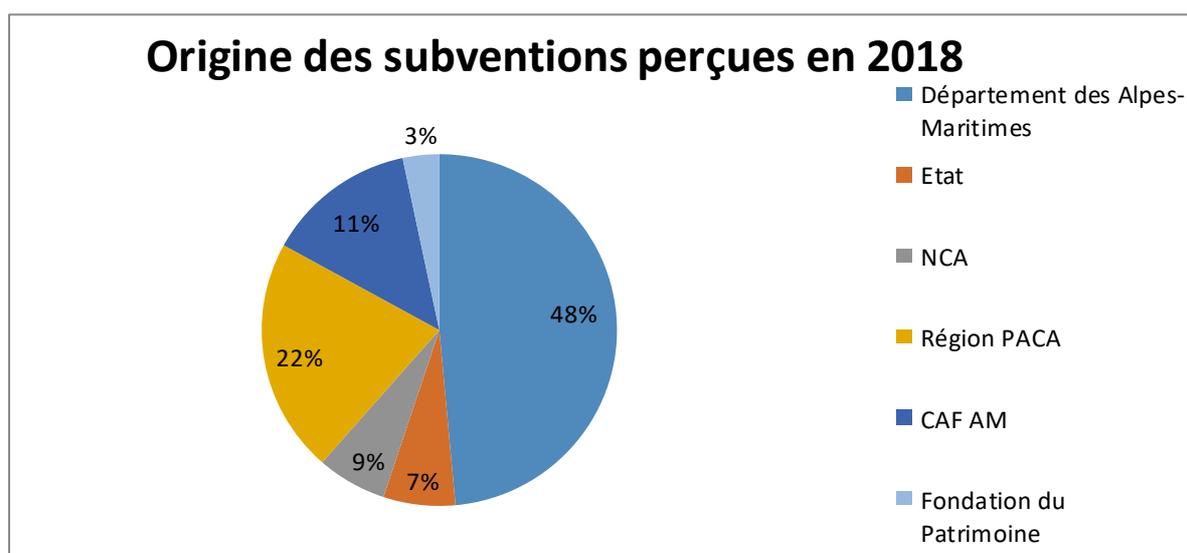
La part relativement importante de subventions encaissées en 2018 s'explique par le fait que les subventions correspondant à l'opération d'extension du pôle enfance de Saint-Martin-du-Var ont été encaissées en début d'année alors que les dépenses correspondantes avaient été effectuées en fin d'année 2017.

Origine des subventions perçues

Pour l'année 2018, les recettes permettant de faire face à ces dépenses étaient composées de subventions à hauteur de 1 095 784€. Les partenaires qui permettent de mener à bien les opérations déléguées sont, l'Etat, la Région PACA, le Département des Alpes-Maritimes, la Caisse d'Allocations Familiales, la Métropole NCA (par le biais de fonds de concours). Certaines opérations ont également bénéficié de la participation de la Fondation du Patrimoine (Eglise de la Trinité).

Toutes opérations confondues, les participations ont été de :

- Département :	531 967€
- Etat :	71 742€
- Métropole	69 727€
- Région :	236 211€
- CAF :	149 815€
- Fondation du patrimoine :	36 322€



COMMUNICATION



7 | Communication

Les missions du service communication visent principalement deux objectifs :

- Informer les administrés sur les prestations et les événements organisés par le SIVoM dans ses divers domaines de compétences.
- Accompagner le développement des services, en étroite collaboration avec eux.

Toutes les créations graphiques et les mises en pages sont réalisées par le service communication. De même, la grande majorité des documents produits sont imprimés en interne.

Le budget 2018 (salaires et charges de personnel inclus) était de 84 179 €, soit environ 0,7 % du budget du SIVoM.

Placée sous l'autorité du responsable de service, l'équipe est constituée, d'une journaliste en charge de la partie rédactionnelle (remise à disposition de la Mairie de Saint-André pour 40 %), d'une infographiste (remise à disposition de la Mairie de Saint-André pour 40 %) et d'un assistant de communication en charge de la reprographie et de l'affichage (sur la moitié de son temps de travail) Chaque personne a des missions et une expertise spécifiques mais travaille en équipe sur la plupart des dossiers.

Ces dernières années, la communication a évolué et le volet numérique s'est développé. Mais le « papier » reste très présent.

I / Le site Internet

Le SIVoM dispose depuis 2007 d'un site Internet : www.sivomvaldebanquiere.fr

Ce site web est un précieux vecteur d'information à destination des administrés du territoire.

La nouvelle version, plus claire, plus simple et en phase avec les nouvelles technologies du web, a été mise en ligne en juillet 2017.

Selon les statistiques de notre hébergeur (1and1), en 2018, le site Internet du SIVoM a reçu 28.817 visites, soit une moyenne de 2400 visiteurs par mois.

Ce site Internet est compatible avec tous les écrans et les navigateurs, y compris les smartphones.

Depuis juin 2015, le centre de formation du SIVoM a également son site web : www.intervalformation.fr



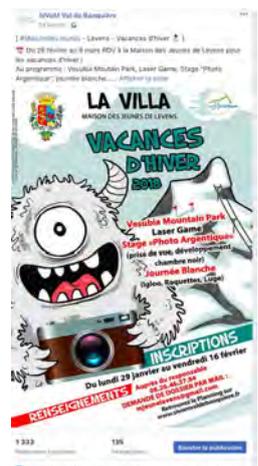
II / La page Facebook

Dans la continuité de sa transformation numérique, le SIVoM Val de Banquière a créé sa page Facebook. Lancé en septembre 2017, ce nouvel outil permet la diffusion des informations du Syndicat au plus grand nombre.

Il était logique pour le SIVoM Val de Banquière de figurer sur ce réseau social devenu incontournable. Cette page Facebook est publique, il n'est donc pas nécessaire de posséder un compte Facebook pour y accéder, cependant pour toute interaction (« j'aime », partage et/ou commentaire), il faudra être inscrit ou s'inscrire sur ce réseau social. Pour être au courant des dernières informations concernant le SIVoM, il suffit de liker la page. Fin 2018, la page comptait environ 520 abonnés.

Sur cette page, un Groupe « activités sportives » a également été créé. Ce groupe est « fermé », c'est à dire qu'il est réservé aux adhérents des activités sportives. Ce groupe compte 320 membres.

Enfin, Inte 'Val Formation possède également une page Facebook.



III/ Le magazine Entre Voisins

Le magazine n'a pas été édité en 2018.



IV/ Le Guide des services

Le Guide est toujours à disposition dans toutes les mairies membres et toutes les structures du SIVoM Val de Banquière. Il est également consultable en ligne. Ce guide pratique est le fruit d'un travail collectif et concerté. Il a été financé par la publicité, mais n'a pas fait l'objet d'une réédition en 2018. Il répond aux questions pratiques et guide les administrés dans leurs démarches afin de leur permettre de bénéficier pleinement des services que le SIVoM met en œuvre pour rendre la vie plus agréable aux habitants de tous âges.

V/ La Newsletter

La Newsletter - ou lettre d'information électronique – est un outil de communication efficace. Elle est diffusée à environ 3000 abonnés. Elle est composée de 5 à 6 sujets d'actualité (inscriptions aux séjours, dates importantes, nouvelles prestations, budget...). Pour recevoir la lettre électronique, il suffit de s'inscrire en communiquant son adresse e-mail, soit par le biais du site internet, soit en la donnant à l'accueil du SIVoM. Toutefois, pour ceux qui ne sont pas inscrits, tous les articles sont accessibles dans la rubrique « Actualités » du site internet www.sivomvaldebanquiere.fr. Les destinataires ont la possibilité de se désinscrire à tout moment en cliquant sur le message qui figure en bas de la Newsletter.

La nouvelle maison des seniors a été inaugurée dimanche

Ce dimanche 2 décembre ont été inaugurés les nouveaux locaux de la Maison des seniors. Et ils étaient nombreux, les seniors, à avoir participé à l'événement puisqu'ils étaient tous invités dans le cadre de la Fête de la Saint-André.

Aux 77 m² initiaux, vient désormais s'ajouter l'espace laissé vacant par la médiathèque municipale, qui a désormais élu domicile au 101, Quai de la Banquière. La nouvelle Maison des seniors s'étend maintenant sur 185 m².

Accueillant à la fois le Centre communal d'action sociale et les services à la personne du Sivom Val de Banquière, l'extension des lieux était devenue nécessaire, à la suite du développement continu des demandes dans ces secteurs.

Dans ces nouveaux locaux sont donc installés le service d'aide à domicile, qui compte 280 bénéficiaires, le portage de repas à domicile, qui fournit 160 repas par jour, le service jardinage et bricolage, ainsi que l'accompagnement individualisé. Autant de compétences qui constituent les deux axes d'intervention du



Marie-Alice Hivet, vice-présidente déléguée à l'action sociale du Sivom et Christiane Balestro, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires sociales. Photo DR

Sivom Val de Banquière dans le domaine social, comme l'a rappelé le maire Honoré Colomas, entouré de son adjointe aux affaires sociales, Christiane Balestro et de Marie-Alice Hivet, vice-présidente déléguée à l'action sociale du Sivom.

« Le Sivom et le CCAS mènent des actions remarquables en matière d'interventions contre les maladies du vieillissement, grâce à l'organisation de Haltes Répêts, d'ateliers mémoires, et de parcours d'incitation à la marche, a poursuivi le premier magistrat. Je suis heureux que nos agents bénéficient de conditions de travail de qualité, favorisant ainsi leurs disponibilités et leur bienveillance envers nos aînés. »

La Société d'Exploitation des Carrières, qui a apporté une aide financière au titre du mécénat d'entreprise était représentée par Thierry Musso et Laurent Allemand, respectivement responsable d'exploitation et directeur adjoint.

Marie-Alice Hivet et Christiane Balestro ont coupé le ruban ensemble.

G. N.

Sivom Val de Banquière: un partenariat pour «mieux accompagner» les familles

La Caisse d'allocations familiales (Caf) des Alpes-Maritimes et le Sivom Val de Banquière viennent de signer une convention territoriale globale. « C'est un partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. En l'occurrence le territoire du Sivom », a expliqué Honoré Colomas, président du syndicat intercommunal.

« Le tirage du "tout numérique", la transition écologique, l'accompagnement parental, le décrochage scolaire, la citoyenneté, les valeurs de la République, la prise en charge du handicap, autant de domaines



Honoré Colomas, président du Sivom Val de Banquière, a signé une convention territoriale globale avec Yves Fasanaro, directeur général de la CAF, et Odile Ercole, membre du conseil d'administration. (Photo Gilles Nunes).

dans lesquels nous devons agir pour mieux accompagner nos administrés et fo-

voriser leur intégration sociale », a-t-il souligné. Pour la Caf, représentée par

Odile Ercole, membre du conseil d'administration, et Yves Fasanaro, directeur général. Il s'agit du troisième partenariat de ce type dans le département. « Cette convention territoriale globale impulse une nouvelle dynamique directement inspirée des besoins des familles ».

« C'est le fruit d'un diagnostic partagé avec tous les partenaires du territoire et l'aboutissement de 15 mois de travail », s'est réjoui Yves Fasanaro.

Un comité de pilotage va être créé pour accompagner ce partenariat durant les quatre prochaines années.

G. N.

Val-de-Banquière : la fin du plastique à la cantine en 2019

À partir du mois de janvier, adieu les barquettes en plastique. Place aux contenants en fibre végétale naturelle. Ainsi en ont décidé les maires du Sivom Val-de-Banquière, réunis en conseil.

En début de séance, le président Honoré Colomas, a rappelé que « dans un contexte de débat national sur la question des risques sanitaires et environnementaux associés à l'utilisation de matériaux plastiques dans la restauration collective, nous devons avoir à l'esprit le rôle et la responsabilité des maires en matière de questions de santé et de sécurité publique quant à l'ensemble des administrés ».

Des barquettes en cellulose

« La politique de participation de la norme et le principe de précaution doivent guider le choix des maires et non pas le coût », a renchéri le maire de Saint-Martin-du-Var, Hervé Paul.

À l'heure de renouveler le marché de fourniture des repas pour les crèches, les restaurants scolaires, les Accueils collectifs de mineurs et



À partir du mois de janvier, les barquettes en plastique disparaîtront des tables des petits, remplacées par des barquettes en cellulose naturelle. (Photo Gilles Nunes)

la livraison de repas dans le cadre du service de maintien à domicile, les élus ont donc fait le choix des barquettes en cellulose, à l'issue d'un débat où toutes les options ont été évoquées. Dont l'inox qui a également été envisagé. S'il possédait certains avantages, l'inox n'est pas sans présenter aussi des inconvénients parmi lesquels, le risque de brûlure, l'obligation de pratiquer deux lavages, la nécessité de changer les fours, le prix... Auxquels s'ajoutent des interrogations,

quant à la qualité de cet alliage, pas toujours au rendez-vous, et à la traçabilité des métaux qui entrent dans sa composition. A contrario, la barquette en cellulose vierge 100 % naturelle, a fait l'unanimité. Ce type de contenant présente de nombreux avantages, en plus d'être recyclable et compostable. Le cahier des charges de l'appel d'offres qui vient d'être lancé, précise également que le prestataire devra fournir 50 % de produits bio, contre 20 % aujourd'hui.

Par ces décisions, les maires ont donc anticipé, et sont même allés au-delà de ce qu'imposera bientôt, la nouvelle loi Agriculture et alimentation. Outre le Sivom, sept communes sont associées à ce groupement de commandes: Castagniers, Colomars, La Rotonde-sur-Var, Levens, Saint-Martin-du-Var, Saint-André-de-la-Roche et Tourrette-Levens, ce qui représente environ 300 000 repas par an.

G. N.

Forum de l'emploi, jeudi, à l'hôtel de ville



Comme chaque année, depuis quatre ans, le forum saint-andréen devrait être très fréquent. (Photo Gilles Nunes)

Le quatrième rendez-vous de l'emploi et de la formation se tiendra à l'hôtel de ville jeudi, de 9 à 13 heures. Une action organisée dans le cadre de l'opération nationale « 100 % emploi » qui s'adresse aux demandeurs d'emploi du territoire. Durant cette matinée, co-organisée avec Pôle emploi de La Trinité, de nombreux recruteurs et orga-

nismes de formation seront présents. Des ateliers seront également proposés (rédaction de CV, création d'entreprise, VAE...) et tout le savoir-faire des conseillers sera mobilisé pour l'occasion. Une opportunité de postuler en direct auprès des entreprises, s'informer sur les formations existantes et impulser vos projets.

G. N.

La nouvelle crèche « La grenouillère » inaugurée



Le maire et président du Sivom Val-de-Banquière, Honoré Colomas a coupé le ruban en présence notamment de Laurence Franceschini, présidente du conseil d'administration de la Caf des A.-M., d'Alain Frère, maire de Tourrette-Levens, d'Isabelle Bres, maire de Colomars, de nombreux élus et de l'équipe de la crèche collective, sans oublier les premiers concernés : les parents et les enfants. (Photo Gilles Nunes)

La crèche collective de Saint-André a été inaugurée. Pour la deuxième fois en réalité, puisque la première inauguration remonte au 12 février 2000. « À cette époque, c'était la première crèche comportant 25 places d'accueil sur le territoire. Ce fut la première d'une longue liste puisque le Sivom Val-de-Banquière a ensuite construit des

établissements à Saint-Martin-du-Var, Colomars, Levens, La Trinité, Tourrette-Levens qui se sont rajoutés à celui de Castagniers » a rappelé le maire, Honoré Colomas, président du Sivom Val-de-Banquière. « Saint-André-de-la-Roche compte 352 enfants de moins de 6 ans, alors qu'il y a de mieux que de créer ou d'agrandir des structures

d'accueil pour ces familles... », a souligné Laurence Franceschini, présidente du conseil d'administration de la Caf des Alpes-Maritimes, rappelant au passage l'important partenariat qui lie la Caf et le Sivom. Le nouvel établissement voit sa surface au sol augmenter de 373 m², ce qui la porte à 715 m².

Sa capacité d'accueil est passée de 35 à 45 places [lire Nice-Matin du vendredi 18 mai]. Les travaux de rénovation de l'ancien bâtiment ajoutés à l'extension ont coûté 2 351 000 euros, subventionnés à hauteur de 1 153 000 euros par l'État, la Région, le Département et la Métropole.

G. N.



VIII / Communication interne : Entre Collègues

Le bulletin d'information interne mis en place en 2011 est diffusé à l'ensemble des agents des collectivités désormais mutualisées (SIVoM Val de Banquière, Mairie de Saint-André, SIVoM de l'Abadie, CCAS et Caisse des Écoles de Saint-André) en fonction de l'actualité.

Ce document de 4 pages met l'accent sur les métiers de la fonction publique territoriale, sur le travail des services au quotidien, les changements organisationnels, l'action sociale, etc.



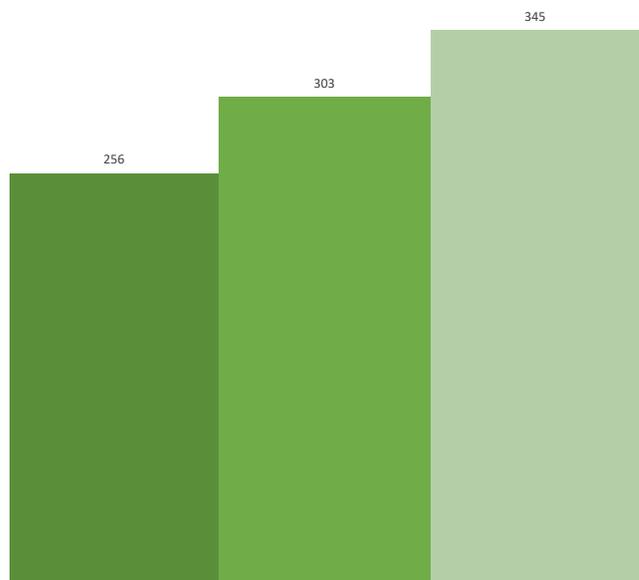
IX/ Affiches, flyers, cartons d'invitation, programmes d'activités, dépliants, brochures...



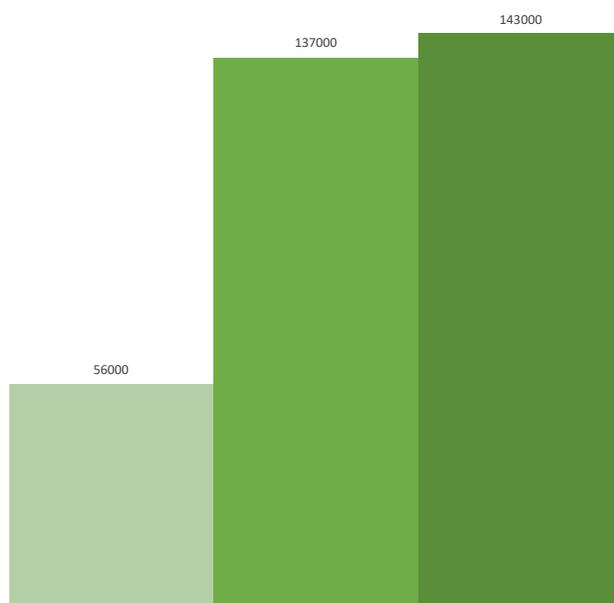
Pour accompagner la mise en place d'un service, expliquer son fonctionnement ou encore annoncer l'organisation d'un événement, des affiches, dépliants, brochures ou cartons d'invitation sont réalisés. Imprimés la plupart du temps en interne par le service Communication, ces documents sont diffusés sur le territoire du Syndicat via les mairies, les crèches, les accueils de loisirs, en boîtes aux lettres, ou chez les commerçants...

En 2018, le service communication a ainsi produit 345 nouveaux documents de communication pour un total de 143 000 impressions. (256 créations graphiques en 2016 pour 56 000 exemplaires imprimés 303 créations graphiques en 2017 pour 137 000 impressions).

CRÉATIONS GRAPHIQUES
de 2016 à 2018



IMPRESSIONS
de 2016 à 2018



Exemples de documents de communication élaborés et imprimés en interne :



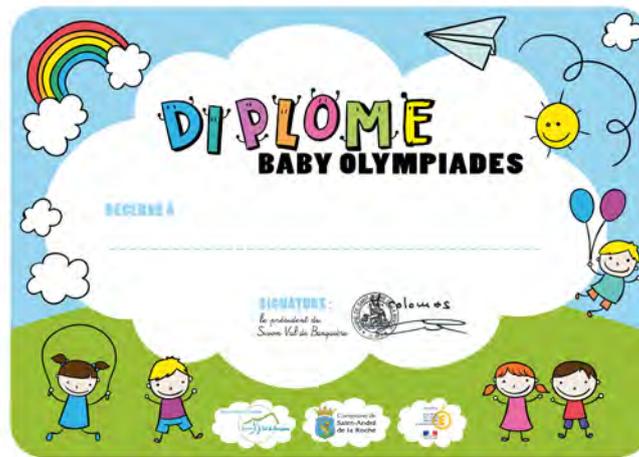
- Affiche pour les rencontres parents-professionnelles du Service Petite Enfance
- Affiches/flyer pour les programmes et inscriptions aux Accueils de Loisirs et MDJ
- Affiches pour tous les séjours enfance et jeunesse
- Cartons d'invitation et cartes de vœux
- Plaquettes et dépliants d'information pour les différents services proposés (activités sportives, LAEP...)

Lieux d'Accueil Enfants-Parents

"LAEP" Rencontres, plaisir d'être ensemble, pose parentale... Anonyme et Gratuit

LAEP "Li Calinous" Lundis 9h30-11h30 Mercredi 14h30-16h30	Pôle Petite Enfance 18 chemin de L'olive 06340 LA TRÉNITE Tel 1 : 04 93 01 85 86 Tel 2 : 06 72 01 98 22
LAEP "À l'Uisson" mardi 16h-18h	Pôle Petite Enfance 71 Chemin Saint Sébastien 06690 TOURRETTE-LEUVENS Tel : 04 92 14 84 10
LAEP "Les Ateliers Enfants-Parents des Samedi de la Barboiteuse" un samedi sur deux 10h-12h30	Crèche La Barboiteuse 4648 route de la Loubière 06670 CASTAGNIERS Tel 1 : 04 93 08 35 09 Tel 2 : 06 19 71 39 74
LAEP Saint-André de la Roche Jeudi 8h30-11h	NOUVEAU ! Crèche La Grenouillère 33 boulevard du 8 mai 1945 06730 Saint-André de la Roche Tel : 06 72 01 98 22

WWW.SVDB.FR
RUBRIQUE "PETITE-ENFANCE"
"PAR VOS BESOINS ENFANTS HABITÉS"



L'été arrive ! ALSH de Castagniers

Le centre de loisirs de Castagniers géré par le SIVoM Val de Banquière, propose aux enfants de 3 à 11 ans des activités pédagogiques orientées autour de thèmes spécifiques chaque mois et pendant les vacances scolaires. Ces activités proposées par l'équipe d'animation sont imaginées dans le but de répondre aux besoins des enfants et aux objectifs éducatifs du SIVoM Val de Banquière

MODALITES
Permanences d'inscriptions à l'école des Moulins :
Lundi 11 et Mardi 12 juin de 10h30 à 18h
Mercredi 13 et Mercredi 20 juin de 15h à 18h

TARIFS
Les tarifs journaliers sont calculés en fonction du quotient familial ou des revenus du foyer

TARIF	JOURNALIER	RÉGIME GÉNÉRAL	AUTRES RÉGIMES
PLANCHER	5,00 €	6,00 €	8,00 €

Les familles ne présentant pas les pièces justificatives se voient appliquer les tarifs planchers.

INRS DU CENTRE :
Accueil des familles sur l'école des « Moulins » :
- Le matin de 8h à 9h
- Le soir de 18h30 à 18h
Les repas (ou pique-nique) et goûters sont fournis par le centre.
Le transport des enfants lors des sorties se fait avec le Bus du SIVoM. Le bus de ville ou des mini bus y place.

Les mousquetons les critères

Le Mousqueton de Bronze
L'équipement
L'escalade en moulinette en SAE
L'assurage en moulinette avec un grigi en SAE
La gestuelle
La connaissance du matériel

Mousqueton d'Argent
L'escalade en traversée
L'escalade en moulinette en SAE
L'escalade en tête en SAE

Mousqueton d'Or
L'escalade en tête en SNE
L'assurage en tête en SNE
La descente en rappel
La connaissance du matériel

Mousqueton Vermeil
L'escalade en tête en SNE
La gestuelle
L'assurage depuis un relais
La sécurité

Mousqueton Vermeil

Nom : _____

Prénom : _____

RENCONTRE avec ton Bébé

SENSIBILISATION AU MASSAGE - AU PORTAGE en partenariat avec le pôle de Bébé

LES RENCONTRES
DATES ET LIEUX DES RENCONTRES SUR WWW.SVDB.FR
Bibliothèque "Mullel'Enfance" - "Pôle de Bébé"

RENCONTRE entre Parents & accueillants de la petite enfance
"Partage et Papotage"
RÉUNIONS THÉMATIQUES, DÉBATS, ÉCHANGES ... en partenariat avec

J' Jouer Je vais... À la ludothèque

... m'amuser, découvrir, partager, imiter, rire, construire...

Saint-André de la Roche
LES MERCREDIS DE 9H À 12H
Tel : 04 97 00 07 42
Mail : ludoth@svdb.fr
Adresse : 33, boulevard du 8 mai 1945
06730 Saint-André de la Roche

Tourrette-Levens
LES MERCREDIS DE 14H00 À 17H30
Tel : 04 92 14 84 15
Mail : ludoth@svdb.fr
Adresse : 71 chemin Saint-Sébastien
06690 Tourrette-Levens

Accès libre, adhésion gratuite
Pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte

Être Parents sur nos communes

4 LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

2 LUDOTHÈQUES

DES RENCONTRES

+ d'infos TEL: 06 19 71 39 74
MAIL: RESEAU.PARENTALITE@SVDB.FR

MARCHÉ POUR LES FOURNITURES DE REPAS EN LIAISON FROIDE

RESTAURANTS SCOLAIRES - CRÈCHES - PORTAGE DE REPAS

Monsieur Honoré Colomas
Président du SIVoM Val de Banquière
Conseiller Départemental des Alpes-Maritimes

Madame Sophie Berrettoni
Vice-présidente déléguée à l'Enfance / Jeunesse / Activités Sportives du SIVoM Val de Banquière

et la Préfecture des Alpes Maritimes
ont le plaisir de vous inviter à la manifestation

TOUS EN ROUTE

Action Parrainée par le Pôle Coordination Sécurité Routière de la Préfecture des Alpes-Maritimes

LE SAMEDI 13 OCTOBRE 2018 À 16H
À L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE

13 h à 16 h : De nombreux ateliers autour de la prévention routière
16 h : « Crash Test » Mise en Situation Réelle Accidentologie avec intervention des Pompiers
16 h 45 : Apéritif d'honneur



Travaux externalisés en 2017 :

- Création d'une CVthèque pour Inter'Val Formation :
- Enseigne Crèche La Grenouillère
- 8 banderoles pour les ALSH
- Dépliants 3 volets Psychologue petite enfance
- Dépliants 5 volets Petite enfance
- Dépliants 3 volets Sport santé
- Dépliants 3 volets Espace Fitness
- Cahiers de suivi maintien à domicile
- Signalétique Maison des Seniors de Saint-André (2 enseignes)
- Enseigne et vitrophanie Restaurant scolaire Jules Musso (Saint-André)
- Enseigne PMMA ludothèque Tourrette-Levens



IMPRIMANTE: Vutek, Latex, Z6100, Traditionnel

LAMINATION RECTO: Mate, Brillante, Satin, Bubble, Coulee, Anti-Tag, Sol, Velede, ENCAPSULAGE, Mate, Brillante, Satin

BLANC DE SOUTIEN: Total, Selectif, DECOUPE ZUND, Franche, Mi-chair, DECOUPE A LA FORME

Proposition A: Sivom Lettre Decoupe Komacel 10 mm Laqué Gris RAL 7035 4448 x 632 mm (1ex) + Poncif Forex 3 mm pour pose (1ex) 4448 mm

Proposition B: Sivom Lettre Decoupe Komacel 10 mm Laqué Gris RAL 4839 x 687 mm (1ex) + Poncif Forex 3 mm pour pose (1ex) 4839 mm

Client: SIVOM VAL DE BANQUIERE

FT / Délai: 146316 / 00/00/2018

Commercial: Delphine SERVADIO

Maquettiste: David FOSSAT

Fichiers: 03/04 Dossier: 30/03

Envoi du BAT le: 03/04 Version: 1

peradotto publicité

* ATTENTION : En signant ce BAT vous vous engagez à accepter la commande telle qu'elle est décrite sur ce document (quantités, dimensions, façonnage, visuels, mise en page).



Exemples d'affiches A1, A2, A3, A4 et Flyers A5

Lieux d'Accueil Enfants-Parents
Rencontres, plaisir d'être ensemble, pause parentale...

LAEP

de Saint-André de la Roche

Jeudi 8h30-11h

Anonyme & Gratuit

Grèche La Grenouillère
33 boulevard du 8 mai, 1945
02730 Saint-André de la Roche

+ d'infos 04 97 00 07 40

J' Jouer

Je vais À la ludothèque

m'amuser, découvrir, partager, imiter, rire, construire...

Saint-André de la Roche

LES MERCREDIS DE 9H À 12H
Tel : 04 97 00 07 42
Mail : lud@svivom.fr
Adresse : 33, Boulevard du 8 mai 1945
02730 Saint-André de la Roche

Tourrette-Levens

LES MARDIS DE 14H30 À 17H30
Tel : 04 92 14 84 15
Mail : lud@svivom.fr
Adresse : 71, Chemin Saint-Sébastien
04690 Tourrette-Levens

Accès libre, adhésion gratuite
Pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte

RENCONTRE entre **PARENTS & professionnels**
Assistants maternelles et personnel des crèches...

"DE LA COUCHE AUX TOILETTES"

Comment accompagner vos enfants dans cette acquisition ?

Animée par
Agnès MADONNA, psychologue petite enfance
et Alexandra CAISSON, éducatrice de jeunes enfants

PARTAGEONS NOS EXPERIENCES !

VENDREDI 13 AVRIL 2018 DE 17H30 À 19H
À LA LUDOTHEQUE DE TOURRETTE-LEVENS
Prévenez-nous de votre présence au 04 92 00 50 53
ou par mail : equiparam@svivob.fr

MINI SÉJOUR SIVOM

POUR LES 6/8 ANS - 9/11 ANS - 12/17 ANS

LES APPRENTIS AVENTURIERS

A DEIRA CAVA

RECRUTEMENT SOUS TESTE

HALARDES - AIGUADE - VÉLO
EUX COLLECTIFS
INITIATION À LA CROIX
CONSTRUCTION DE CABANES - VEILLÉES...
ET POUR LES ADOS ACCROBRANCHE

POUR LES DATES DES SÉJOURS :
SE RENSEIGNER AUPRÈS DE VOTRE COMMUNE

PRÉ-INSCRIPTIONS AUPRÈS DE VOTRE COMMUNE

RENSEIGNEMENTS : 04 92 86 44 87

VACANCES D'AUTOMNE 2018
A L'ACCUEIL COLLECTIF DE MEILLEURS DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE
POUR LES 3-11 ANS DU 22 AU 31 OCTOBRE 2018

Cet automne, la mythologie grecque est à l'honneur :

"Bienvenue à la cité d'or"

ACTIVITÉS :
- "CONJURÉS"
- MANUELS
- DE TENSIONNEMENT CORPOREL
- D'AUTOUR DE L'ART MUSICAL
- D'ORATION

ACTIVITÉS :
- "Les douces travaux d'Hercule"
- "Le Parcours de Médusa"
- "La Couronne Olympique"

Line ("Bibi-clair") maternelle et élémentaire
Année scolaire 2018-2019 du mercredi 22/10/2018 au mardi 30/10/2018

Inscriptions et renseignements

LA VILLA
MAISON DES JEUNES DE LEVENS

VACANCES D'ÉTÉ

du 9 JUILLET au 24 AOÛT 2018

MINI CAMP "SURVIVOR"
CANYON - SPÉLÉOLOGIE
RANDO AQUATIQUE - VIA FERRATA
PEDALO - PADDLE
ACCROBRANCHE...

DU 13 JUIN au 27 JUIN 2018

INSCRIPTIONS RENSEIGNEMENTS

Après la responsable
04 92 86 44 87
DEMANDE DE DOSSIER PAR MAIL :
jeunes@svivom.fr
www.villadesjeunes.com
www.villadesjeunes.fr

Service Jeunesse de La Trinité 2018

Vacances d'été

du 9 juillet au 24 août pour les 12/17ans

Kart
Rando Aquatique
Jeu de piste
Jeu de société
Jeux Sportifs
Visite au Musée d'ethnologie de Monaco
Baptême de l'air
Aérogymnastique
Journée à Saint-Étienne

STAGE RANDONNÉE
SUSANQUA LOU

INFORMATIONS :
Remplir le dossier et l'inscription
au Palays des Sports de La Trinité
100 rue Michel - 02430 La Trinité
Tel : 04 92 86 44 87
svivom@svivom.fr - svivom.fr

SÉJOUR À LYON

POUR LES 11/17 ANS

DU 23 AU 26 OCTOBRE 2018

PARC DE LA TÊTE D'OR
MUSÉE URBAIN DE GRAFF
SHOPPING
SALLE DE RÉALITÉ VIRTUELLE
VISITE DU VIEUX LYON
ET PLEIN D'AUTRES ACTIVITÉS

Renseignements et inscriptions :
AUPRÈS DU DIRECTEUR AU 04 92 82 07 50 OU
AU 04 92 07 92 74
INSCRIPTIONS À PARTIR DU LUNDI 17 SEPTEMBRE

MAISON DES JEUNES DE COLOMARS

VACANCES D'AUTOMNE 2018

DU 22 AU 31 OCTOBRE

HALLOWEEN
MORRE HAWKING DEAD
FESTIVAL CANYON EN FERRATA
AVEC LES MOUS SIVOM

FOOT PARTY
TOURNOI DE NETBALL
PARTY FOOT GEAR

RUGBY

KARTING

JOURNÉE EQUESTRE
RANDONNÉE À CHEVAL
SOIN DES ANIMAUX

GRIMPE LUDIQUE
CHALLENGE ET JEUX ESCALADE
(VEILLÉES MONTAGNARDES)

INSCRIPTIONS :
DU LUNDI 15 OCTOBRE AU VENDREDI 12 OCTOBRE 2018
EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES
SUR RENDEZ-VOUS AU 04 11 78 16 85

ANIMATIONS SPORTIVES
VACANCES DE PRINTEMPS 2018

STAGE MULTISPORTS

"Sports de nature" pour les 6/11 ans

Stages de 3 jours :
du 25 au 27 avril pour les 6/7 ans
du 22 au 4 mai pour les 8/11 ans

Randonnée, trottinettes, jeux d'escalade, parcours débrouillardises...

VTT, course d'orientation, jeux d'escalade, épreuves sportives "Kob Land"

Activités proposées par l'accueil de loisirs de Saint-André de la Roche en partenariat avec le service des sports

- Places limitées -
- Inscriptions jusqu'au 13 avril au secrétariat du Pôle Animation du Territoire -
87 Quai de la Banquière 02730 SAINT-ANDRÉ
Tel : 04 93 27 72 90 - Courriel : secretariat_jeunes@svivob.fr

ESPACE FITNESS

PALAIS DES SPORTS

JOURNÉES PORTES OUVERTES

DU 27 AU 29 SEPTEMBRE 2018

JEUDI 27
17h45 à 18h15 Aïkido Combat
18h15 à 18h45 Judo
Avec Jennifer

VENDREDI 28
18h à 19h Judo
Avec Johan

SAMEDI 29
9h30 à 10h Judo
10h30 à 11h Judo Bokoï
11h à 11h30 Judo Bokoï
11h30 à 12h Judo Bokoï
Avec Carole

INVITEZ VOS AMIS !!

POUR TOUTES RÉSERVATIONS ET INSCRIPTIONS APPROPRÉES AUPRÈS DE LA COACH OU DES COACHES
Palais Des Sports de La Trinité - Rue Jean Michel - 02430 La Trinité
04 92 00 72 90

SAMEDI SKI

JEUNESSE 2018

« TU AS ENTRE 12 ET 17 ANS ET TU ES AMATEUR DE GLISSE... LE SERVICE JEUNESSE TE PROPOSE 3 SAMEDIS SKI »

ACCÈS TOUTS TERRAINS
2 PREMIERS SÉJOURS OBLIGATOIRES
MONTÉE EN PNEUMATIQUES
SPES DE LOCATION TOUT PAYS

20 JANVIER / 03 FÉVRIER / 17 FÉVRIER
STATION D'AURON OU D'ISOLA 2000

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AUPRÈS DE VOTRE MAISON DES JEUNES
HORAIRE, LIEU DE RENDEZ-VOUS, TRANSPORT EQUIPEMENT
INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

Le Sivom Val de Banquière, en partenariat avec les communes adhérentes, vous propose

LES ATELIERS Memoire + Goûter

(à partir de 60 ans)

de 14 h à 16 h
18 MAI - 15 JUIN - 20 JUILLET
21 SEPTEMBRE - 19 OCTOBRE
16 NOVEMBRE - 21 DÉCEMBRE 2018

Des ateliers ludiques pour :
- Comprendre le fonctionnement de la mémoire
- Acquiescer des techniques de mémorisation

ANIMÉS PAR UNE PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

LES ATELIERS SONT GRATUITS
à partir de 60 ans pour les résidents de la commune de Saint-André de la Roche

Renseignements et inscriptions au
04 92 00 10 57

Aspremont
Salle de la Mairie
au rez de chaussé

SÉJOUR SIVOM
POUR LES 15 - 17 ANS

CAP SUR LES CALANQUES
A LA CIOTAT

ACTIVITÉS PROGRAMMÉES : PLONGÉE, PLAGE, RANDONNÉE EN KAYAK AVEC VISITE DES CALANQUES, VEILLÉES...

PRÉ-INSCRIPTIONS AUPRÈS DE VOTRE COMMUNE DE RÉSIDENCE

RENSEIGNEMENTS au 06 27 86 64 87

BABY GYM

2018 - 2019

ACTIVITÉ PARENTS/ ENFANTS
Pour les enfants de moins de 3 ans

65 €/AN
Cours hebdomadaires les mardis de 18h30 à 19h30
à la Salle de la Trinité

Palais des Sports de La Trinité

Organisé par le Service des Sports

Renseignements : 04 92 00 72 90

LES SORTIES DU MERCREDI SKI

DE 7 À 10 ANS
DÉCOUVERTE
INITIATION
DE DÉBUTANTS À LA 1^{ère} ÉTOILE
TEST DES MARMOTTES

AURON
7 MERCREDIS
DU 10 JANVIER
AU 21 FÉVRIER
2018

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
DU 8 NOVEMBRE
AU 1^{er} DÉCEMBRE 2017
PALAIS DES SPORTS DE LA TRINITÉ
TEL : 04 92 00 72 90
TÉLÉPHONES SANS ÉCRAN
NOMMÉS DE PLACES LIMITEES

BUDGET

SYNDICAT
INTERCOMMUNAL A
VOCATION MULTIPLE DU
VAL DE BANQUIERE
Hôtel de Ville
21 boulevard du 8 mai 1945
06730 SAINT-ANDRE DE LA
ROCHE

FINANCES
N°I.1-II/2019

NOMBRE

de membres en exercice : 24

de présents ou représentés : 19

de votants : 19

OBJET :

Compte Administratif 2018

Nota, le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte du siège du syndicat le 28 Mars 2019.

Que les convocations du SIVOM ont été faites le Huit Mars 2019.

LE PRESIDENT,

H. COLOMAS

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SIVOM
DU JEUDI 14 MARS 2019**

Le quatorze Mars deux mille dix-neuf à dix-huit heures trente minutes, le Comité du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Val de Banquière, s'est réuni à la suite de la convocation adressée le huit février deux mille dix-neuf.

Etaient présents :

Mesdames, Sophie BERRETTONI, Marie-Alice HIVET
Madame BECQUAERT Paule

Messieurs François BESSET, Pascal BONSIGNORE, Jean-Jacques CARLIN, Maurice GOLETTA, Joël LECOQ, Pierre VITALE, Jacques GHIRLANDA, EINAUDI Antoine. Gérard ANDRAU, Honoré COLOMAS, Robert AGOSTINI, Michel RAYMOND

Etaient représentés :

Monsieur Alain FRERE par Monsieur Pierre VITALE
Madame Isabelle MARTELLO par Madame Sophie BERRETTONI
Madame Isabelle BRES par Madame Marie Alice HIVET
Monsieur MURRIS par Monsieur RAYMOND

Etaient excusés :

Monsieur MICHEL Raymond
Monsieur MURRIS Jacques
Madame MARTELLO Isabelle
Madame Alexandra TEUS,
Madame Lydia PERTIN.
Monsieur Georges REVERTE,
Monsieur Alain FRERE,

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Pierre VITALE est élu Président de séance.

Il constate que le quorum est atteint, car plus de la moitié des membres sont présents, conformément à l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame S.BERRETTONI est désignée en qualité de secrétaire de séance.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20190319-11112019-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/03/2019
Affichage : 20/02/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



Vous avez tous reçu avec la convocation à la présente séance, les vues d'ensemble des sections de fonctionnement et d'investissement du compte administratif 2018.

Je vais tout d'abord vous commenter, les résultats de la SECTION DE FONCTIONNEMENT :

LES DEPENSES s'élèvent à 15 247 307.88 €

Elles comprennent :

15 066 768.30 € de mandats émis
72 000.79 € de charges rattachées aux intérêts courus non échus
108 538.79 € de dépenses d'ordre liées aux dotations pour amortissements,

pour 16 036 048.99 € de crédits ouverts. Il est à noter que le pourcentage de réalisation est de 95 %.

L'analyse par chapitre des dépenses, nous permet de constater pour :

Le Chapitre 011 : charges à caractère général :

Crédits ouverts 2 215 802 €

mandats émis 2 206 366.76 €

soit un pourcentage de réalisation de quasi 100%, prévision budgétaire atteinte.

Le Chapitre 012 : charges de personnel :

Crédits ouverts 11 416 408.37 €

pour 10 903 319.19 €

de dépenses réelles soit un pourcentage de réalisation de 96 %.

Cette différence provient principalement des trois pôles opérationnels :

- petite enfance (moins 187 k€), animation du territoire (moins 34 k€) et social (20 k€). En effet, ces dépenses sont sujetes à l'activité réelle (vacataires du secteur animation), aux mouvements de personnel, décalages dans le temps pour recruter (secteur petite enfance).

Pour le secteur Social, le décalage d'ouverture de l'Espace de Vie Social sur Saint-André explique cette différence.

A noter aussi un décalage de plus de 273 k€ sur le secteur du centre de formation ; tout d'abord l'activité a été moins importante que prévue (mais le coût résiduel projeté a été tenu) et le recours aux prestataires payés en honoraires (chapitre 011) plus important que prévu. De plus, en 2018 des mouvements de personnel ont impacté ce budget.

Il est à noter que ce poste budgétaire représente 72 % des dépenses totales de fonctionnement ce qui est représentatif de l'étendue des services rendus aux



familles pour lesquels nous devons respecter des quotas d'encadrement (et ce, sans prendre en compte les dépenses de mise à disposition du personnel).

Le Chapitre 65 : autres charges de gestion courante :

Crédits ouverts 1 810 605.77 €
pour 1 774 884.62 €
de dépenses réelles soit un pourcentage de réalisation de 98%.

Ce poste budgétaire est principalement constitué par les flux budgétaires (mises à disposition de biens et de personnel, versements des prestations caf) entre collectivités mutualisées mais aussi entre le sivom et les communes adhérentes.

Le Chapitre 66 : charges financières :

Crédits ouverts 239 319.85 €
pour 198 636.38€ (mandats émis et charges rattachées) de
réalisation soit un pourcentage de réalisation de 83%.

Cet écart s'explique par :

- une prévision ayant inclus des réajustements de 2017 pour les communes donc régularisées par les communes (en recettes) mais pas en dépenses ;
- des frais de ligne de trésorerie prévus mais non réalisés (recherche permanente d'une trésorerie 0) ;
- des emprunts courts terme prévus mais non réalisés (recherche permanente d'une trésorerie 0) ;
- des prêts prévus sur l'année mais dont les annuités impacteront au final 2019

Le Chapitre 67 : charges exceptionnelles :

Crédits ouverts 243 400 €
pour 55 562.14 €
de dépenses réelles soit un pourcentage de réalisation de 23%.

Ce compte est à analyser conjointement avec le compte 77 qui couvre les recettes exceptionnelles.

Elles couvrent les dépenses liées aux contentieux. Il avait été prévu :

-100 k€ de dépenses exceptionnelles (à rapprocher des recettes exceptionnelles prévues) à hauteur de 60 327.73 € ;

-144 k€ de dépenses pour annuler deux anciens titres de la métropole liés aux transferts de compétences et aux mandats de gestion provisoire du Sivom (2002 et 2009) ;

Ces écritures de régularisation n'ont pu être faites dans l'année budgétaire 2018, elles seront réinscrites sur le budget 2019 (c'est une demande de la chambre régionale des comptes)

Le Chapitre 042 : opération d'ordre :

Crédits ouverts 110 513 €
pour 108 538.79 €
de dépenses réelles soit un pourcentage de réalisation de 98%.

Ces dépenses correspondent à l'amortissement obligatoire des éléments constitutifs du patrimoine du Sivom (véhicules, matériel électro-ménager, matériel éducatif...). Elles se retrouvent en recettes d'investissement.

LES RECETTES s'élèvent à 15 683 068.47 €
pour 15 604 445.16 €
de prévision soit un pourcentage de réalisation de 101%.

Le détail par chapitre est le suivant :

Chapitre 013 : atténuation des charges

Crédits ouverts 68 087.82 €
pour 276 313.61 €
de recettes réelles soit un pourcentage de réalisation de 406%.

Cela correspond aux remboursements des maladies et arrêts de travail liés au personnel, par nature aléatoires excepté pour les situations connus d'avance. Tout d'abord nous avons eu de nombreux dossiers qui se sont débloqués cette année (remboursements de notre ancien assureur pour des agents pour lesquels nous avons maintenu le salaire).

Le Sivom a eu sur 2019 un contrat d'assurance du personnel beaucoup plus favorable (conditions et modalités de prise en charge par notre assureur). De plus une cellule spécifique a été mise en place au sein du service ressources humaines, du fait des enjeux et de la complexité des dossiers.

Chapitre 070 : Produits des services, domaine et ventes

Crédits ouverts 2 179 710.9 €
pour 2 127 205.03 €
de recettes réelles soit un pourcentage de réalisation de 98%.

Chapitre 73 : Impôts et taxes

Crédits ouverts 5 226 585 €
pour 5 265 409 €

de recettes réelles soit un pourcentage de réalisation de 101%.

La différence s'explique par les rôles supplémentaires et complémentaires versés au syndicat liés à l'évolution des bases d'imposition durant l'exercice.

Chapitre 74 : Dotations et participations

Crédits ouverts 7 792 787.23 €

pour 7 715 651.92 €

de recettes réelles soit un pourcentage de réalisation de 99%.

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Crédits ouverts 192 513.21 €

pour 192 386.5 €

de recettes réelles soit un pourcentage de réalisation de 100%.

Chapitre 76 : produits financiers

Crédits ouverts 44 761 €

pour 45 774.68 €

de recettes réelles soit un pourcentage de réalisation de 102%.

Chapitre 77 : Produits exceptionnels

Crédits ouverts 100 000 €

pour 60 327.73 €

de recettes réelles soit un pourcentage de réalisation de 60%.

Remboursements liés aux contentieux, donc aléatoires en temporalité et montants. A rattacher à l'analyse du compte 67 en dépenses.

A ces recettes 2018 de 15 683 068.47 €

il convient de rajouter l'excédent global de clôture de l'exercice 2017 section de fonctionnement soit 1 292 405.56 €

on obtient un total de recettes 2018 de 16 975 474.03 €

L'excédent global de clôture de l'exercice 2018 section de fonctionnement

s'élève donc à 1 728 166.15 € (un million sept cent vingt-huit mille cent soixante-six euros quinze cents).

Il sera :

- affecté à hauteur de 180 000 € à la section d'investissement non pas qu'elle soit déficitaire mais pour régulariser la constatation rétroactive sur la section de fonctionnement du remboursement par les communes de la dette patrimoniale du Syndicat des années 2016/2017 et 2018 demandées par la trésorerie

Accusé de réception

006-240600403-20190319-11/2019-15

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/03/2019

Affichage : 20/02/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



- reporté sur la section de fonctionnement au budget primitif 2019 à hauteur de 1 548 166.15 €

En ce qui concerne LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

LES DEPENSES s'élèvent à 5 923 394.29 €
qui se répartissent de la manière suivante :

Les dépenses d'équipement : 720 521.26 € de dépenses d'équipement pour toutes les compétences du syndicat. Il est à noter l'acquisition :

- du local « Vert Passage 2 » situé à La Trinité accueillant les activités d'Inter'Val Formation pour 130 000€
- du local « La Galipette » sur la commune de la Trinité destiné aux activités des services petite enfance et animation pour 350 000 €
- de deux véhicules utilitaires pour 52 550.42 €

Les dépenses financières à hauteur de 1 241 656.14 € relatives aux remboursements du capital des emprunts contractés pour le compte des communes que ce soit pour des emprunts à court terme (prêts relais FCTVA et SUBVENTION) ou à long terme.

Les dépenses « autres immobilisations financières » : 102 435.51 € qui correspondent aux annulations des titres des années 2016 et 2017 émis pour constater le remboursement par les communes de la dette patrimoniale (constatée finalement à la demande de la trésorerie en section de fonctionnement)

Les dépenses des opérations pour compte de tiers : 2 042 922.82 € de réalisations de travaux pour le compte des communes,

Les dépenses patrimoniales d'ordre : 1 818 858.56 € : elles correspondent aux écritures de régularisation des emprunts intégrées dans les opérations pour comptes de tiers (nous retrouverons cette somme en chapitre 041 recettes d'investissement)

LES RECETTES d'un montant de 6 399 270.83 €

se décomposent comme suit :

Chapitre 13 (subventions d'investissements) 142 611 € de subventions versées pour les travaux et acquisitions d'équipement liés au patrimoine du syndicat (principalement subvention du Conseil départemental pour l'acquisition du local « Vert Passage » pour 107 500 €)

Chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées) 1 225 337.24 € de remboursements d'emprunts réalisés pour la réalisation des opérations déléguées par les communes mais aussi pour le compte des opérations propres au Sivom dont principalement des emprunts :

long terme (15 ans) 331 k€. Deux emprunts à taux fixe, 205 k€ à 1.26 % (financements de opérations en maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de Tourrette-Levens) et 126 k€ (financement pour l'acquisition de la Galipette) à 1.47% auprès du Crédit Agricole

court terme (prêts relais subventions et Fctva) 723 k€ (taux fixe 0.4%) auprès de la caisse d'épargne dont 373 k€ en prêt relais fctva (uniquement pour le compte des communes dans le cadre des opérations en maîtrise d'ouvrage déléguée) et 350 k€ en prêt relais subventions (165 k€ pour le compte du Sivom et 185 k€ pour le compte des communes)

chapitre 10 (dotations) 24 750 € de fcvta

chapitre 27 (autres immobilisations financières) 1 124 291.92 € de remboursements et de régularisation du capital par les communes des emprunts contractés par le Sivom pour leur compte

chapitre 45 1 957 883.32 € de subventions perçues de la part de diverses collectivités (Etat, Conseil Départemental, CAF, Région, communes) et participations des communes relatives aux opérations sous mandats

recettes d'ordre 1 924 397,35 €

dont

108 538.79 € d'amortissements
1 815 858,56 € qui correspondent aux écritures de régularisation des emprunts intégrées dans les opérations pour comptes de tiers (nous retrouverons cette somme en chapitre 041 dépenses d'investissement)

En ce qui concerne l'excédent global de clôture de l'exercice 2018 section d'investissement :

• l'excédent d'investissement reporté de 2017 est de

107 985,76 €

pour 2018, la section d'investissement affiche un excédent de 475 876.54 €

L'excédent global de clôture de l'exercice 2018 section d'investissement s'élève donc à 583 862.24 €

Ainsi l'excédent global de clôture de l'exercice 2018 toutes sections confondues s'élève à 2 312 028.39 €.

Monsieur Carlin remercie les membres du comité pour leur écoute et propose de répondre à toutes leurs questions.

Monsieur Colomas passe la parole à Monsieur Vitale, Président de la séance pour procéder au vote et quitte la salle.

Où l'exposé de Monsieur Carlin, et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité :

Section de fonctionnement :

Dépenses	15 247 307.88 €
Recettes	15 683 068.47 €
Excédent de fonctionnement 2017	1 292 405.56 €
Excédent global de fonctionnement 2018	1 728 166.15 €
Dont	180 000 €
Seront affectés à la section d'investissement	
Dont	1 548 166.15 €
Seront reportés sur la section de fonctionnement au budget primitif 2019	

Section d'investissement

Dépenses	5 923 394.29 €
Recettes	6 399 270.83 €
Excédent d'investissement 2017	107 985.7 €
Excédent d'investissement 2018	475 876.54 €
Excédent global d'investissement 2018	583 862.24 €

**L'excédent de clôture 2018 toutes sections confondues s'élève à
2 312 028.39 €**

Fait à Saint-André, les jours, mois et an que susdits.

LE PRESIDENT,

H.COLOMAS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20190319-1112019-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/03/2019

Affichage : 20/02/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0 ²⁴
Nombre de membres présents : 0 ¹⁵
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0 ¹⁴
Contre : 0
Abstentions : 0

Président non présent dans la salle

Date de convocation :

Présenté par (1) .
A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : .

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
006-240600403-20190319-1112019-BF

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/03/2019
Affichage : 20/02/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - SIVOM VAL DE BANQUIERE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24060040300010

POSTE COMPTABLE : PERCEPTION DE LEVENS

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : SIVOM VAL BANQUIERE (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 215 802,00	2 206 366,76	0,00	0,00	9 435,24
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 416 408,37	10 903 319,19	0,00	0,00	513 089,18
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 810 605,77	1 774 884,62	0,00	0,00	35 721,15
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		15 442 816,14	14 884 570,57	0,00	0,00	558 245,57
66	Charges financières	239 319,85	126 635,59	72 000,79	0,00	40 683,47
67	Charges exceptionnelles	243 400,00	55 562,14	0,00	0,00	187 837,86
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		15 925 535,99	15 066 768,30	72 000,79	0,00	786 766,90
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	110 513,00	108 538,79			1 974,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		110 513,00	108 538,79			1 974,21
TOTAL		16 036 048,99	15 175 307,09	72 000,79	0,00	788 741,11
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	68 087,82	276 313,61	0,00	0,00	-208 225,79
70	Produits services, domaine et ventes div	2 179 710,90	2 127 205,03	0,00	0,00	52 505,87
73	Impôts et taxes	5 226 585,00	5 265 409,00	0,00	0,00	-38 824,00
74	Dotations et participations	7 792 787,23	7 715 651,92	0,00	0,00	77 135,31
75	Autres produits de gestion courante	192 513,21	192 386,50	0,00	0,00	126,71
Total des recettes de gestion courante		15 459 684,16	15 576 966,06	0,00	0,00	-117 281,90
76	Produits financiers	44 761,00	45 774,68	0,00	0,00	-1 013,68
77	Produits exceptionnels	100 000,00	60 327,73	0,00	0,00	39 672,27
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		15 604 445,16	15 683 068,47	0,00	0,00	-78 623,31
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		15 604 445,16	15 683 068,47	0,00	0,00	-78 623,31
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 1 292 405,56				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 284 863,67	720 521,26	526 163,04	38 179,37
	Total des dépenses d'équipement	1 284 863,67	720 521,26	526 163,04	38 179,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 242 706,66	1 241 656,14	0,00	1 050,52
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	102 435,52	102 435,51	0,00	0,01
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 345 142,18	1 344 091,65	0,00	1 050,53
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	19 589 047,10	2 042 922,82	15 486 846,08	2 059 278,20
	Total des dépenses réelles d'investissement	22 219 052,95	4 107 535,73	16 013 009,12	2 098 508,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	2 021 272,56	1 815 858,56		205 414,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 021 272,56	1 815 858,56		205 414,00
	TOTAL	24 240 325,51	5 923 394,29	16 013 009,12	2 303 922,10
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	745 096,97	142 611,00	571 624,68	30 861,29
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 086 058,67	1 225 337,24	335 725,00	-475 003,57
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 831 155,64	1 367 948,24	907 349,68	-444 142,28
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	24 750,00	0,00	-24 750,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 252 640,66	1 124 291,92	0,00	128 348,74
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 252 640,66	1 149 041,92	0,00	103 598,74
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	23 470 496,26	1 957 883,32	17 647 545,34	3 865 067,60
	Total des recettes réelles d'investissement	26 554 292,56	4 474 873,48	18 554 895,02	3 524 524,06
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	110 513,00	108 538,79		1 974,21

SIVOM VAL DE BANQUIERE - SIVOM VAL BANQUIERE - CA - 2018

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	2 021 272,56	1 815 858,56		205 414,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 131 785,56	1 924 397,35		207 388,21
TOTAL		28 686 078,12	6 399 270,83	18 554 895,02	3 731 912,27
Pour information		(2) 107 985,70			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.



SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

21 Boulevard du 8 mai 1945
06730 Saint-André de la Roche

www.sivomvaldebanquiere.com
facebook.com/sivomvaldebanquiere